



HAL
open science

Des légumes et des hommes. Pour une histoire des jardins potagers à Grenoble au 18e siècle

Floriane Brion

► **To cite this version:**

Floriane Brion. Des légumes et des hommes. Pour une histoire des jardins potagers à Grenoble au 18e siècle. Art et histoire de l'art. 2016. dumas-01447247

HAL Id: dumas-01447247

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01447247>

Submitted on 26 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



DES LÉGUMES ET DES HOMMES

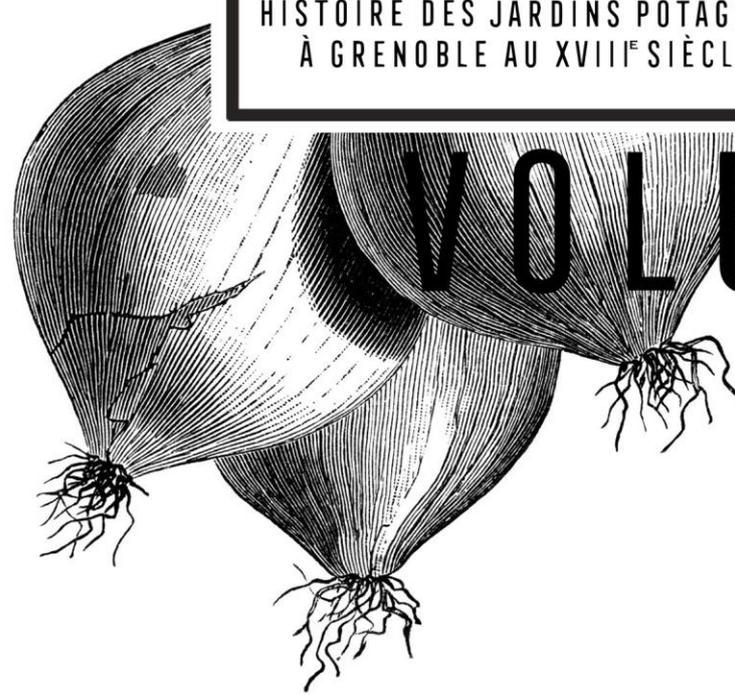
POUR UNE
HISTOIRE DES JARDINS POTAGERS
À GRENOBLE AU XVIII^e SIÈCLE

M2 HISO Moderne

2015-
2016

BRION FLORIANE

VOLUME I



Mémoire de master 2 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire moderne

Spécialité : Histoire des sociétés modernes et contemporaines

Parcours : Recherche

Sous la direction de Mme Anne BÉROUJON,
Maître de conférences en histoire moderne à l'Université Grenoble Alpes

Floriane BRION

Des légumes et des hommes

Pour une histoire des jardins potagers à Grenoble au XVIII^e siècle

Volume I

Mémoire de Master 2 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire Moderne

Spécialité : Histoire des sociétés modernes et contemporaines

Parcours : Recherche

Sous la direction de Mme Anne BEROUJON, maître de conférences en histoire moderne à l'Université Grenoble Alpes.

Année universitaire 2015-2016

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

Je soussigné(e) Floriane BRION déclare sur l'honneur :

- être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'Internet, constitue une violation des droits d'auteur et un délit de contrefaçon, sanctionné, d'une part, par l'article L335-2 du Code de la Propriété intellectuelle et, d'autre part, par l'université ;
- que ce mémoire est inédit et de ma composition, hormis les éléments utilisés pour illustrer mon propos (courtes citations, photographies, illustrations, etc.) pour lesquels je m'engage à citer la source ;
- que mon texte ne viole aucun droit d'auteur, ni celui d'aucune personne et qu'il ne contient aucun propos diffamatoire ;
- que les analyses et les conclusions de ce mémoire n'engagent pas la responsabilité de mon université de soutenance ;

Fait à : Saint Martin d'Uriage

Le : 20 août 2016

Signature :

« J'AURAIS UN POTAGER POUR JARDIN,
ET POUR PARC UN JOLI VERGER »

J.J. Rousseau, *Emile ou De l'éducation*, 1762, livre IV

Remerciements

Mes premiers remerciements vont à Anne Béroujon, pour avoir suivi et orienté mes recherches tout au long de l'année. Je la remercie également pour sa gentillesse et sa disponibilité.

Mes remerciements vont également à l'ensemble du personnel des Archives départementales de l'Isère et tout particulièrement à Nathalie Bonnet, Eric Syssau et Alain pour leurs encouragements, leur disponibilité et leur patience face à mes questions.

Je remercie également les professeurs qui nous ont accompagnés cette année, notamment Clarisse Coulomb, Anne Dalmasso, Stéphane Gal, Anne-Marie Granet Abisset et Amélie Nucq.

Je tiens à dire merci à mes parents. Merci maman pour m'avoir demandé cette année encore tant de fois : « alors, qu'est ce que tu as trouvé aux archives, aujourd'hui ? » et pour tout le reste aussi ... Et mon Papa. Et Pierrick, parfois.

Je remercie aussi mon Nicolas, mon grand pilote, pour sa douceur, ses mots motivants et tous ces bon petits repas, « alstublieft ». Sa famille, en particulier Sylvie et Thierry pour leur infinie gentillesse. Merci aussi à Julien, Anna et les autres. Thank you Sarah.

Un grand merci aussi à Jeanne, pour tout ce qu'elle est. Merci à Raphaël pour les mêmes raisons.

Merci aussi à Nicolas, pour son aide si précieuse et, à Benjamin, pour ses mots rigolos. Merci à tous mes camarades de Master pour cette année, pour vos rires et vos sourires.

Un grand MERCI à tous, pour m'avoir écoutée parler de légumes et de graines pendant toute une année.

Sommaire

<i>Introduction</i>	8
<i>Chapitre 1 : L'historiographie des jardins, une source plurielle et paradoxale</i>	14
I. Les jardins français en histoire	14
II. La place des jardins potagers-fruitiers dans l'historiographie française	20
<i>Chapitre 2 : Des thèmes complémentaires à l'histoire des jardins potagers</i>	26
I. Alimentation et approvisionnement.....	26
II. Au delà de l'historiographie : L'histoire des jardins potagers, un phénomène de mode ?.....	33
<i>Chapitre 3 : Où trouver des informations sur les jardins potagers grenoblois ?</i>	41
I. Des problématiques diverses	41
II. Trouver des sources : présentation de la méthode	42
III. Visions globales sur les sources utilisées	45
<i>Chapitre 4 : Des sources partagées pour une histoire des hommes et des jardins</i>	47
I. Des graines dans les inventaires ?	47
II. Minutes notariales	56
III. Les archives de l'hôpital de Grenoble.....	63
<i>Chapitre 5 : Les sources « géographiques » de l'étude des potagers grenoblois</i>	67
I. Les Archives de l'instruction publique	67
II. L'apport des sources de l'administration.....	72
III. Les jardins dans les représentations figurées	79
<i>Chapitre 6 : Essai de positionnement des jardins Grenoblois au/du XVIII^e siècle</i>	90
I. Un cadastre du XIX ^e siècle pour l'histoire des jardins du siècle précédent.....	90
II. «Un bon croquis vaut mieux qu'un long discours ».....	94
III. Remarques et observations sur les plans	99
<i>Chapitre 7 : Des jardins potagers chez les élites</i>	103
I. Le potager et l'hôtel du commandant	103
II. Un exemple de jardin potager-fruitier à la campagne : le jardin du château d'Uriage	110
<i>Chapitre 8 : Des jardins potager dans les hôpitaux : données sur le jardin de l'hôpital général et sur celui de la Charité</i>	116
I. Petit historique de la création de l'hôpital général de Grenoble et de l'hôpital de la Charité.....	116
II. De l'importance du jardin potager de l'hôpital de la Charité	118
III. Le jardin de l'hôpital général	120
<i>Conclusion</i>	129
<i>Sources</i>	133
I. Sources manuscrites.....	133
II. Sources imprimées	144
<i>Bibliographie</i>	147
<i>Sitographie</i>	155

Sigles et abréviations utilisés156

Introduction

En 1749, M. de Combles introduit son *Ecole du jardin potager* par l'exposition des avantages et agréments offerts par un jardin potager.

« C'est dans un bon potager qu'on trouve les ressources qui flattent les sens & qui substantent la nature ; c'est une espèce de magasin où on a recours tous les jours pour les besoins de la vie, & mieux il est assorti, plus le plaisir & le profit sont grands. Mais outre l'oeconomie [...], outre la peine & l'incommodité qu'on évite de l'aller chercher dans les environs, quand on ne l'a pas chez soi, quelle différence n'est ce pas de manger un fruit cueilli sous ses yeux, & mûri à son point ?[...] Quelle différence de saveur n'ont pas les légumes & herbage fraîchement coupés ¹ »

En cette moitié de siècle, l'imaginaire autour du jardin potager a dépassé celui négatif de la Renaissance. Depuis le XVI^e siècle, la consommation de légumes n'est plus automatiquement synonyme de pauvreté². L'envie de consommer les légumes de son jardin couplée à l'imperfection des techniques de conservations³, affirme la place du potager près de la maison (quand l'espace le permet)⁴.

La présence de légumes dans les jardins est très ancienne. La légende raconte qu'à l'intérieur des jardins suspendus de Babylone, le roi Nabuchodonosor, désireux de combler son épouse, fit planter des concombres arrivés d'Inde⁵. Bien des années plus tard, Dominique Villars estime que « La culture des champs et celle des jardins potagers précéda sans doute celle des jardins d'agrément et de plantes médicinales⁶ ». Au delà de leur aspect nourricier, les potagers sont d'autant plus importants qu'ils peuvent contenir des plantes médicinales « au service de la santé⁷ ».

Si la promiscuité entre les potagers et les hommes du XVIII^e siècle est souvent mentionnée par les historiens français, elle n'a pas fait l'objet de beaucoup d'études. Comme le disait, en 1959, Daniel Faucher, « Leur présence nous est si familière qu'elle ne

¹ COMBLES, *L'École du jardin potager*, Paris, Boudet, vol. 2, 1749, pp. 1-2.

² Dominique MICHEL, « Au fil des siècles : légumes méprisés, légumes anoblis », *Champ psychosomatique*, n° 29, 2003, p. 123.

³ La conservation des denrées se fait principalement avec l'utilisation d'alcool, de sel, d'huile, de vinaigre ou de graisse.

⁴ Claude-Marie VADROT, *La France au jardin : histoire et renouveau des jardins potagers*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2009, pp. 43-44.

⁵ *Ibid.*, pp. 18-19.

⁶ BMG, R 9750, pièce 1, Dominique VILLARS, *Projet pour l'établissement d'un jardin public de Botanique dans la ville de Grenoble*, copie partielle du ms. original, Grenoble, 1803, p. 2.

⁷ Hansjörg KÜSTER, *Petite histoire du paysage*, Strasbourg, Circé, 2013, p. 89.

paraît pas avoir besoin d'être signalée. [...] Ils ne sont habituellement mentionnés que lorsque leur présence à quelque chose d'insolite⁸ ». Les chercheurs qui se sont intéressés aux jardins, lui ont bien souvent préféré l'étude des parcs et lieux d'agrément à la française, à l'anglaise ou parfois chinois⁹. Les potagers représentent pourtant au même titre que le bâti, un patrimoine précieux. Ils sont omniprésents dans le paysage français, à la campagne comme en ville. C'est en tout cas ce qu'attestent les travaux de Frédérique Pitout sur Laval¹⁰, de Florent Quellier sur Paris¹¹, ainsi que de nombreuses monographies de villes parues en France ou à l'étranger¹². Aujourd'hui, lorsque l'on survole les rues de la ville de Grenoble, on n'aperçoit guère de jardins autres que les parcs et squares municipaux. Si peu de jardins privés subsistent, il n'en a pas toujours été ainsi. La lecture de certains inventaires après-décès¹³, des travaux de Dominique Villars¹⁴ ainsi que des études d'historiens tels que Roger Lachat¹⁵ témoigne du contraire.

L'étude de la ville de Grenoble à travers les jardins potagers du XVIII^e siècle, représente une approche nouvelle. Pour suivre les mots de Françoise Boudon, il est important de « quitter les allées enchantées de quelques grands parcs princiers pour aborder prosaïquement le grand nombre, l'histoire banale, mais très significative, des jardins des petites et moyennes demeures¹⁶ ». Au delà de la parcelle potagère, nous souhaitons faire une histoire à la fois sociale, culturelle et technique, une histoire « de la graine à l'assiette ». Une histoire qui s'intéresse aux différentes « réalités sociales ». Pour cela, nous avons choisi d'orienter nos recherches vers des actes de la pratique.

⁸ Daniel FAUCHER, « Les Jardins familiaux et la technique agricole », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 14, n° 2, 1959, p. 297.

⁹ Sur les jardins chinois voir par exemple l'article de Antoine GOURNAY, « Jardins chinois en France à la fin du XVIII^e siècle », *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient*, vol. 78, n° 1, 1991, pp. 259- 273.

¹⁰ Frédérique PITOOU, « Les pratiques de divertissement à Laval au XVIII^e siècle », *Histoire urbaine*, n° 1, janvier 2000, pp. 87- 104.

¹¹ Florent QUELLIER, « Le bourgeois arboriste (XVII^e -XVIII^e siècles) », *Histoire urbaine*, n° 6, juin 2002, pp. 23- 41.

¹² Daniel FAUCHER, « Les Jardins familiaux et la technique agricole », *op. cit.*, p. 297.

¹³ Par exemple l'inventaire révolutionnaire de Nicolas-François de Langon dont nous reparlerons. Archives départementales de l'Isère (désormais ADI), 9J262, Inventaire des biens de Nicolas-François de Langon pour sa maison de Grenoble, 13 nivôse an II.

¹⁴ Villars parle du jardin de M. de Liere situé près de la Porte de France, où sont cultivées des plantes rares, inconnues dans les ouvrages de Linné. Il dit aussi qu'« il existe des parterres, des jardins de fleurs, des pépinières, des semis, des massifs, des parcs ou jardins particuliers [...] Il faut aux amateurs un centre de ralliement, il faut à Grenoble un jardin public de Botanique » BMG, R 9750, pièce 1, Dominique VILLARS, Projet pour l'établissement d'un jardin public de Botanique dans la Ville de Grenoble, *op. cit.*, p. 14.

¹⁵ Roger-Louis LACHAT, « Les jardins des Dolle du château Feuillet où les folies babyloniennes de la Bastille », *Les affiches de Grenoble et du Dauphiné*, n° 2758, juillet 1977, pp. 1 - 5.

¹⁶ François BOUDON, « Histoire des jardins et cartographie en France », in. Monique MOSSER, Georges TEYSSOT, *Histoire des jardins de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Flammarion, 2002, p. 121.

Notre travail s'intéresse aux jardins potagers grenoblois du XVIII^e siècle. Nous l'évoquions précédemment, à cette époque, la culture potagère n'est plus principalement une nécessité. Les jardins potagers et fruitiers dépassent leur aspect nourricier et sont à la mode chez les élites¹⁷. L'apparition de nouveaux traités de jardinage l'atteste. Au regard des sources retrouvées (sur lesquelles nous reviendrons), nous n'avons pas pu borner plus précisément notre sujet. Cependant, la plupart des documents consultés concernent la seconde moitié du siècle¹⁸.

Nous avons décidé de concentrer notre recherche sur la ville de Grenoble. Au delà d'un aspect affectif, l'espace grenoblois représente un espace végétal dynamique, notamment autour de la botanique. Pour preuve, Dominique Villars herborise dans les alentours de la ville, à Sassenage, à Villard de Lans, au Moucherotte, à Revel ou encore à Uriage¹⁹. Notre étude s'intéresse prioritairement à Grenoble intra-muros et à ses très proches faubourgs. Cependant, au fil de nos recherches, nous avons été amenée à consulter des documents concernant des jardins plus éloignés (notamment aux Granges ou à la Tronche). Ces sources nous permettent de voir les informations disponibles en s'éloignant de la ville. Nous avons choisi d'étudier le jardin du château d'Uriage, malgré sa situation géographique plus éloignée de ville. C'est en effet en nous intéressant à ce château, que nous est venue l'idée de travailler sur les jardins potagers grenoblois du XVIII^e siècle.

Avant de débiter notre propos, il nous paraît important de définir quelques termes, pour expliquer certains de nos choix.

Le dictionnaire de Furetière définit le jardin comme une « terre cultivée qu'on ménage ordinairement derrière une maison pour lui donner de l'air, pour se promener, & pour lui servir d'ornement. Les jardins sont composez de partères pour les fleurs, de potagers, de vergers, de bois de futaye & d'allées²⁰ ». Cette définition montre que le mot jardin est utilisé pour recouvrir plusieurs réalités. Dans une source, derrière la mention

¹⁷ Florent QUELLIER, « Le bourgeois arboriste (XVII^e -XVIII^e siècles) », *op. cit.*, pp. 29-31.

¹⁸ A titre d'information, le document consulté le plus ancien date de 1634 (ADI, D17/2, Autorisation des constructions et délibération du Conseil de ville, 1634) et le plus récent de 1819 (Archives municipales de Grenoble (désormais AMG), 1G1, Propriétés bâties et non bâties, 1819).

¹⁹ Dominique VILLARS, *Mémoire concernant les études de la médecine et de la chirurgie*, Grenoble, 1790, p. 15.

²⁰ « Jardin », in. Antoine FURETIERE, *Dictionnaire universel, Seconde édition revüe, corrigée, augmentée par Monsieur Basnage de Bauval, 1701.*

« jardin » peut se trouver une parcelle potagère comme un jardin d'agrément. Il est également que ce « jardin » soit mixte, planté à la fois de légumes et de fruits.

Dans le même dictionnaire, le jardin potager est caractérisé comme « l'endroit où on cultive les herbes potagère. Les légumes potagers, qu'on met au pot pour faire des potages²¹. ». Les légumes sont « premièrement & particulièrement des grains qui viennent en gousse, comme pois, fèves, lentilles, & par extension des asperges, artichaut, racines, herbes potagères & autres choses de cette nature qui se cueillent dans les jardins²². ». La définition du mot verger indique que c'est un jardin « où l'on met des arbres portant fruits à pépins & à noyau²³. ». Or, la classification entre les fruits et les légumes n'est pas toujours évidente. C'est le cas notamment pour les espèces comme les melons qui se trouvent à la croisée de ces deux catégories²⁴. Les jardins potagers sont, en réalité, généralement des jardins potagers-fruitiers. C'est pourquoi, nous avons régulièrement employé ce terme dans notre travail.

Notre recherche interroge l'histoire des jardins potagers « de la graine à l'assiette ». Nous avons cherché à situer géographiquement les potagers grenoblois. A connaître leurs contenus (en terme de plantations et d'aménagements) ? Qui s'en occupe et comment ? D'où viennent les graines et les plants ? Comment utilise-t-on les récoltes ?

Au travers de ces problématiques et des réponses trouvées ou non, nous essayerons de savoir s'il est vraiment possible de faire l'histoire des jardins potagers grenoblois.

Les résultats de nos recherches se découpent en trois parties. Nous étudierons d'abord l'historiographie française des jardins, afin de replacer notre recherche dans un courant plus général et de présenter l'originalité de notre sujet. Nous présenterons ensuite notre corpus de sources, en mentionnant des pistes de recherches possibles et certaines conclusions de l'étude de ces documents. Dans la dernière partie, nous examinerons plusieurs cas précis de jardins potagers grenoblois du siècle des lumières.

²¹ « Potager », *in. Ibid.*

²² « Légumes », *in. Ibid.* Sur les légumes, l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert propose un article très complet. VENEL Gabriel-François, « Légume », *in. Denis DIDEROT et Jean le Rond D'ALEMBERT (dirs.), Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, vol. 17/9, 1751, p. 368.

²³ « Verger », *in. Antoine FURETIERE, Dictionnaire universel, Seconde édition revue, corrigée, augmentée par Monsieur Basnage de Bauval, op. cit.*

²⁴ Dominique MICHEL, « Au fil des siècles », *op. cit.*, p. 125.

Partie 1

-

Ecrire l'histoire des jardins : une historiographie plurielle et paradoxale

En histoire, il n'existe pas de travaux qui ne se nourrissent pas de ceux d'autres historiens. Les recherches évoluent au fil des modes, se construisent et se déconstruisent. Les sujets s'oublient, se réétudient et évoluent avec le temps. L'étude de l'historiographie et des thématiques adjacentes à notre sujet permet ainsi de replacer notre étude dans une histoire plus générale. Elle permet aussi, parfois, de constater l'existence de lacunes.

Dans son ouvrage paru en 1867, Arthur Mangin affirmait que

« L'histoire des jardins a, comme tout autre, sa philosophie, sa morale, elle se rattache par des liens étroits à l'histoire des arts, des sciences, des institutions civiles, politiques et religieuses, des mœurs, de la civilisation en un mot²⁵ »

Nous avons donc cherché à identifier les différents champs d'études et disciplines se rapprochant de l'histoire des jardins potagers. Dans le temps imparti pour la rédaction de ce mémoire, nous souhaitions avant tout faire le point sur la recherche française. L'histoire des potagers s'inscrit dans celle plus globale des jardins. Avant de nous intéresser aux jardins potagers et fruitiers, nous nous intéresserons aux différentes disciplines ayant étudié l'histoire des jardins. Notre choix de parler aussi de l'historiographie des jardins fruitiers procède de la proximité entre ces deux cultures. A l'époque moderne il n'est pas rare de trouver des fruits dans les potagers et vice-versa.

Notre second chapitre s'intéressera aux relations entre les hommes et les jardins. Ces relations sont plurielles. Nous avons choisi d'interroger, au travers du travail des historiens, les questions d'alimentation, le métier de jardinier et l'historiographie de la noblesse. Nous verrons ensuite que le regain d'intérêt historique pour les jardins (notamment potagers) s'inscrit dans un processus plus global.

²⁵ Arthur MANGIN, *Les Jardins : histoire et description*, Tours, Alfred Mame, 1867.

Chapitre 1 : L'historiographie des jardins, une source plurielle et paradoxale

Depuis l'antiquité, les auteurs ne cessent d'écrire sur la beauté et l'abondance des jardins potagers et fruitiers²⁶. Les jardins font partie intégrante du paysage français et se retrouvent dans les sources manuscrites et imprimées. Présents dans la réalité, on peut alors s'interroger sur leur place dans l'historiographie française. Les chercheurs se sont-ils intéressés à l'histoire des jardins dans la société et sous quels angles ? Les jardins potagers-fruitiers bénéficient-ils d'études poussées ? La première partie de ce chapitre s'intéresse aux travaux concernant l'histoire des jardins de manière générale, sans distinction de formes (jardins des simples, potagers, fruitiers, bouquetiers, ornementaux etc.). La seconde partie concerne plus spécifiquement les jardins potagers et fruitiers. Elle s'attache à montrer la manière dont ils sont traités dans l'historiographie française et l'émergence d'un dynamisme nouveau autour de leur étude.

Ce chapitre ne représente pas une étude historiographique complète. Nous avons cherché à montrer ici les grandes tendances de l'histoire des jardins, pour situer notre travail à l'intérieur de celle-ci.

I. Les jardins français en histoire

a. *l'histoire des jardins, un sujet pluridisciplinaire*

Dire qu'il existe beaucoup d'ouvrages sur les jardins serait un euphémisme. Toutes périodes confondues, les jardins génèrent une importante littérature dans des champs d'études parfois très différents. Si chaque discipline dispose de ces propres outils et méthodes de recherche, il convient de dépasser ces limites pour approfondir notre connaissance des jardins. Réaliser une liste de toutes les disciplines pouvant apporter aux chercheurs des connaissances sur les jardins déboucherait sans doute sur un travail incomplet. Nous ne donnerons donc que des exemples historiographiques touchant les disciplines les plus « proches » de l'histoire des jardins potagers.

²⁶ Par exemple dans le livre VII de l'*Odyssée*, Homère décrit les jardins d'Alkinoos sur l'île de Phaéciens. HOMERE, *L'odyssée, nouvelle édition traduite en françois avec des remarques par Mde Dacter*, 1771, Chez J. de Wetstein & fils, vol.5, 1771, pp. 293-296.

Les historiens de l'art par exemple, ont largement étudié le sujet des jardins (au sens général du terme). Leurs intérêts pour la question dépassent l'étude des représentations et des techniques picturales²⁷. On le constate en parcourant le site de l'Institut National d'Histoire de l'Art²⁸. Les thèmes d'études sont multiples et entrent parfois dans le champ d'une histoire culturelle. En 2013, par exemple, l'INHA a organisé deux journées d'étude intitulées « Entre jardin et table : regards sur la nature morte de fruits et légumes. Nouvelles approches du vivant ». Les thèmes abordés étudient la place des peintures comportant des fruits et légumes à « l'intersection des trois espaces sociaux et symboliques que sont le tableau, la table et le potager²⁹ ». Les historiens interrogent ainsi les pratiques et les goûts auxquels ces représentations font écho. Ceci ne reste qu'un exemple parmi tant d'autres mais, n'ayant pas étudié la place des jardins dans l'histoire de l'art, nous ne développerons pas plus le sujet.

De leur côté, les historiens de l'urbanisme s'intéressent depuis le milieu du XX^e siècle, aux promenades et jardins présents à l'intérieur des villes. Leurs études ne prennent cependant pas en compte les fonctions socio-culturelles de ces espaces³⁰. Pierre Levedan, dans son *Histoire de l'urbanisme* paru en 1941, est l'un des premiers à interroger ces lieux au même titre que les bâtiments³¹.

Parlons à présent de l'archéologie des jardins. A l'intérieur de la grande discipline archéologique, celle-ci recherche les traces du passé, humaines ou végétales. Pour ce faire, les chercheurs étudient le terrain, selon différents angles. Pour analyser le sol en surface, on utilise la prospection aérienne et la géophysique. L'étude des couches superficielles permet de retrouver les stigmates de la présence passée d'allées, de parterres ou de plantations. Quant à l'étude des couches profondes, elle permet de découvrir d'anciens éléments tels que des murs, terrasses ou poteaux. Pour travailler sur les deux dernières couches, les archéologues utilisent des techniques de fouille mais aussi de laboratoire telles que la micromorphologie³². Or, le niveau d'étude du sol ne dépend pas uniquement des

²⁷ Voir par exemple : Michael JAKOB, *Le jardin et les arts*, Gollion, 2009, 95 p.

²⁸ Désormais INHA.

²⁹ Voir le programme des journées sur le site de l'INHA : <http://www.inha.fr/fr/agenda/parcourir-par-annee/annees-2004-2013/entre-jardin-et-table-regards-sur.html?search-keywords=jardin>.

³⁰ Daniel RABREAU, Sandra PASCALIS, *La nature citadine au siècle des Lumières*, Nancy, William Blake&Co, 2005, p. 268.

³¹ Pierre LAVEDAN, *Histoire de l'urbanisme, Renaissance et Temps modernes*, t. 2, Paris, Henri Laurens, 1941, pp. 198-210.

³² Selon les définitions du Larousse : La micromorphologie est l'étude des constituants des sols et de leurs particularités d'assemblage.

éléments trouvés sur la parcelle. Il résulte aussi de recherches historiques complètes (souvent à l'aide de cartes anciennes et de leurs remises à l'échelle) visant aussi bien la parcelle étudiée que les sites qui l'entourent³³. Ces travaux préliminaires représentent une source historique riche, souvent délaissée par les historiens et les historiographes³⁴.

En Europe, la première utilisation de l'archéologie dans le cadre d'une étude des jardins date de 1920³⁵. Dans les années 1960-1980, l'archéologie permet aux historiens d'étudier l'organisation végétale des villes de Pompéi, Herculaneum et Oplontis, toutes détruites par le Vésuve³⁶. Contrairement à leurs homologues étrangers, depuis 1993, les archéologues français s'intéressent essentiellement aux traces de création humaines dans les jardins³⁷. David Jacques justifie ces recherches en déclarant que « l'idée selon laquelle le jardin serait un des produits les plus fragiles de l'activité humaine qui ne prend pas en compte l'étonnante capacité de survie de la végétation dans certaines conditions³⁸ ». Au delà de simples données techniques, les travaux des archéologues, particulièrement dynamiques depuis l'an 2000, apportent de précieuses informations à la compréhension historique des jardins de toutes les périodes³⁹. Les recherches de Françoise Boudon⁴⁰ ou Anne Allimant⁴¹ ont, par exemple, permis d'observer l'importance de la gestion des ressources hydrogéologiques dans l'aménagement des jardins modernes⁴². Georges Farhat⁴³ quant à lui, a confronté des plans anciens et la réalité du terrain pour démontrer

³³ Anne ALLIMANT, « Naissance de la problématique », *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 83-84, 2001, p 10 et 12.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ A Pompéi en Italie.

³⁶ Wilhelmina JASHEMSKI, *The Gardens of Pompeii, Herculaneum and the villas destroyed by Vesuvius*, New Chappelle, Caratzas Brothers, 1979, 372 p.

³⁷ Anne ALLIMANT, « Naissance de la problématique », *op. cit.*, p. 10.

³⁸ David JACQUES, « The techniques and uses of garden archaeology » *in*. *Journal of garden history*, January-march 1997, vol. 17, n°1. cité par Anne ALLIMANT, « Naissance de la problématique », *op. cit.*, p. 10.

³⁹ Alain FERDIERE, « Paul Van Ossel et Anne-Marie Guimier-Sorbets (dirs.), *Archéologie des jardins. Analyse des espaces et méthodes d'approche* », *Revue archéologique du Centre de la France*, vol. 53, 2015, p. 18.

⁴⁰ Françoise BOUDON, Jardins d'eau et jardins de pente dans la France de la Renaissance *in*. *Acte du colloque Architecture, jardin, paysage (1-4 juin 1992)*, Paris, Picard, 1999, pp. 137-183.

⁴¹ Anne ALLIMANT, « De terre et d'eau. La maîtrise des ressources hydrogéologiques dans la construction des jardins », *in*. Georges FARHAT (dir.), *André Le Nôtre, fragments d'un paysage culturel. Institutions, arts, sciences et techniques*, Sceaux, Musée de l'île-de-France, 2006, pp. 204-213.

⁴² Hervé BRUNON, « Questions et méthodes de l'histoire des jardins en France », *in*. Sabrina PELISSETTI, Lionella SCAZZOSI (dirs.), *A 25 anni dalle Carte di Firenze : esperienze e prospettive*, Florence, Leo S. Olschki, 2009, pp. 11-21, p. 5. L'auteur conseil de consulter de manière plus générale, Frédérique BOURA, L'Archéologie des jardins *in*. *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 83-84, 2001, pp. 5-63.

⁴³ Georges FARHAT, « Pratiques perspectives et l'histoire de l'art des jardins. L'exemple du Grand Canal de Sceaux », *in*. *Revue de l'Art*, n° 129, 2000, pp. 28-40 ; *Optique topographique : la Grande Terrasse de Saint-*

que la perspective et le positionnement des parterres des jardins de Le Nôtre dépasse l'esthétisme⁴⁴.

b. *Un premier regain d'intérêt pour l'étude des jardins autour des années 1980*

En histoire, la tradition de l'étude des jardins existe en France, depuis le XIX^e siècle autour d'auteurs comme Arthur Mangin⁴⁵. Dans la préface de son ouvrage *Les jardins : histoire et description*, l'auteur se réclame être le premier à analyser l'histoire de ce sujet. Il indique l'existence d'une centaine d'ouvrages sur les jardins, «en prose et en vers, langage technique et en style sentimental », mais aucun n'a encore entrepris d'en retracer l'histoire⁴⁶. Au cours de ce siècle, certains précurseurs reprennent aussi, de manière individuel, le travail de collecte et de recensement des espèces françaises commencé dès 1793 (pour les espèces fruitières) par le Muséum national d'histoire naturelle⁴⁷. Ces travaux mettent en place une importante base de données exploitable par les chercheurs. C'est d'ailleurs ce que fit en 1781 Joseph Decaisne dans les neuf volumes de son *Jardin fruitier du muséum*⁴⁸.

A la suite de Mangin, plusieurs spécialistes s'intéressent à l'histoire des jardins, tels que le paysagiste Edouard André⁴⁹, Ernest de Ganay⁵⁰, Marguerite Charageat⁵¹ ou encore Pierre Grimal⁵². Dans les dernières décennies du XX^e siècle, les historiens français s'interrogent à nouveaux sur la place des jardins dans l'histoire. Les années 1980 marquent en France comme en Italie, la redécouverte des « jardins historiques » après une longue

Germain-en-Laye, in. Hubert ASTIER, Alain DECAUX, Wanda DIEBOLT (dirs.), *Le Nôtre, un inconnu illustre?*, Paris, Centre des monuments nationaux, 2003, pp. 122-135.

⁴⁴ Hervé BRUNON, « Questions et méthodes de l'histoire des jardins en France », *op. cit.*, p. 6.

⁴⁵ Arthur MANGIN, *Les jardins : histoire et description*, Tours, A. Mame et fils, 1867, 444 p.

⁴⁶ *Ibid.*, préface.

⁴⁷ Philippe MARCHENAY, *A la recherche des variétés locales de plantes cultivées. Guide méthodologique*, Paris, Bureau des ressources génétiques, 1987, p. 24.

⁴⁸ Joseph DECAISNE, *Le jardin fruitier du muséum ou Iconographie de toutes les espèces et variétés d'arbres fruitiers cultivés dans cet établissement avec leur description, leur histoire, leur synonymie, etc.*, Paris, F. Didot frères, 9 vol., 1871.

⁴⁹ Édouard ANDRÉ, *L'art des jardins, traité général de la composition des parcs et jardins*, Paris, G. Masson, 1879, 848 p.

⁵⁰ Citons par exemple, Ernest DE GANAY, *Les jardins à la Française en France au XVIII^e siècle*, Paris, Van Oest, 1943; « Fabriques aux jardins du XVIII^e siècle : édifices de la Chine et de l'Orient, temples, belvédères, pavillons », *La Revue de l'art ancien et moderne*, t. 64, n°347, juillet 1933, pp. 49-74.

⁵¹ Par exemple, Marguerite CHARAGEAT, *L'art des jardins*, Paris, PUF, 1962, 186 p.

⁵² Entre autre : Pierre GRIMAL, *L'art des jardins*, Paris, PUF, 1954, 125 p. ; *Les jardins romains*, 3^e.éd., Paris, Fayard, 518 p.

période de latence. Ce regain d'intérêt est en partie lié à l'émergence du phénomène écologique. Il permet de mettre en avant l'intérêt de connaître et préserver le patrimoine historique naturel. Cette prise de conscience conduit à l'apparition de quelques publications consacrées aux jardins, comme le numéro complet de la revue *Monuments historiques* en 1976⁵³. Plusieurs manifestations scientifiques, telles que l'exposition « Jardins en France, 1760-1820. Pays d'illusion, terre d'expériences » ou la journée des plantes de Courson lancée en 1982, témoignent aussi de ce regain d'intérêt⁵⁴. La même année (1982), le ministère de l'équipement en collaboration avec le ministère de la culture, lance une opération nationale de recensement des jardins français « d'intérêt botanique, historique ou paysagers⁵⁵ ». Il existe en effet très peu d'« inventaire topographique et bibliographique des jardins d'un seul pays ». Monique Mosser n'en relève que deux : la *Bibliography of British Gardens* de Ray Desmond paru en Angleterre en 1984 et la *Bibliographie de l'art des jardins en France jusqu'en 1945* de Ernest de Ganay. La parution de ce second ouvrage en 1989 est encore « inédite » dans les années 2000⁵⁶.

La véritable réflexion autour de l'état des recherches sur les jardins intervient sous l'impulsion de Monique Mosser, dans les années 1990. Celle-ci consacre un numéro spécial de la revue *Histoire de l'art* à la question⁵⁷. L'historienne constate que, malgré l'existence d'une série d'actions de protection et de restaurations engagées depuis 1960, en réponse aux menaces dues à l'urbanisation accrue du territoire, l'histoire des jardins français demeure mal connue. Fort d'un important retentissement dans le monde historique, cette publication, soulignant la nécessité de connaître et étudier le patrimoine pour mieux le protéger⁵⁸, ouvre la voie à d'autres publications⁵⁹.

⁵³ Hervé BRUNON, « Questions et méthodes de l'histoire des jardins en France », *op. cit.*, p. 2.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ Monique MOSSER, Georges TEYSSOT, « L'architecture des jardins et l'architecture dans le jardin », *Histoire des jardins de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Flammarion, 2002, p. 7.

⁵⁷ Monique MOSSER, « L'Histoire des jardins en France, un état des lieux », *Histoire de l'art*, n°12, décembre 1990.

⁵⁸ Daniel RABREAU, Sandra PASCALIS, *La nature citadine au siècle des Lumières*, *op. cit.*, pp. 271-272.

⁵⁹ Hervé BRUNON, « Questions et méthodes de l'histoire des jardins en France », *op. cit.*, p. 1.

c. *Les années 2000 : L'histoire des jardins relancée ?*

A partir des années 2000, l'histoire des jardins semble intéresser de nouveaux chercheurs. L'accroissement de l'intérêt pour l'histoire des jardins apparaît clairement en 2004, autour de la fondation de la revue Polia⁶⁰. Les jeunes chercheurs à l'initiative du projet souhaitent créer un média français sur l'histoire des jardins identique à ceux existant ailleurs en Europe ou aux Etats-Unis⁶¹. Leur idée est de permettre aux travaux des chercheurs français (ouvrages, thèses ou mémoires etc.), de disposer d'une visibilité plus globale. Avant la création de Polia, ces recherches souvent dispersées, inédites et locales, paraissent dans des revues régionales. C'est le cas par exemple, à Grenoble, de l'étude de Roger-Louis Lachat sur le jardin des Dolle situé à la porte de France⁶². Aujourd'hui suspendue après cinq ans d'existence et dix numéros publiés, Polia aura mis à contribution 72 auteurs et publié plus de 53 articles inédits⁶³. La mise en place d'une revue française entièrement consacrée à l'histoire des jardins, atteste bien de l'intérêt pour le sujet.

En 2002, l'opération de recensement des jardins « botaniques, historiques et paysagers » (dont nous avons déjà parlé) dénombre plus de 10 000 parcs et jardins « dignes d'intérêt »⁶⁴. Durant toutes cette période et celle qui suit, la bibliographie des jardins s'enrichit d'ouvrages de référence récents. La même année, l'important *Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours* de Monique Mosser et Georges Teyssot est réédité⁶⁵. Citons également, pour exemple, la parution quelques années plus tard de l'ouvrage de Yves-Marie Allain et Janine Christiany, *L'Arts des jardins en Europe*⁶⁶. A partir des années 2000, il est parfois difficile de s'y retrouver, au milieu de la multiplicité de travaux parus sur les jardins. On peut alors se demander quelle est la place des potagers (contenant des légumes et des fruits) dans l'historiographie française.

⁶⁰ Polia, « Revue de l'association pour l'histoire de l'art des jardins ».

⁶¹ Par exemple *Garden History, Gartenkunst, Topiara Helvetica, Tuinskunst, Studies in the History of Gardens and Designed Landscapes*.

⁶² Roger-Louis LACHAT, « Les jardins des Dolle du château Feuillet où les folies babyloniennes de la Bastille », in *Les affiches de Grenoble et du Dauphiné*, n° 2758, juillet 1977, pp. 1- 5.

⁶³ Voir le site de la revue : <http://polia.canalblog.com/>

⁶⁴ Hervé BRUNON, « Questions et méthodes de l'histoire des jardins en France », *op. cit.*, p. 2.

⁶⁵ Monique MOSSER, Georges TEYSSOT, *Histoire des jardins de l'Antiquité à nos jours*, *op. cit.*

⁶⁶ Yves-Marie ALLAIN, Janine CHRISTIANY, *L'art des jardins en Europe*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2006, 631 p.

II. La place des jardins potagers-fruitiers dans l'historiographie française

a. *Potager et fruitier, des lacunes historiographiques communes*

Selon Florent Quellier, « l'histoire des jardins se préoccupe surtout des parcs, des jardins d'agrément mais accorde peu de place au potager-fruitier et ignore les jardins paysan⁶⁷ ». Ceux-ci appartiennent pourtant tous au paysage français, se trouvant parfois sur les mêmes parcelles. La plupart des travaux d'histoire urbaine, rurale et de géographie mentionnent pourtant la présence de jardin fruitier-potager. Bien que l'importance de leur production soit reconnue dans l'économie du siècle, celle-ci est souvent simplement évoquée⁶⁸.

La plupart des travaux s'intéressant aux cultures fruitières et potagères sont des études d'histoire rurale parues dans la seconde moitié du XX^e siècle. A partir des années 1970, l'histoire rurale est l'un des domaines les plus dynamiques de la recherche française⁶⁹. Pourtant, ces recherches entrent rarement dans les détails des cultures fruitières et potagères⁷⁰. Celles-ci se concentrent sur des zones géographiques précises, situées essentiellement autour de la méditerranée et de la Touraine. Citons, par exemple, l'étude d'Emmanuel Le Roy Ladurie, *Les paysans de Languedoc*⁷¹ ou celle de Louis Stouff, *Ravitaillement et alimentation en Provence aux XII^e et XV^e siècle* directement liée aux encouragements de Fernand Braudel pour une histoire de l'alimentation⁷².

La France n'est pas le seul pays à connaître des lacunes historiographiques sur l'histoire des jardins potagers-fruitiers. Au Canada, Sylvie Dépatie constate que « si quelques études ont montré que les fruits et légumes occupaient une place importante dans

⁶⁷ Florent QUELLIER, *Des fruits et des hommes: L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, Rennes, PUR, 2003, p. 14.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 9.

⁶⁹ Francisco García GONZALEZ, « L'histoire rurale de l'Espagne moderne : de l'influence de l'historiographie française à l'internationalisation », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 33, 2010, p. 118.

⁷⁰ Noël COULET, « Pour une histoire du jardin, Vergers et potagers à Aix-en-Provence: 1350-1450 », *Le Moyen âge*, 1967, p. 239.

⁷¹ Emmanuel LE ROY LADURIE, *Les paysans de Languedoc*, 2 vol., Paris, La Haye, Mouton, 1966.

⁷² Abel WILHELM, « Louis Stouff, Ravitaillement et alimentation en Provence aux XIV^e et XV^e siècles », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 29, n°4, 1974, p. 827.

l'alimentation de l'époque, les monographies d'histoire rurale traitent très rapidement le sujet⁷³ ». Cette phrase résume bien l'état de l'historiographie du sujet dans ces deux pays.

L'étude des jardins potagers-fruitiers passe aussi par celle des traités d'agronomie et d'horticulture des XVII^e et XVIII^e siècles. Ces ouvrages donnent aux lecteurs une idée des cultures et des techniques de l'époque⁷⁴. Sur le sujet, les recherches d'André Bourde⁷⁵, bien que non spécialiste, apparaissent comme très complets⁷⁶. Citons aussi le travail d'Antoine Jacobsohn où l'auteur fait une synthèse des techniques de jardinage exposées dans les principaux traités parus en France entre le XVI^e et le XIX^e siècle⁷⁷. Au delà de l'histoire rurale, les historiens étudient aussi ces traités dans le cadre d'une histoire des bibliothèques, des cabinets de curiosités, de l'alimentation ou d'une histoire culturelle et sociale.

Depuis les années 1980, les recherches menées en histoire du paysage participent aussi, à la connaissance des potagers et fruitiers français. Des historiens et géographes français, tels que Xavier de Planhol⁷⁸, Jean-Robert Pitte⁷⁹ ou encore Bernard Quelliet⁸⁰, auteurs d'ouvrages de référence, participent au renouvellement de l'histoire urbaine par l'étude des zones non bâties.

Avant cela et dès les années 1950, l'histoire des jardins potagers-fruitiers bénéficie des travaux des géographes. En étudiant la place de l'agriculture dans les sociétés françaises, ceux-ci s'intéressent parfois à la place des jardins de légumes et de fruits. Sur le sujet, Florent Quellier cite par exemple, le travail de Michel Phlipponneau sur *La vie Rurale dans la banlieue parisienne*⁸¹. L'auteur y étudie l'Ancien Régime, pour comprendre

⁷³ Sylvie DEPATIE, « Jardins et vergers à Montréal au XVIII^e siècle », in. Sylvie DEPATIE, Catherine DESBARATS et al., *Vingt ans après, Habitants et marchands: Lectures de l'histoire des XVII^e et XVIII^e siècles canadiens*, McGill-Queen's Press, 1998, p. 226.

⁷⁴ Citons par exemple sur les jardins potagers l'œuvre de COMBLES, *L'École du jardin potager*, 2 vol., Paris, Boudet, 1749. ou encore sur la culture des pêcheurs son *Traité de culture des pêcheurs*, Paris, Le Prieur, 1759.

⁷⁵ André J. BOURDE, *Agronomie et agronomes en France au XVIII^e siècle*, Paris, S.E.V.P.E.N, 3 vol., 1967.

⁷⁶ Michel BRUGUIERE, « Naissance de l'agronomie moderne, André Bourde, Agronomie et agronomes en France au XVIII^e siècle », *Journal des savants*, vol. 1, n° 1, janvier-mars 1969, pp. 55- 60.

⁷⁷ Antoine JACOBSON, *Anthologie des bons Jardiniers. Traités de jardinage français du XVI^e au début du XIX^e siècle*, Paris, Flammarion, 2003, 350 p.

⁷⁸ Xavier DE PLANHOL, *Géographie historique de la France*, Paris, Fayard, 1988, 635 p.

⁷⁹ Jean-Robert PITTE, *Histoire du paysage français, de la préhistoire à nos jours*, 2 vol., Paris, Taillandier, 1983, 238 p. et 203 p.

⁸⁰ Bernard QUELLIET, *Le paysage retrouvé*, Paris, Fayard, 1991, 697 p.

⁸¹ Michel PHILIPPONNEAU, *La vie rurale de la banlieue parisienne : étude de géographie humaine*, Paris, Armand Colin, 1956, 596 p.

le cadre agraire parisien des XIX^e et XX^e siècles⁸². Il étudie notamment le rôle des « grands seigneurs et riches bourgeois » dans la production légumière et fruitière parisienne⁸³.

b. *Florent Quellier, le renouveau de l'histoire arboricole française...?*

Jardins fruitiers et potagers, lorsqu'ils ne partagent pas la même parcelle, se cultivent souvent à proximité. Ainsi, l'étude de travaux sur les jardins fruitiers français donne aussi des informations utiles à l'histoire de jardins potagers. Bien que le goût pour la culture et la consommation de fruits et légumes du jardin au XVIII^e siècle soit attesté par les historiens, il n'existe presque aucun ouvrage d'histoire général sur le sujet. Il faut entendre par là que peu d'études s'intéressent à la culture fruitière, d'un point de vue à la fois culturel et technique. Quelque soit leur période d'étude, les historiens ont orienté leurs recherches sur des arbres présents depuis des millénaires tels que les châtaigniers⁸⁴ ou les oliviers⁸⁵. Il existe bien des ouvrages sur les arbres couramment plantés dans les jardins du XVIII^e siècle, mais ceux-ci sont plus documentaires qu'historiques. Citons, par exemple, *Le prunier* de Michel Roussillat⁸⁶, *Le pommier* de Thierry Delahaye⁸⁷ ou encore *Le poirier* de Claude Scribes⁸⁸, tous publiés aux alentours de l'année 2000 chez Actes Suds.

Parut en 2003, l'ouvrage de Florent Quellier, issu de sa thèse (soutenue en 2001), *Des fruits et des hommes : l'arboriculture fruitière en Ile-de-France, vers 1600-vers 1800*, reste encore aujourd'hui, l'une des seules études aussi poussée consacrée entièrement à

⁸² Florent QUELLIER, *Des fruits et des hommes: L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, op. cit., p. 12. Il cite aussi le travail de Jean TRICART, *Culture fruitière dans la région parisienne*, Paris, 1948, 150 p.

⁸³ René LEBEAU, « Michel Philipponneau, La vie rurale de la banlieue parisienne. Etude de géographie humaine », *Revue de géographie de Lyon*, 1959, vol. 34, n° 1, p. 76.

⁸⁴ Florent Quellier cite par exemple de Ariane BRUNETON-GOVERNATORI, *Châtaignes et marrons*, Paris, Messidor, 1991, 108 p. ainsi que *Châtaignes et châtaigniers en France au 18^e et 19^e siècle, analyse ethnohistorique d'une culture et d'une consommation*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, 1982.

⁸⁵ Claire AMOURETTI, *Le livre de l'olivier*, La Calade, Edisud, 1985, 173 p. cité par Florent QUELLIER, *Des fruits et des hommes: L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, op. cit., p. 9.

⁸⁶ Michel ROUSSILLAT, *Le prunier*, Arles, Actes Sud, 1997, 87 p.

⁸⁷ Thierry DELAHAYE, *Le pommier*, Arles, Actes Sud, 1997, 99 p.

⁸⁸ Claude SCRIBES, *Le poirier*, Arles, Actes Sud, 1999, 91 p.

l'arboriculture. Citons aussi, bien que moins récent, le travail de Hugues Neveux sur le commerce fruitier dans la région parisienne⁸⁹.

Bien que nos recherches s'intéressent aux jardins potagers, nous avons utilisé le travail de Quellier comme un ouvrage de référence. Celui-ci analyse l'aspect culturel de l'arboriculture entre ville et campagne, de la production à la consommation de fruits. Il s'intéresse aussi aux techniques de productions, et compare les informations contenues dans les traités à celles retrouvées dans les archives⁹⁰. Suite à la parution de son ouvrage, Quellier publie de nombreux articles dans les revues d'histoire françaises, comme par exemple la *Revue d'histoire urbaine*⁹¹ et la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*⁹². Ses travaux présentent de nouvelles manières d'étudier l'histoire des jardins, pourquoi pas potagers, et participent à son renouveau. Plus récemment encore, Quellier étudie le rapport entre l'homme et les productions du jardin au travers de la *Gourmandise*⁹³. Reste maintenant à savoir si après lui, d'autres études vont suivre et s'intéresser en profondeur aux questions culturelles, sociales et techniques de l'arboriculture française.

c. ...Et potagère ?

Dans le cadre de ses recherches sur les jardins, Florent Quellier publie en 2012 une *Histoire du jardin potager*⁹⁴. Disons le, ce travail est le seul ouvrage récent d'histoire française aussi complet que nous ayons trouvé. Il faut dire que le « jardin potager est le parent pauvre des études portant sur le paysage et l'histoire des jardins⁹⁵ ». Les sources, de son histoire, semblent assez rares et très éparpillées. A l'inverse des jardins d'agrément et des parcs, les potagers n'ont pas généré de bibliographie importante. Nous l'avons vu, l'étude des potagers se fait essentiellement de manière indirecte. On trouve, par exemple,

⁸⁹ Hugues NEVEUX, *Production et Commerce des fruits dans la région de Montmorency dans la seconde moitié du XVII^e siècle*, thèse d'histoire sous la direction de Victor-Louis Tapie, 1958, 203 p.

⁹⁰ Antoine JACOBSON, « Florent Quellier, Des fruits et des hommes. L'arboriculture fruitière en Ile-de-France (vers 1600-vers 1800) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2008, n° 55, p. 206.

⁹¹ Florent QUELLIER, « Le bourgeois arboriste (XVII^e -XVIII^e siècles) », *op. cit.*

⁹² Florent QUELLIER, « Le jardin fruitier-potager, lieu d'élection de la sécurité alimentaire à l'époque moderne », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, mars 2004, n° 51-3, pp. 66- 78.

⁹³ Florent Quellier, *Gourmandise*, Paris, Armand Colin, 2010 (réimp. 2013), 224 p.

⁹⁴ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, Paris, A. Colin, 2012, 191 p.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 7. Sur le sujet voir l'article de Florent QUELLIER, « L'historien face au jardin potager-fruitier de l'époque moderne : sources et grilles de lecture », *Archéologie des jardins*, 2014, n° 26, pp. 185- 196, que nous n'avons pas réussi à nous procurer.

sa trace au fil des travaux des géographes, des archéologues ou des urbanistes ainsi que dans les monographies urbaines et familiales⁹⁶.

Comme pour l'arboriculture, les recherches sur les potagers lient rarement les aspects culturels et techniques. Daniel Faucher publie en 1959, dans les annales, l'un des tout premiers articles sur les « jardins familiaux ». L'historien expose au lecteur, de manière assez globale, les plantations légumières des jardins français de l'époque moderne et les techniques utilisées pour leurs cultures⁹⁷. En 1967, Noël Coulet constate, dans un article sur les vergers et potagers d'Aix-en-Provence du XIV^e et XV^e siècle, le vide historique autour du sujet⁹⁸.

Depuis les années 1990, quelques travaux, outre celui de Quellier, semblent témoigner d'un regain d'intérêt, bien que timide, pour le sujet. On peut ainsi citer un article de Jean-Michel Roy et Françoise Turek sur « Les cultures légumières à Aubervilliers⁹⁹ » et la thèse d'histoire de Marion Rouet sur les *Potagers aristocratiques et royaux en Ile-de-France : (fin XVII^e-fin XVIII^e siècle)*¹⁰⁰. Citons, également, le travail de Bernard Beck sur *Le jardin potager des seigneurs de Hambye*¹⁰¹. Malgré ces quelques travaux, l'histoire des jardins potagers de l'époque moderne reste un champ à explorer, si les sources le permettent.

Ce chapitre montre les grands traits de l'historiographie française des jardins. L'histoire des jardins se trouve à la croisée de différentes disciplines et de différentes histoires, ayant toutes des méthodes et des axes de recherches différents. Cette somme de « petites mentions » représente pourtant une pépinière d'informations. Mais, tous les chercheurs s'accordent à dire que l'éparpillement des sources rend leurs consultations difficiles. Si les jardins sont largement traités par les historiens de l'art, les travaux des

⁹⁶ Daniel FAUCHER, « Les Jardins familiaux et la technique agricole », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 14, n° 2, 1959, p. 297.

⁹⁷ *Ibid.*, pp. 297-307.

⁹⁸ Noël COULET, « Pour une histoire du jardin, Vergers et potagers à Aix-en-Provence: 1350-1450 », *op. cit.*, p. 239.

⁹⁹ Jean-Michel Roy, Françoise Turek, « Les cultures légumières à Aubervilliers. Aspects techniques et commerciaux », *Mémoires de la fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île de France*, t. 43, 1992, pp. 13-15.

¹⁰⁰ Marion Rouet, *Potagers aristocratiques et royaux en Ile-de-France : (fin XVII^e-fin XVIII^e siècle)*, Thèse d'histoire, Paris 13, 2011.

¹⁰¹ Bernard BECK, « Le jardin potager des seigneurs de Hambye », *Annales de Normandie*, n° 2, 2012, pp. 277- 289.

historiens sont plus rares. Ces derniers se contentent, la plupart du temps, d'évoquer leurs existences lors de l'étude d'un autre sujet. L'historiographie des jardins connaît pourtant depuis les années 1980, puis autour des années 2000, une nouvelle « vitalité ». Cependant, les nouveaux travaux historiques favorisent bien souvent l'histoire des jardins célèbres à celle des parcelles plus communes. L'histoire des jardins potagers-fruitiers souffre des mêmes lacunes. Toutefois, depuis les années 2000, certains historiens comme Florent Quellier s'intéressent différemment à ces jardins, à leurs productions et à leurs caractère culturel et social¹⁰². En s'inscrivant dans une faille historiographique, ces travaux donnerons peut-être dans les années à venir, des idées à d'autres chercheurs.

¹⁰² Florent QUELLIER, *Des fruits et des hommes: L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, Rennes, PUR, 2003 ; *Gourmandise*, Paris, Armand Colin, 2010 (réimp. 2013), 224 p.; *Histoire du jardin potager*, Paris, A. Colin, 2012, 191 p.

Chapitre 2 : Des thèmes complémentaires à l'histoire des jardins potagers

Nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'étude des jardins se trouve à la croisée de plusieurs histoires. Les jardins potagers-fruitiers sont à la fois parcelles de terre, producteurs de denrées et de richesse, créateurs d'emploi et observateurs de niveau social. En dépassant l'aspect physique du jardin, d'autres champs d'études historiographiques s'ouvrent à nous. Par exemple, les travaux sur l'histoire de l'alimentation et de l'approvisionnement des villes nous renseignent sur les liens existants entre les hommes et les jardins potagers. Nous nous intéresserons à l'historiographie de ces deux champs historiques. Nous étudierons ensuite rapidement, l'apport possible (ou non) des historiens des mentalités et de la noblesse. Nous examinerons ensuite les travaux sur le métier de jardinier. Pour terminer, nous nous éloignerons des écrits, pour nous intéresser à des initiatives moins matérielles, témoignant d'un regain d'intérêt général pour les jardins potagers-fruitiers

I. Alimentation et approvisionnement

a. « *Faire l'histoire de l'alimentation c'est se donner les moyens d'approcher l'histoire totale de la société*¹⁰³ »

La question de l'utilisation des productions du jardin est l'un des thèmes les plus évidents lorsqu'on s'intéresse aux jardins potagers-fruitiers. Dans les années 1961, autour de Fernand Braudel, la seconde génération d'historiens des annales appelle à se pencher sur la question de l'alimentation¹⁰⁴. Si personne ne doute du fait qu'une part de la production des potagers est, directement ou indirectement, consommée dans les foyers, les historiens qui suivent l'appel des annales n'apportent pas d'informations conséquentes ou

¹⁰³ Frédérique PITOU, « Florent Quellier, La table des français. Une histoire culturelle (XV^e-début du XIX^e siècle) », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 30, n° 2, 2008, p. 160.

¹⁰⁴ Séverine GOJARD, Anne LHUISSIER, Faustine REGNIER, « Lire la société à travers l'alimentation », *in Sociologie de l'alimentation*, Paris, La Découverte, 2009, p. 9.

nouvelles¹⁰⁵. Les sources des jardins potagers et de l'autoconsommation, ne semblent pas adaptées à l'histoire sérielle en vogue dans ces années¹⁰⁶. Le manque de données et l'éparpillement des sources ne « réussit pas, ou mal, à dépasser le stade descriptif, et à déboucher sur des hypothèses d'interprétation ou un essai de classement des données¹⁰⁷ ». Les historiens préfèrent, à l'étude de la consommation de légumes, celles de grains et de la viande. Citons, par exemple, l'étude de Georges Montpied parue en 1977 sur l'alimentation carnée et l'organisation de la boucherie à Grenoble au XIV^e- XV^e siècle¹⁰⁸. Aujourd'hui encore, l'un des seuls articles relayé par les historiens sur l'alimentation des grenoblois du siècle des lumières, reste celui écrit en 1994 par René Favier sur le marché de la viande¹⁰⁹.

L'étude de l'alimentation apparaît toujours, en 2010, comme « une thématique assez neuve¹¹⁰ ». Au sortir d'une histoire essentiellement quantitative, les historiens disposent d'un champ de recherche à explorer par la multiplication et la confrontation de sources de natures différentes. A la suite des travaux de Jean-Louis Flandrin sur l'alimentation¹¹¹, les chercheurs français et étrangers s'intéressent aux contenus des assiettes sous l'angle des sensibilités¹¹². Ils étudient les compositions des recettes et leurs significations sociales. La présence de produits du potager dans les plats de l'époque moderne permet de faire le lien entre la terre et l'assiette. L'historien peut ainsi juger de l'engouement ou du désintérêt pour un produit. Il est en revanche impossible de savoir dans quelle mesure ces recettes sont réalisées, ni dans quels foyers¹¹³.

¹⁰⁵ Florent QUELLIER, *Des fruits et des hommes: L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, op. cit., p. 13.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 13.

¹⁰⁷ Maurice AYMARD, « Pour l'histoire de l'alimentation : quelques remarques de méthode », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 30, n° 2, 1975, pp. 431- 444.p. 431.

¹⁰⁸ Gabriel Montpied, « Alimentation carnée et organisation de la boucherie à Grenoble au XIV^e et XV^e siècles », *Cahiers d'Histoire*, t. 22, Lyon, 1977, pp. 37- 60.

¹⁰⁹ René FAVIER, « Le marché de la viande à Grenoble au XVIII^e siècle », *Histoire, économie et société*, vol. 13, n° 4, 1994, pp. 583- 604.

¹¹⁰ Philippe MEYZIE, *L'alimentation en Europe à l'époque Moderne*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 7.

¹¹¹ En autres ouvrages : Jean-Louis FLANDRIN, Massimo MONTANARI (dirs.), *Histoire de l'alimentation*, Paris, Fayard, 1996, 915 p. ou encore de Jean-Louis FLANDRIN, *L'ordre des mets*, Paris, O. Jacob, 2002, 300 p. ; *La blanquette de veau histoire d'un plat bourgeois*, Paris, J-P. Rocher, 2002, 79 p.

¹¹² Citons par exemple, Barbara KETCHAM-WHEATON, *L'office et la bouche, histoire des mœurs de la table en France, 1300-1789*, Paris, Calmann-Lévy, 1984, 380 p. mais aussi Trude EHLERT, « Les manuscrits culinaires médiévaux et le modèle allemand... », in. Martin BRUEGEL, Bruno LAURIOUX, *Histoire et identités alimentaires en Europe*, Paris, Hachette, 2002, pp. 121-132.

¹¹³ Florent QUELLIER, *Des fruits et des hommes: L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, op. cit., p. 13.

Les années 2000 semblent marquées par un tournant historiographique dans les recherches sur l'alimentation¹¹⁴. L'ouvrage de Florent Quellier, *La table des français. Une histoire culturelle (XV^e-début du XIX^e siècle)*¹¹⁵, paru en 2007, apparaît comme la « synthèse universitaire de référence sur l'histoire de l'alimentation à l'époque moderne » marquante¹¹⁶. En partant de l'idée que « faire l'histoire de l'alimentation c'est se donner les moyens d'approcher l'histoire totale de la société », Quellier traite aussi bien des habitudes alimentaires des élites que de celles du peuple¹¹⁷. Il étudie la composition des plats selon les saisons, mais aussi les pièces qui accueillent la table autant et les pratiques sociales qui accompagnent le repas¹¹⁸. La même année, le travail de Philippe Meyzie sur les tables du sud-ouest présage, selon Quellier, d'un passage de la génération faisant l'« histoire de l'alimentation à la manière de Jean-Louis Flandrin » à une nouvelle histoire, régionale, s'intéressant aussi aux sources manuscrites¹¹⁹. En 2010, Meyzie publie d'ailleurs un ouvrage sur *l'Alimentation en Europe à l'époque Moderne*¹²⁰.

b. *La place des fruits et légumes dans l'histoire de l'approvisionnement*

En amont des assiettes, les fruits et légumes du potager se retrouvent aussi sur les étales des marchands. Se pose alors la question de la provenance de ces produits. A l'intérieur des villes (où le maillage urbain ne permet pas toujours de cultiver un carré de terre), les marchés représentent une forme possible d'approvisionnement.

Alors qu'en Belgique Henri Pirenne mentionne dès le début du XX^e siècle l'importance des marchés dans les villes du Moyen-Âge¹²¹, il faut attendre la seconde

¹¹⁴ Florent QUELLIER, « Philippe Meyzie, La table du Sud-Ouest et l'émergence des cuisines régionales (1700-1850). », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 4, n° 55, 2008, p. 210.

¹¹⁵ Florent QUELLIER, *La table des français : une histoire culturelle (XV^e-début du XIX^e siècle)*, Rennes, PUR, 2007, 290 p.

¹¹⁶ Frédérique PITOU, « Florent Quellier, La table des français. Une histoire culturelle (XV^e-début du XIX^e siècle) », *op. cit.* p. 160.

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ Florent QUELLIER, « Philippe Meyzie, La table du Sud-Ouest et l'émergence des cuisines régionales (1700-1850). », *op. cit.* p. 210.

¹²⁰ Philippe MEYZIE, *L'alimentation à l'époque moderne. Manger et boire, XVI^e –XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2010, 288 p.

¹²¹ Henri PIRENNE, *Les villes du Moyen-Âge, essai d'histoire économique et sociale*, Bruxelles, M. Lemartin, 1927, 205 p.

moitié du siècle, pour assister en France, à l'émergence d'articles sur le sujet¹²². A l'époque, l'histoire française est marquée par la prédominance de l'histoire économique et les chercheurs étudient essentiellement les foires et marchés sous cet angle¹²³. Les nombreux articles sur l'approvisionnement sortent dans les collections « Ports, routes, trafics » et « Affaires et gens d'affaires » lancées par Fernand Braudel¹²⁴. Paraissent aussi à cette époque, de nombreuses monographies s'intéressant aux activités commerciales et financières de certaines villes et familles¹²⁵.

Aujourd'hui encore, rares sont les historiens à s'être intéressés en détail aux différentes denrées disponibles *sur les marchés français de l'époque moderne. Les produits de la vigne et les céréales sont les seuls éléments à avoir été véritablement étudiés par les historiens*. L'américain Steven Kaplan¹²⁶ est le premier à avoir étudié la question, en travaillant sur le fonctionnement de l'approvisionnement de la capitale en pain et céréales¹²⁷. Du côté de l'étude de la vigne, signalons les travaux de Roger Dion¹²⁸ et de Marcel Lachiver¹²⁹

L'étude des autres denrées comme les fruits et légumes, encore minimes, concerne essentiellement la ville de Paris. L'approvisionnement en viande¹³⁰, en beurre et en œufs,

¹²² Isabelle THEILLER, « La création des marchés hebdomadaires », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 24, n° 2, 2006, p. 105.

¹²³ Citons par exemple pour l'époque moderne les travaux de Dominique MARGAIRAZ, *Foires et marchés dans la France préindustrielle*, Paris, EHESS, 1988, 275 p.

¹²⁴ Par exemple : Fernand BRAUDEL, Ruggiero ROMANO, *Navires et marchandises du port de Livourne*, Paris, Armand Colin, 1951, 125 p. ou Etienne TROCME, Marcel DELAFOSSE, *Le commerce rochelais de la fin du XV^e au début du XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1952, s. n.

¹²⁵ Par exemple : Paul BUTEL, *Les négociants bordelais, l'Europe et les îles au XVIII^e siècle*, Paris, Aubier, 1974 ; Charles CARRIERE, *Négociants marseillais au XVIII^e siècle*, Marseille, Institut historique de Provence, 1976 ; Pierre LEON, *Marchands et spéculateurs dauphinois dans le monde antillais du XVIII^e siècle. Les Dolle et les Raby*, Paris, Les Belles Lettres, 1963. Tout ces exemples sont donnés par Françoise BAYARD, Patrick FRIDENSON et Albert RIGAUDIERE, *Genèse des marchés: Colloque des 19 et 20 mai 2008*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2015, introduction.

¹²⁶ Steven Kaplan, *Le complot de la famine : histoire d'une rumeur au XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin/EHESS, 1982, 77 p. ; *Le pain, le peuple et le roi : la bataille du libéralisme sous Louis XV*, Paris, Perrin, 1986, 461 p. ; *Les ventres de Paris : pouvoir et approvisionnement dans la France d'Ancien régime*, Paris, Fayard, 1988, 702 p. ; *Le meilleur pain du monde : les boulangers de Paris au XVII^e siècle*, Paris, Fayard, 1996, 766 p.

¹²⁷ Reynald ABAD, *Le grand marché, l'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2002, p. 9.

¹²⁸ Roger DION, *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX^e siècle*, Paris, Flammarion, 1977, 768 p.

¹²⁹ Marcel LACHIVER, *Vins, vignes et vigneron : histoire du vignoble français*, Paris, Fayard, 1997, 724 p.

¹³⁰ Par exemple Thierry ARGANT, *L'alimentation d'origine animale à Lyon des origines au XX^e siècle*, Université de Lyon II, thèse de doctorat, 2001, p. 413 ; René FAVIER, « Le marché de la viande à Grenoble au XVIII^e siècle », *op. cit.*

en menues denrées¹³¹ et en poisson¹³², a été traité dans quelques articles. Mais, la volaille, le lait, le fromage, les huîtres, les fruits et les légumes sont restés totalement ignorés jusqu'en 2002¹³³. A cette date, la thèse puis l'ouvrage de Reynald Abad, viennent combler ce vide historiographique¹³⁴. Chacune des trois parties de son travail s'intéresse à l'arrivée dans la capitale d'un produit (la viande, les poissons et les menues denrées dont les fruits et légumes). L'intérêt de cet ouvrage réside dans le suivi des produits depuis leurs productions jusqu'à leurs consommations¹³⁵. Dans son chapitre sur les menues denrées, l'auteur souligne, une fois de plus, la difficulté de remonter leurs traces. Celles-ci ne rentrent pas dans un schéma économique précis. On en trouve sur les étales de différents marchands, dans des boutiques, sur des marchés ou des foires. Elles peuvent aussi provenir de circuits parallèles, par le biais de messagers, ou arriver des propriétés campagnardes de certains consommateurs. Le calcul de la part d'autoproduction dans l'alimentation de l'ancien régime pose ainsi problème. Si les historiens connaissent son existence par les sources, elle est très difficilement quantifiable¹³⁶.

c. *Au-delà de l'alimentation, l'étude de la relation entre les hommes et les jardins*

L'étude des jardins potagers, au travers de leurs interactions avec l'homme, est un sujet complexe. Il est difficile de définir précisément le lien qui unit les hommes, quel que soit leurs statuts (propriétaires, jardiniers etc.) à la parcelle.

Depuis l'émergence d'une « histoire des mentalités » empruntée aux anthropologues tels que Lucien Lévy-Bruhl, les historiens utilisent les objets, pour faire le lien entre l'homme et son environnement¹³⁷. Issus de ce courant, les historiens de la seconde moitié du XX^e siècle se sont interrogés sur cette relation entre l'homme et son cadre de vie. Les

¹³¹ Citons l'article d'Anne-Marie COCULA-VALLIERE, « La galette et le pot de beurre : l'approvisionnement menu des villes (XVI^e-XVIII^e siècle », in *L'approvisionnement des villes de l'Europe occidentale au Moyen-Âge et aux Temps Moderne*, Flaran 5, 1983, pp. 231-236.

¹³² Anne MONTENACH, « Le marché du poisson à Lyon au XVII^e siècle », *Rives méditerranéennes*, 2012, n^o 43, pp. 13- 25.

¹³³ Reynald ABAD, *Le grand marché, l'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien Régime*, op. cit., pp. 618-621.

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ Anne CONCHON, « Reynald Abad, Le grand marché. L'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien régime », *Revue historique*, n^o 629,, 2004, p. 207.

¹³⁶ Reynald Abad, *Le grand marché, l'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien Régime*, op. cit.

¹³⁷ Daniel ROCHE, *Histoire des choses banales*, Paris, Fayard, 1997, pp. 9-17.

chercheurs, à la suite des travaux de Georges Duby¹³⁸, se sont intéressés aux modifications et à l'appropriation des espaces par l'homme. Cet angle d'étude s'accompagne d'un intérêt grandissant pour de nouvelles sources telles que les écrits du for privé ou les sources judiciaires et notariales. Il n'est pas rare de retrouver à l'intérieur des travaux qui en découlent, quelques paragraphes sur les jardins fruitiers-potagers. C'est le cas par exemple, dans les travaux de Alain Corbin¹³⁹ et de Georges Vigarello¹⁴⁰.

En tant qu'outil d'apparat, les jardins sont aussi mentionnés dans les études sur la noblesse française de l'époque moderne¹⁴¹. Ces mentions semblent cependant, une fois de plus, assez lacunaires. Florent Quellier conclut d'ailleurs de ces recherches historiographiques, que « les études sur la noblesse n'ont pas exploité le statut culturel de l'arbre fruitier¹⁴² ». Il en est de même pour les potagers du siècle des lumières. Les études sur la noblesse ne sont pas les seules à donner peu d'informations sur les potagers. Nous n'avons pas trouvé non plus, d'ouvrages sur le rapport entre les personnes plus modestes et leurs potagers urbains.

Le travail représente une autre forme de lien entre les hommes et les jardins. Depuis les années 1996, les historiens s'intéressent aux « créateurs de jardins », qu'ils soient architectes, jardiniers ou artistes. Débuté cette année là et paru en 2002, le dictionnaire biographique, dirigé par l'École nationale supérieure du paysage de Versailles, est le premier travail conséquent sur le sujet¹⁴³. Cependant, à l'intérieur de la riche bibliographie actuelle du sujet, les études sur les jardiniers « esthétiques » comme Le Nôtre¹⁴⁴ ou Mollet

¹³⁸ Il codirige par exemple avec Philippe ARIES une *Histoire de la vie privée*, 5 vol., Paris, Le Seuil, 1985-1987, s. n. Citons aussi l'étude qu'il codirige avec Armand WALLON sur l'*Histoire de la France rurale*, 4 vol., Paris, 1975-1977, rééd. 1992.

¹³⁹ Alain CORBIN, *Le miasme et la jonquille*, Paris, Aubier, 1982, 333 p. ; *La douceur de l'ombre : l'arbre, sources d'émotions, de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Fayard, 2003, 348 p.

¹⁴⁰ Georges VIGARELLO, *Histoire des pratiques de santé, le sain et le malsain depuis le Moyen-Âge*, Paris, Le Seuil, 1999, 390 p.

¹⁴¹ Sur le sujet voir par exemple les travaux de Michel FIGEAC, *Châteaux et vie quotidienne de la noblesse*, Paris, A. Colin, 2006, 362 p. voir aussi François BLUCHE, *Les Français au temps de Louis XVI*, Hachette littérature, Paris, 2009, 396 p.

¹⁴² Florent QUELLIER, *Des fruits et des hommes: L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, op. cit., p. 14.

¹⁴³ Michel RACINE (dir.), *Créateurs de jardins et de paysages en France de la Renaissance au XXIe siècle*, 2 vol., Arles / Versailles, Actes Sud / École nationale supérieure du paysage, 2001-2002.

¹⁴⁴ Par exemple, *Le Nôtre, un inconnu illustre ?*, acte du colloque organisé par la DAPA et l'ICOMOS, Paris, édition du patrimoine, 2003, 285 p. ou encore Patricia Bouchenot-Dechin, *André Le Nôtre*, Paris, Fayard, 2013, 655 p.

sont bien plus nombreuses que celles sur La Quintinie, pourtant créateur du potager du roi¹⁴⁵.

Parmis les recherches sur les jardiniers, l'étude des « grands noms » est bien plus fréquente que celle sur les jardiniers communs. Nous n'avons retrouvé que deux études sur le sujet. Le travail de Dominique Garrigues *Jardins et jardiniers de Versailles au Grand siècle* traite de la constitution et de l'évolution du métier de jardinier en tant que groupe social structuré. Toujours centré sur Versailles, le travail d'Aurélia Rostaing¹⁴⁶ basé sur l'étude des actes du minutier central de Paris montre l'existence d'un réseau professionnel et aide à comprendre l'aspect technique du métier de jardinier¹⁴⁷. Ces travaux ouvrent la voie à une étude de ce métier dans son ensemble, basé sur la profession plus que sur un nom célèbre. Cependant, pour l'instant, les recherches existantes s'intéressent plus aux jardiniers communs des jardins célèbres qu'aux jardiniers quotidiens, amateurs ou professionnels, exerçant dans des lieux ordinaires.

¹⁴⁵ Citons tout de même l'ouvrage de Jacques GERVAIS, *Le jardinier du Roi, Jean-Baptiste de La Quintinie et ses instructions pour les jardins fruitiers et potagers*, Paris, Stock, 1944. ou encore celui de José DELIAS, *La Quintinie, jardinier du roi Louis XIV (1626-1688)*, Transmettre, 2015, 223 p.

¹⁴⁶ Aurélié ROSTAING, « La bêche ou le compas ? Le métier de jardinier dans la première moitié du XVIIe siècle », in. Georges FARHAT (dir.), *André Le Nôtre, fragments d'un paysage culturel. Institutions, arts, sciences et techniques*, Sceaux, Musée de l'Île-de-France, 2006, pp. 74-87.

¹⁴⁷ Hervé BRUNON, « Questions et méthodes de l'histoire des jardins en France », *op. cit.*, pp. 10-11.

II. Au delà de l'historiographie : L'histoire des jardins potagers, un phénomène de mode ?

Dans la grande histoire des jardins français, celle des jardins potagers et des fruitiers n'est pas centrale. Depuis une dizaine d'année, nous l'avons vu, les chercheurs commencent à approcher le sujet, mais seules quelques études leur sont entièrement consacrées. Des travaux très récents, comme ceux de Florent Quellier¹⁴⁸, laissent présager une augmentation des recherches dans les années futures.

Cette curiosité nouvelle semble s'inscrire dans un mouvement général français en faveur de la « nature ». Certaines initiatives témoignent de cette impulsion. Bien qu'il ne s'agisse pas uniquement d'histoire moderne, nous pensons qu'il est intéressant d'en citer certaines.

a. *La Société Nationale d'Horticulture de France, sa bibliothèque numérique et l'association des jardins potagers et fruitiers de France*¹⁴⁹.

L'un des piliers du dynamisme autour de la question des jardins est la « Société Nationale d'Horticulture de France »¹⁵⁰, connue sous cette appellation depuis 1885¹⁵¹. Depuis 2012, la SNHF est reconnue association d'utilité publique et d'intérêt général. C'est un centre de ressources de botanique et d'horticulture, chargé de diffuser des connaissances techniques, scientifiques et historiques. Cette association a pour rôle la transmission de savoirs et de savoir-faire et la protection du patrimoine horticole français. La transmission de savoirs passe, depuis 2008, par l'organisation de conférences et de journées d'étude ainsi que par la publication de la revue *Jardins de France*. Ces rencontres, relayées dans toute la France par des sociétés horticoles locales, traitent aussi bien de questions historiques que contemporaines.

L'une des différentes sections qui composent la SNHF est chargée de promouvoir les connaissances sur les jardins potagers français. Parmi ces actions, la section créée en 2001

¹⁴⁸ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager, op. cit.* ;

¹⁴⁹ <http://www.potagers-de-france.com/>.

¹⁵⁰ Désormais SNHF.

¹⁵¹ La SNHF est l'héritière de la Société Impériale Centrale d'Horticulture créée en 1854 de la fusion entre la Société d'Horticulture de Paris (créée en 1827 et appelée en 1835 Société Royale d'Horticulture) et de la Société Nationale d'Horticulture de la Seine (créée en 1841). <https://www.snhf.org/histoire/>.

un « Concours national des jardins potagers », qui, cette année encore, récompense les plus beaux des potagers participants¹⁵².

La SNHF organise aussi des expositions permettant aux visiteurs de découvrir les plus beaux ouvrages de sa bibliothèque¹⁵³. De plus, depuis 2014, son riche patrimoine littéraire est disponible sur internet grâce à la bibliothèque numérique Hortalia¹⁵⁴. Les chercheurs peuvent consulter en ligne plus de 3000 monographies anciennes, 1290 périodiques et catalogues de pépiniéristes, ainsi que de nombreuses représentations iconographiques, datant du XVI^e au XX^e siècle¹⁵⁵. La création d'une telle plateforme, et le travail que cela représente, montre à la fois une volonté de transmission des savoirs et l'existence d'un public réceptif. Quelque soit son taux de fréquentation, Hortalia est une banque de données précieuse pour l'histoire des jardins.

Depuis 2005, la SNHF fait aussi partie d'un réseau de sept bibliothèques rassemblées autour d'un catalogue collectif, permettant un accès facilité aux données sur les jardins¹⁵⁶.

Parmi les nombreux partenaires de la SNHF, se trouve l'association des jardins potagers et fruitiers de France. Créée en 2012 autour du potager du roi et de l'École nationale supérieure du paysage, celle-ci anime le réseau « potager de France » et témoigne, une fois de plus, de la vitalité du sujet. Les jardins membres de ce réseau peuvent être privés ou publics, contemporains ou historiques, mais accueillent tous des visiteurs¹⁵⁷. L'association compte sept jardins situés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Citons, à titre d'exemple, le jardin du château d'Hauterive situé dans le département du Puy-de-Dôme, dont le tracé correspond encore au plan du XVIII^e siècle¹⁵⁸. A Lyon, le domaine de Lacroix-Laval possède un potager et une roseraie historique, témoins des plantations

¹⁵² <https://www.snhf.org/potagers-et-fruitiers/>.

¹⁵³ Citons à titre d'exemple l'exposition la plus récente, « Les délices au jardin » qui c'est tenue du 13 mai au 15 août 2016 au domaine de Chantilly. <https://www.snhf.org/evenements/delices-au-jardin-la-bibliotheque-de-la-snhf-expose-ses-tresors/>.

¹⁵⁴ <http://www.hortalia.org/>.

¹⁵⁵ <http://www.hortalia.org/a-propos>.

¹⁵⁶ La Société d'Horticulture d'Angers et du département de Maine-et-Loire, la Société régionale d'Horticulture de Clamart et environs, la Société d'Horticulture et d'Arboriculture des Bouches-du-Rhône (Marseille), la Société d'Horticulture des Yvelines (Versailles), la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir (Chartres), la Société d'Horticulture de l'Orne (Alençon) et l'Institut Charles-Quentin à Pierrefonds (Oise).

¹⁵⁷ <http://www.potagers-de-france.com/association>.

¹⁵⁸ <http://www.potagers-de-france.com/les-jardins/auvergne-rhone-alpes/puy-de-dome/chateau-d-hauterive>.

régionales anciennes¹⁵⁹. A côté de son rôle de promotion, l'association développe aussi des échanges de savoir-faire et de connaissances entre les jardiniers des différents sites et avec les visiteurs¹⁶⁰. La création d'une association réservée aux jardins potagers et l'augmentation progressive du nombre de jardins qui la compose, ce fait l'écho de l'intérêt français pour les jardins.

b. «*A vos potagers, prêts, semez*¹⁶¹ »

Débutée en février 2016, une autre initiative atteste de l'intérêt des collectivités pour la connaissance et la conservation de notre patrimoine horticole et céréalière. Lancé par le parc régional de Chartreuse et mené par le Centre de Ressources de Botanique Appliquée de Lyon¹⁶² et Jardins du Monde Montagnes, ce projet vise à redécouvrir les semences et légumes anciens, encore cultivés ou non. L'idée est de connaître le patrimoine végétal local et d'envisager de nouvelles exploitations économiques¹⁶³. L'opération se veut participative. Un appel est lancé aux particuliers et aux professionnels, afin de récupérer, lors de rendez-vous organisés, tous les documents historiques (photos, catalogues anciens, archives administratives etc.), outils d'antan, mémoire orale et surtout végétaux et semences anciennes disponibles. Le projet s'étendant sur deux ans, l'avenir nous dira si la récolte fut bonne.

Cette initiative du parc n'est pas la première. Depuis 2009, l'association Jardins du Monde Montagnes parcourt les massifs des Bauges et de Chartreuse pour «recenser, sauvegarder et valoriser les savoirs et savoir-faire traditionnels et contemporains liés aux plantes¹⁶⁴».

De son côté, le CRBA développe, depuis 2008, des programmes de revalorisation du patrimoine dans le domaine de la botanique. Ces actions sont plurielles et vont de la réhabilitation de jardins historiques, à l'accompagnement dans la construction de nouveaux. Le centre dispose aussi d'une bibliothèque d'ouvrages botaniques et horticoles,

¹⁵⁹ <http://www.potagers-de-france.com/les-jardins/auvergne-rhone-alpes/rhone/domaine-de-lacroix-laval>.

¹⁶⁰ <http://www.potagers-de-france.com/association>.

¹⁶¹ Voir la plaquette de présentation du projet de conservation du patrimoine potager, fruitier et céréalière lancé par le parc régional de Chartreuse et le Centre de Ressources de Botanique Appliquée.

¹⁶² Désormais CRBA.

¹⁶³ Le projet vise à établir une liste des végétaux caractéristiques du parc de Chartreuse ou de ses environs.

¹⁶⁴ <http://www.parc-chartreuse.net/decouvrir-la-chartreuse/patrimoine-naturel.html>.

mise à la disposition des chercheurs sur rendez-vous. Ce genre d'espace dédié à la recherche est à la fois un indicateur et un artisan du dynamisme nouveau autour de la question des jardins¹⁶⁵.

L'historiographie de l'alimentation, de l'approvisionnement et de la noblesse confirme le constat précédemment énoncé : l'histoire des jardins potagers se heurte à de nombreux problèmes. Les travaux sur les livres de recettes permettent de se faire une idée de l'utilisation des productions du jardin, et par là, du goût des hommes du XVIII^e siècle. Ils ne permettent cependant pas de dépasser le stade de la supposition, ni de connaître l'application réelle de ces habitudes dans la société. L'étude de la place des fruits et légumes dans l'approvisionnement pâtit du fait que ces denrées n'entrent pas dans un schéma économique précis. Il existe en effet différents moyens de s'en procurer, dont l'autoconsommation, sur laquelle, les historiens manquent de sources. De leur côté, les travaux sur les jardiniers délaissent les travailleurs ordinaires en faveur de l'histoire des grands noms et du travail dans les jardins célèbres. Pour autant, ces lacunes historiographiques ne témoignent pas d'un désintérêt de la société pour la question des jardins. Depuis les années 2000, de plus en plus d'organismes et de manifestations, historiques ou non, s'intéressent aux jardins. Les exemples que nous avons détaillés dans ce chapitre ne représentent d'ailleurs, qu'une petite graine, parmi toutes les possibilités

¹⁶⁵ <http://www.crba.fr/>.

Cette recherche historiographique, bien qu'incomplète, donne une idée des courants s'intéressant aux jardins potagers. Les chercheurs de plusieurs disciplines, comme l'histoire de l'art, l'urbanisme ou encore l'archéologie étudient la question. Mais, à l'inverse des jardins à la française et autres jardins d'ornement, les jardins potagers ne sont rarement plus qu'évoqués. Les historiens, de leur côté, se sont penchés tardivement sur l'histoire des jardins. Si, dès le XIX^e siècle, quelque auteur étudie la question, leurs travaux sont longtemps restés isolés. Après une première vague d'intérêt débuté dans les années 1980, il semble que les années 2000 marquent le véritable point de départ de l'histoire des jardins.

C'est d'ailleurs dans ces années que quelques travaux sur les jardins potagers-fruitiers émergent. Attention cependant, à ne pas surinterpréter cette remarque. Comme le souligne Florent Quellier, « L'histoire des jardins se préoccupe surtout des parcs, des jardins d'agrément mais accorde peu de place au potager-fruitier et ignore les jardins paysan¹⁶⁶ ». Bien que les jardins potagers soient évoqués dans des travaux d'histoire rurale, urbaine, de géographie ou encore dans l'étude des traités d'agronomie, il existe encore peu d'ouvrages s'intéressant à la fois à leurs caractères technique, social et culturel. Florent Quellier, par ses travaux sur l'arboriculture (2003) puis sur les jardins potagers (2012), fait figure de précurseur¹⁶⁷. Si son travail sur l'arboriculture en Île-de-France est très complet, son ouvrage sur les jardins potagers apparaît un peu plus comme un outil de vulgarisation historique. Bien que truffé d'informations très utiles, l'auteur cite peu (ou pas du tout) ses sources et ne donne qu'une bibliographie limitée. Nous avons donc principalement utilisé sa thèse sur l'arboriculture. Dans celle-ci, l'auteur s'intéresse à l'aspect culturel des fruits, à leurs productions et confronte les traités arboricoles à des archives manuscrites. Notre recherche s'inscrit dans la lignée de cet auteur, pour tenter de faire l'histoire des jardins potagers « de la graine à l'assiette », en passant par le travail du jardinier.

L'histoire des jardins potagers rencontre aussi celles de l'alimentation et de l'approvisionnement. Les travaux de Jean-Louis Flandrin dans les années 1996 étudient les

¹⁶⁶ Florent QUELLIER, *Des fruits et des hommes: L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, op. cit., p. 14.

¹⁶⁷ Florent QUELLIER, *Des fruits et des hommes: L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, op. cit.; *Histoire du jardin potager*, op. cit.

recettes de cuisine et par là, l'utilisation des produits du potager¹⁶⁸. Pourtant ces études, basées principalement sur des livres de recettes, ne permettent pas de jauger la pénétration de ces plats dans la société. Très récemment, les travaux de Quellier¹⁶⁹ et de Philippe Meyzie permettent de dépasser cela. Ceux-ci s'intéressent aussi bien aux archives manuscrites et imprimées, cela semble présager un tournant historiographique¹⁷⁰.

L'histoire de l'approvisionnement apporte peu d'informations sur les fruits et légumes. La thèse de Reynald Abad, publiée en 2002, est d'ailleurs l'un des premiers travaux à s'intéresser aux menues denrées¹⁷¹. Cependant, le chercheur y expose la difficulté, voire l'impossibilité, d'étudier en détail la part des fruits et légumes dans la consommation parisienne. Les ouvrages sur la noblesse sont aussi très incomplets concernant les parcelles potagères. Bien qu'ils mentionnent l'existence de jardins potagers, ceux-ci y sont peu étudiés. Les travaux sur les jardiniers n'apportent pas plus d'éléments à notre recherche. Ces études s'intéressent principalement aux jardins d'ornement ou aux jardiniers célèbres. Les quelques travaux sur les jardiniers ordinaires restent centrés sur les jardins reconnus, comme Versailles par exemple¹⁷².

En résumé, toutes disciplines confondues, les chercheurs s'intéressent de plus en plus depuis les années 2000, à l'histoire des jardins et des jardins potagers. Cette « mode » historique, touche plus globalement la société. L'émergence de différents organismes, l'organisation de journées d'étude ou d'événements liés aux jardins, en témoigne. Parmi ces manifestations, la création, en 2003, des « Rendez-vous aux jardins » montre bien l'engouement autour du sujet¹⁷³. Les thèmes de ces rendez-vous évoluent chaque année et, en 2011, lors de la 9^e édition autour des « jardins nourriciers », le potager a été mis à l'honneur.

¹⁶⁸ En autres ouvrages : Jean-Louis FLANDRIN, Massimo MONTANARI (dirs.), *Histoire de l'alimentation*, Paris, Fayard, 1996, 915 p. ou encore Jean-Louis FLANDRIN, *L'ordre des mets*, Paris, O. Jacob, 2002, 300 p. ; *La blanquette de veau histoire d'un plat bourgeois*, Paris, J-P. Rocher, 2002, 79 p.

¹⁶⁹ Florent QUELLIER, *La table des français : une histoire culturelle (XV^e-début du XIX^e siècle)*, op. cit.

¹⁷⁰ Philippe MEYZIE, *L'alimentation à l'époque moderne. Manger et boire, XVI^e –XIX^e siècle*, op. cit.

¹⁷¹ Reynald ABAD, *Le grand marché, l'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien Régime*, op. cit.

¹⁷² Citons par exemple Aurélia ROSTAING, « La bêche ou le compas ? Le métier de jardinier dans la première moitié du XVII^e siècle » in. Georges FARHAT (dir.), *André Le Nôtre, fragments d'un paysage culturel. Institutions, arts, sciences et techniques*, Sceaux, Musée de l'Île-de-France, 2006, pp. 74-87.

¹⁷³ En 2016, les « Rendez-vous aux jardins » ont fêtés leur 14^e édition.

Partie 2

-

Sources et méthode de l’histoire des jardins potagers grenoblois

Cette seconde partie s'attache à la présentation des sources, et aux méthodes utilisées pour les étudier. Nous allons ainsi essayer, de faire le tour de leurs apports et de leurs limites pour notre sujet. Par cette étude, nous souhaitons savoir s'il est vraiment possible d'étudier les potagers de l'intérieur de Grenoble. Nous l'avions constaté, au travers de l'historiographie, les jardins potagers du siècle des lumières se trouvent à la croisée de plusieurs histoires. Travailler sur le sujet demande alors de se référer à différents fonds et sources. Cette multiplication est nécessaire pour couvrir, le plus globalement possible, le sujet. Les archives consultées et détaillées ici ne représentent pas l'intégralité des informations disponibles. Elles sont interrogées pour répondre à des problématiques précises. La plupart sont conservées aux Archives Départementales de l'Isère¹⁷⁴. Les autres, moins nombreuses, se trouvent aux Archives Municipales de Grenoble¹⁷⁵. Nous avons décidé de classer nos sources en fonction des informations qu'elles apportent ou de leur logique de rédaction. Nous nous éloignerons donc, du découpage classique entre sources imprimées, sources manuscrites et sources iconographiques. Nous avons choisi de ne pas non plus les classer selon une logique thématique (ex : source de l'histoire des vendeurs de graines, sources de l'histoire des techniques etc.) pour éviter les répétitions. Certaines sources apportent en effet des informations intéressantes dans différentes thématiques.

Il nous semble important, dans un premier temps, d'utiliser ce chapitre pour justifier notre corpus et expliquer notre cheminement de pensée.

Nous nous intéresserons ensuite aux sources d'une histoire « mixte » des jardins, apportant des données sur les hommes et sur les parcelles.

Pour terminer, nous étudierons d'autres types de sources, plutôt centrés sur les parcelles ou émis suivant des logiques géographiques

¹⁷⁴ Désormais ADI.

¹⁷⁵ Désormais AMG.

Chapitre 3 : Où trouver des informations sur les jardins potagers grenoblois ?

L'étude de l'histoire des jardins potagers est un vaste sujet. La difficulté de cette étude réside dans le fait qu'il n'existe pas de « fonds d'archives » spécifiques pour chercher des informations. Il se trouve une multitude de fonds « pouvant » contenir des informations. Le choix de ces sources procède de l'élaboration de problématiques précises. Dans ce chapitre, nous présenterons les problématiques auxquelles nous avons essayé de répondre cette année. Nous décrirons aussi le chemin de réflexions nous y ayant conduit, au travers de l'exemple du thème des « vendeurs de graines ». Nous terminerons ensuite par une première présentation de ces sources et de leurs provenances.

I. Des problématiques diverses

a. *A l'origine de ce travail*

L'idée de cette étude sur les jardins potagers grenoblois, nous est venue lors de notre travail de M1 sur Nicolas- François de Langon (noble grenoblois de la fin du XVIII^e siècle). A cette époque, près de deux cents familles nobles résident communément à l'intérieur de la ville¹⁷⁶. Langon, comme la plupart de ces pairs, est propriétaire d'une maison de ville (rue Créqui) et d'une résidence de campagne (le château d'Uriage). Toutes deux bénéficient d'un jardin. Lors de nos recherches sur ce personnage, nous avons retrouvé dans le fond du château d'Uriage, plusieurs listes de graines¹⁷⁷ et d'outils¹⁷⁸. Ces listes ayant piqué notre curiosité, nous souhaitons en savoir plus sur le monde des jardins potagers grenoblois.

En Septembre 2014, les ADI consacraient un numéro complet de *Chronique d'Archives* à la question des jardins¹⁷⁹. Cet exemplaire, riche de nombreuses sources manuscrites, d'images et de plans du XVII^e au XIX^e siècle, présente plusieurs jardins des

¹⁷⁶ René FAVIER, *Les villes du Dauphiné aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Grenoble, PUG, p. 261.

¹⁷⁷ ADI, 9J136, Etat des grains de jardin à Uriage, 17 nivôse an IV.

¹⁷⁸ ADI, 9J136, Etat des outils, janvier 1796.

¹⁷⁹ *Chroniques d'Archives*, n°19, septembre 2014.

environs grenoblois¹⁸⁰. Bien que les jardins situés à l'intérieur de la ville ne soient pas directement traités, les mots de la directrice Hélène Viallet invitent à travailler sur le sujet : « Les archives recèlent en effet de trésors sur les jardins passés et présents du Dauphiné¹⁸¹ »

b. *Une histoire « de la graine à l'assiette » ?*

Dans un premier temps, nous avons orienté nos recherches, dans l'optique d'étudier l'histoire du jardin potager, « De la graine à l'assiette ». Derrière cette formule « alambiquée », se cachent plusieurs questionnements, qui, pour la plupart, n'ont pas trouvé de réponses. Nous espérions pouvoir replacer géographiquement les jardins potagers dans le Grenoble de la seconde moitié du XVIII^e siècle et connaître leurs fonctions (potagers, fruitiers, d'agrément, mixtes ?). Nous souhaitions aussi interroger leurs contenus en terme d'aménagements, de techniques employées et de plantations ; Savoir si à cette époque il existait une spécificité grenobloise ? Nous voulions en connaître davantage sur leurs jardiniers : qu'ils le soient par nécessité, de professions ou par passion. En amont de la plantation, nous voulions étudier la provenance des graines et plants se retrouvant dans les jardins. Les « jardiniers »¹⁸² se les procuraient-ils auprès de marchands spécialisés, de pépinières, dans les foires et marchés ou auprès d'autres « jardiniers » et paysans ? Sur les traces de Florent Quellier ayant trouvé des informations sur les ventes faites par les communautés de religieuses du surplus de leurs productions, nous espérions aussi découvrir des informations sur l'utilisation des récoltes potagères.

II. Trouver des sources : présentation de la méthode

a. *Dégager des problématiques précises*

Faire l'histoire des jardins potagers grenoblois au XVIII^e siècle, demande de multiplier les axes de recherches. Il n'existe pas de fonds « évidents » et les informations peuvent hypothétiquement se trouver partout. Nous l'avons vu au travers de

¹⁸⁰ On y trouve par exemple : Les bail et inventaire du verger et du potager du château de La Plaine (1664) ; Mise à sac d'un jardin de tulipes (1687) ; Plans et dépenses pour les jardins du château de Peyrins (XVIII^e) ; Plantations au château de Chapeau Cornu (XIX^e) ; Jardin Botanique de Grenoble (XVIII^e-XX^e) etc.

¹⁸¹ *Chroniques d'Archives, op. cit.*, p. 1.

¹⁸² Nous faisons le choix d'employer dans ce travail le terme « jardiniers » pour désigner toutes les personnes s'occupant de jardins sans tenir compte du fait que ce soit ou non leur profession.

l'historiographie, l'histoire du jardin potager se situe à la croisée de plusieurs histoires. L'histoire de l'alimentation, par exemple, n'a que peu étudié l'apport des jardins potagers dans ce domaine avant le XXe siècle, par manque de sources antérieures à cette époque. Selon Quellier, il est pourtant possible de trouver des informations reliant ces deux sujets dans les fonds monastiques ou aristocratiques¹⁸³.

Puisqu'il existe plusieurs entrées pour le monde des jardins potagers, nous avons décidé de dégager sept thématiques à ramifier. L'idée étant de s'orienter vers des sources précises, à l'aide d'ouvrages de références, dont nous avons évoqué l'intérêt au travers de l'historiographie¹⁸⁴. Pour débiter notre travail, nous avons choisi d'étudier les thématiques suivantes : les vendeurs et acheteurs de graines, les vendeurs et acheteurs de légumes (ou de fruits), la forme et la position géographique des jardins, les propriétaires et, enfin, l'entretien de ces parcelles.

b. Un exemple de problématiques : les vendeurs de graines

Il serait trop long et un peu ennuyeux pour le lecteur, de détailler ici, le travail de ramifications mis en place pour chaque thématique. Prenons, pour exemple, le thème des « vendeurs de graines ».

Il existe différents marchands spécialisés dans la vente de graines. Selon le dictionnaire de Furetière, les marchands grainiers sont des « Marchands de graines tant potagères que de fleurs¹⁸⁵ » tandis que les grainetiers sont des « Marchands de grosses graines, comme blé, avoine, &c.¹⁸⁶ ». De son côté, le dictionnaire de Trévoux ne fait pas la même distinction. Si la définition du marchand grainetier reste la même, celle du marchand grainier est différente. Pour lui le « Grainier, ière, n'est pas seulement un marchand de graines, mais encore un marchand de grains en détail, & à petite mesure¹⁸⁷ ». C'est donc ici de la quantité et non du type de graines vendues, que dépend l'appellation de la profession. On peut alors imaginer que les grainetiers s'adressent à une clientèle portée sur une grosse

¹⁸³ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, op. cit., p. 8.

¹⁸⁴ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, op. cit. ; *Des fruits et des hommes: L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, op. cit.

¹⁸⁵ « Grainier », in. Antoine FURETIERE, *Dictionnaire universel, Seconde édition revue, corrigé, augmentée par Monsieur Basnage de Bauval*, op.cit.

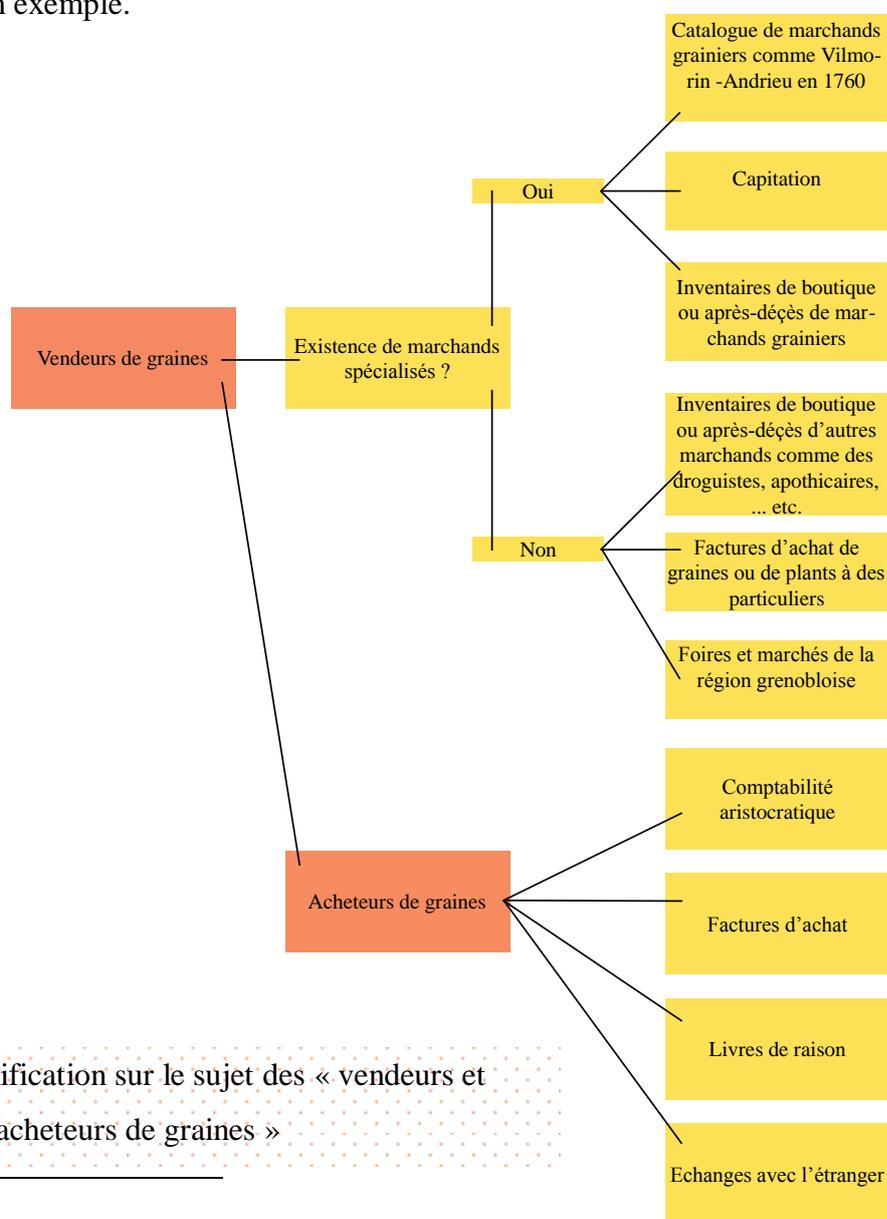
¹⁸⁶ « Grainetier », in. *Ibid.*

¹⁸⁷ « Grainier », in. TREVoux, *Dictionnaire universel françois et latin*, Nancy, Chez Pierre Antoine, 1740, p. 1046.

production à visée économique (céréalière mais pourquoi pas aussi horticole), alors que les grainiers vendent aux particuliers.

La question se pose alors, de l'existence de marchand grainiers dans la ville de Grenoble. S'il y en a : qui sont-ils et où se trouvent-ils ? S'il n'y en a pas : qui vend les graines ? Florent Quellier, dans son ouvrage sur le potager, souligne l'essor du commerce des graines au XVIII^e siècle. Il met en avant l'importance des maisons grainières comme Vilmorin-Andrieu, la pénétration des plantes américaines sur le sol européen à partir du XVII^e siècle et l'existence de données sur l'achat de graines dans les comptabilités. Il nous donne ainsi d'autres pistes de recherche à ajouter à celle des marchands¹⁸⁸.

Pour matérialiser ces ramifications, nous avons mis en place des différents schémas dont voici un exemple.



Exemple de ramification sur le sujet des « vendeurs et acheteurs de graines »

¹⁸⁸ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager, op. cit.*, pp. 52-53

III. Visions globales sur les sources utilisées

Une fois ce premier travail de ramifications achevé, nous avons constaté que certaines sources peuvent contenir des informations utiles à différents thèmes. A partir de cela, nous avons pu établir un corpus de sources à consulter dans les différents centres d'archives de Grenoble. Celles-ci sont de deux sortes. La plupart sont des sources manuscrites du XVIII^e siècle. Les autres sont des sources iconographiques et quelques plans. Les sources imprimées, notamment les traités d'horticulture ou d'agronomie, apportent aussi des informations essentielles pour notre sujet. Toutefois, nous avons fait le choix de laisser l'étude de ces traités de côté. Celle-ci représente un travail à part entière, déjà largement effectué par les historiens¹⁸⁹.

a. *Sources manuscrites et plans*

Comme nous le disions précédemment, la plupart des sources manuscrites et plans que nous avons consultés proviennent des ADI. Les autres sont conservés aux AMG. Aux ADI, nous avons consulté les séries B (Archives des juridictions), C (Sources de l'administration provinciale), D (Instruction publique, sciences et art), E (Titres féodaux ou familiaux, état civil, notaires et archives communales), H (archives du clergé régulier), J (Archives privées) et Q (Biens nationaux).

Aux AMG, nous nous sommes intéressée aux séries CC (Finances, impôts et comptabilités), G (Contributions et administrations financières) et L (Comptabilité de la commune).

b. *Sources imprimées*

La pluparts des sources imprimées dont nous disposons sont issues de sites Internet. Nous avons utilisé différentes plateformes tel que Gallica, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque Nationale de France. Nous avons aussi employé les ressources disponibles sur Hortalia. On y trouve notamment de nombreux traités horticoles numérisés comme

¹⁸⁹ Par exemple André J. BOURDE, *Agronomie et agronomes en France au XVIIIe siècle*, *op. cit.*

*L'école du jardin potager de Combles*¹⁹⁰. Nous avons aussi utilisé le patrimoine numérique du CRBA.

Si cette liste peut paraître rébarbative, il nous semblait important de faire l'énumération des fonds consultés pour en montrer la pluralité. Bien que la valeur d'un corpus ne se mesure pas à sa dimension quantitative, certains sujets demandent de multiplier les sources d'informations. C'est le cas de notre recherche. Nous avons passé beaucoup de temps à ouvrir des cartons contenant « peut-être » des informations. Nous avons ainsi constaté, nous même, le problème de sources mentionné par les historiens. Cette dispersion est due à l'appartenance du potager au domaine de l'ordinaire (à l'exception sans doute de certains jardins de « curieux », plus proches de la collection que du jardin nourricier). Loin de le rendre insignifiant, ce caractère commun l'inscrit au centre de la civilisation¹⁹¹. Mais après tout, « tel est le propre des grandes passions : les obstacles, bien loin de nous rebuter, ne font que nous enflammer davantage¹⁹²».

Ce chapitre apparaît comme une introduction à une présentation plus poussée des sources. Nous l'avons dit, notre travail s'articule autour d'une réflexion « de la graine à l'assiette ». Nous avons alors fait le choix de chercher à étudier les potagers à la manière de Florent Quellier, sous un angle culturel, social et technique. Au départ de ce travail se trouve donc plusieurs questionnements : sur la fonction des jardins grenoblois, leurs contenus en terme de plantations, les techniques employées mais aussi sur les jardiniers, l'origine des semences et l'utilisation des récoltes.

¹⁹⁰ COMBLES, *L'École du jardin potager*, 2 vol., Paris, Boudet, 1749.

¹⁹¹ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, *op. cit.*, p. 8.

¹⁹² Dominique VILLARS, *Histoire des plantes de Dauphiné*, Grenoble, vol. 1, 1786, p. 26.

Chapitre 4 : Des sources partagées pour une histoire des hommes et des jardins

La méthode utilisée pour l'élaboration de nos problématiques, nous a permis d'observer que certaines sources apportent des réponses à plusieurs problématiques. Ce chapitre présente des sources d'une histoire « mixte » des jardins potagers. C'est à dire, des sources intéressantes à la fois pour l'étude des parcelles potagères et pour celle des hommes qui gravitent autour.

Nous nous intéresserons d'abord aux inventaires, qu'ils soient d'après-décès, de boutiques ou de bibliothèques.

Nous travaillerons ensuite sur les minutes notariales autour de la question « quels actes pour quelles informations ? ».

Pour terminer, nous nous pencherons sur les archives de l'hôpital de Grenoble. Celles-ci se révèlent être une source surprenante et contiennent plus d'informations que ce que l'on peut imaginer.

I. Des graines dans les inventaires ?

a. De l'intérêt des inventaires après-décès et de boutiques pour une histoire des jardins potagers grenoblois.

L'histoire de la vie quotidienne des français (notamment des élites) au XVIII^e siècle est un sujet traité de nombreuses fois par les historiens au travers des inventaires après-décès. Annick Pardailhé-Galabrun¹⁹³ et Daniel Roche¹⁹⁴ par exemple, ont tous deux utilisé ces documents comme source principale de leurs travaux. Ces inventaires permettant de « soulever les toits des maisons [...] et [de] pénétrer dans l'intimité des foyers¹⁹⁵ » peuvent aussi être une source de l'histoire des jardins potagers. Il faut cependant les étudier avec précautions, prendre conscience qu'ils ne donnent qu'une image de la vie familiale. Ces

¹⁹³ Annick PARDAILHÉ-GALABRUN, *La naissance de l'intime: 3000 foyers parisiens XVIIe-XVIIIe siècles*, 1^{ère} éd., Paris, PUF, 1988, 523 p.

¹⁹⁴ Daniel ROCHE, *Histoire des choses banales*, op. cit.

¹⁹⁵ Annick PARDAILHÉ-GALABRUN, *La naissance de l'intime*, op. cit, p. 26.

documents sont rédigés à un moment particulier de l'existence. Un moment souvent marqué par la vieillesse ou la maladie¹⁹⁶. Pour cette raison, les activités qui demandent de la force, comme l'entretien d'un jardin potager ont pu être délaissées depuis longtemps. L'absence de données concernant les potagers dans un inventaire ne veut donc pas dire qu'il n'y en ait pas eu par le passé.

Ces inventaires apportent des informations sur l'extérieur et l'intérieur des demeures et boutiques visitées. Ils renseignent parfois sur la présence de jardins et de dépendances extérieures. Bien que les informations données soient souvent lacunaires et ne précisent pas la forme des jardins, les rédacteurs des inventaires donnent parfois plus d'informations¹⁹⁷.

Ainsi, l'inventaire après-décès du vigneron Nicolas Berthier, daté de février 1768, indique la présence d'un « petit jardin enclos de mur à pierre sèches d'un contenu de quarante toises » ainsi que l'existence, au dessus de la maison situé à Saint martin le Vinoux, d'un « pré vergé partit en terre complanté d'arbres fruitiers [...] du contenus d'environ deux sesterées¹⁹⁸ ».

Suite à la description de l'espace visité, les commissaires chargés de la rédaction des inventaires procèdent à l'énumération des objets. Celle-ci concerne la plupart des biens se trouvant à l'intérieur des demeures, des boutiques ou des dépendances. Elle permet de retrouver des outils de jardinage et parfois des graines.

La prisée des ustensiles de cuisine donne des indications sur les éléments préparés et sur les ingrédients utilisés au sein des familles¹⁹⁹. Les ingrédients nécessaires aux préparations se trouvent sur les étals des marchés, chez les marchands mais aussi potentiellement dans les jardins potagers. Les accessoires de cuisine permettent donc de se faire une idée des habitudes alimentaires régionales, très certainement liées aux cultures disponibles. Cependant, de nombreuses recettes ne nécessitent pas d'ustensiles particuliers. Les pots, les chaudrons ou encore les poêles, présents dans tous les inventaires après-décès,

¹⁹⁶ Annick PARDAILHÉ-GALABRUN, *La naissance de l'intime*, op. cit., p. 27.

¹⁹⁷ ADI, 9J262, Inventaire des biens de Nicolas-François Langon pour sa maison de Grenoble, 13 Nivôse an II.

¹⁹⁸ ADI, 13B613, Inventaire après-décès de Nicolas Berthier vigneron, 26 février 1768.

¹⁹⁹ Florent QUELLIER, *Des fruits et des hommes: L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, op. cit., p. 79.

servent à des usages très variés²⁰⁰. Par exemple, les melons²⁰¹ et les artichauts²⁰², une fois entourés de pâte à beignet peuvent se préparer à la poêle avec du beurre, ou se déguster froid²⁰³.

b. *Le choix des inventaires consultés*

Dans l'idée de traiter notre sujet « de la graine à l'assiette », nous avons essentiellement consulté des inventaires de marchands, afin de retrouver les « vendeurs de graines ». Après consultation de la sous-série 13B²⁰⁴ (ADI), notre recherche d'inventaires de biens de marchands grainiers ou grenetiers grenoblois s'est révélée infructueuse. Mais alors, où trouver ces graines dans les inventaires ? Chez d'autres marchands ?

Nous avons choisi de consulter les inventaires après-décès de marchands pouvant être en lien avec les jardins potagers.

Nous avons interrogé les inventaires après-décès de deux marchands droguistes²⁰⁵, dont le métier demande la manipulation d'ingrédients entrant dans la composition des drogues²⁰⁶. Lié aussi à la préparation de remèdes, nous avons aussi étudié celui de l'apothicaire²⁰⁷ François Berard (ainsi que l'inventaire de sa boutique)²⁰⁸. En effet, certaines semences entrent dans la composition de drogues. C'est le cas par exemple des semences de courge²⁰⁹, de concombre²¹⁰, et du persil cultivé dans les jardins²¹¹. On peut

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 81.

²⁰¹ Nicolas de BONNEFONS, *Les délices de la campagne suite du Jardinier françois, ou est enseigné à préparer pour l'usage de la vie, tout ce qui croît sur terre & dans les eaux. Dedié aux dames ménageres seconde édition augmentée par l'auteur*, 1655., p.219.

²⁰² *Ibid.*, p. 135.

²⁰³ Nous parlons ici de recettes de melons et d'artichauts, car leur culture est attestée dans les jardins potagers grenoblois par des sources sur lesquelles nous reviendrons.

²⁰⁴ La sous-série 13B regroupe des inventaires de biens, des ventes après-décès, des ouvertures de testament et des appositions de scellés.

²⁰⁵ Selon Furetière : « Marchand épicier qui s'attache particulièrement au commerce & à la vente de drogues ». « Droguiste », in. Antoine FURETIERE, *Dictionnaire universel, Seconde édition revue, corrigée, augmentée par Monsieur Basnage de Bauval, op. cit.*

²⁰⁶ ADI, 13B528, Inventaire après-décès de François Chabert marchand droguiste, 1729 ; ADI, 13B569, Inventaire après-décès et inventaire de bibliothèque de Clément Berne marchand droguiste, 1750.

²⁰⁷ Selon Furetière : « Qui exerce cette partie de la médecine qui consiste en la preparation des remèdes ». « Apothicaire », in. Antoine FURETIERE, *Dictionnaire universel, Seconde édition revue, corrigée, augmentée par Monsieur Basnage de Bauval, op. cit.*

²⁰⁸ ADI, 13B598, Inventaire après-décès et inventaire de l'officine de François Berard apothicaire, 1761.

²⁰⁹ Selon le dictionnaire général des drogues simples et composées de Nicolas Lemery : « C'est la grande espèce des quatre semences froides [...] elle entre dans la composition du catholicon double [médicament mou purgeant toutes les humeurs], du sirop de guimauve [pour les reins, la vessie, la toux etc.] ». Nicolas LEMERY, *Nouveau dictionnaire général des drogues simples et composées*, vol. 2, Paris, Rémond, 1807, p.

alors imaginer que les marchands qui possèdent ces semences les vendent aussi pour être plantés²¹².

Dans son article sur les marchands grainiers, Trévoux attribue l'apparition de cette profession à l'obligation donnée à la communauté des marchands blatiers²¹³ de vendre leurs grains par petites quantités. S'ensuit alors un changement d'appellation de cette profession, dans les règlements. De blatiers, ils deviennent « revendeurs de grains, regrattiers ou grainiers », sous-entendant ainsi que les regrattiers peuvent aussi vendre des graines. Nous avons donc consulté les inventaires après-décès et de boutique d'un marchand regrattier²¹⁴.

Les *Statuts de la communauté des maitres & maitresses, marchands & marchandes grainiers & grainieres de la ville et fauxbourg de Paris*, soulignent l'importance de cette communauté « pour la subsistance du genre humain, mais encore pour les semences des terres labourables, marais, jardins potagers & fleuristes ». Ce document estime que « depuis son établissement, cette communauté a toujours eu a combattre des gens qui en ont fait le commerce sans aucun titre ni qualité ; tels on été d'abord les colporteurs-regrattiers²¹⁵ ». Nous avons donc aussi consulté des inventaires, ventes après-décès et appositions de scellés de marchands colporteurs²¹⁶.

Enfin, directement lié aux métiers de la terre et du jardinage, nous avons consulté l'inventaire après-décès d'un vigneron²¹⁷ et celui d'un jardinier aux granges²¹⁸. Nous

430. Les autres semences froides sont celles de citrouille, de melon et de concombre. « Semence », in. TREVOUX, *Dictionnaire universel françois et latin*, op. cit.

²¹⁰ « La semence du concombre est l'une des quatre semences froides majeures. », Nicolas LEMERY, *Nouveau dictionnaire général des drogues simples et composées*, op. cit., p. 429.

²¹¹ « Semence de persil : c'est la semence du persil que l'on cultive dans nos jardins [...] elle provoque le lait des nourrices. Elle sert à la reproduction de la plante ». *Ibid.*, p. 433.

²¹² Les semences sont définies par Trévoux comme la « Matière disposée par la nature pour multiplier les espèces, pour engendrer son semblable.[...] se dit particulièrement du plus beau grain qu'on choisit pour mettre en terre, afin qu'il en produise d'autres ». « Semence », in. TREVOUX, *Dictionnaire universel françois et latin*, op. cit.

²¹³ « Marchand qui va acheter du bled dans les greniers de la campagne, pour le transporter & le revendre dans les marchez des villes & gros bourgs ». « Blastier ou blatier », in. Antoine FURETIERE, *Dictionnaire universel, Seconde édition revüe, corrigée, augmentée par Monsieur Basnage de Bauval*, op. cit.

²¹⁴ ADI, 13B605, Inventaire après-décès et inventaire de boutique de Ennemond Bernard marchand regrattier et grossier, 1764.

²¹⁵ *Statuts de la communautés des maître et marchands grainiers, maîtresse et marchandes grainieres, de la ville, fauxbourgs, et banlieu de Paris*, Paris, G.Lamesle, 1750, p. 5.

²¹⁶ ADI, 13B611, Inventaire après-décès de Claude Collomb colporteur, 1766 ; Apposition des scellés chez Claude Ginet colporteur, 1766 ; 13B678, Vente après-décès des biens de Noël Jourdat colporteur, 1773 ; 13B678, vente après-décès des biens de Claude Collomb colporteur, 1767.

²¹⁷ 13B613, Inventaire après-décès de Bertier vigneron, 1768.

²¹⁸ ADI, 13B525, Inventaire après-décès de Pierre Dussert-Thuvet jardinier, 1728.

aurions aimé étudier plus d'inventaires de jardiniers, mais, la sous-série 13B n'en contenant que deux, dont un seul rédigé au XVIII^e, cela s'est avéré impossible.

Concernant les autres métiers liés aux jardins, nous n'avons trouvé cette année aucun inventaire de marchands bouquetiers, fleuristes, herbiers ou herboristes. La sous-série 13B n'en mentionne pas. Il est peut-être possible d'en trouver dans les archives notariales.

Ce corpus d'inventaires n'est pas très étoffé. Il s'agit d'un premier regard sur cette source. Nous n'avons rencontré à l'intérieur des inventaires consultés, que peu d'informations sur les potagers. Pour cette raison, nous avons choisi de ne pas nous attarder sur ces sources. Notre travail n'est donc pas forcément représentatif de ce que l'on peut trouver à l'intérieur des inventaires. Notre petite étude vise essentiellement à se faire une idée des informations disponibles. Les inventaires regroupés aux archives dans la série 13B, demanderaient à être étudiés en détail et en plus grand nombre. En élargissant notre corpus à d'autres personnes que des marchands, peut-être trouverions nous des graines et des outils.

c. *Conclusion de l'étude des inventaires*

Intéressons nous à présent aux informations trouvées dans les inventaires. L'inventaire après-décès du droguiste grenoblois François Chabut, dont le magasin ouvre sur la place Grenette, consigne de nombreuses graines. Il mentionne entre autre la présence de « 11 livres semence de triollet », le nom vulgaire du trèfle sauvage jaune²¹⁹, « 84 livres graines d'oignon », « six livres et demy semence persil de pays », « six livres et demy vieille graines de choux fleur », « trois livres semence d'ozeille », « huit onces semence de marjolaine », « 14 onces semence de thein »²²⁰. Si ces semences peuvent entrer dans la composition de drogues, il n'est pas exclu que ce marchand les vende aussi au détail pour être plantées par des jardiniers professionnels ou des particuliers. D'autant plus, qu'il ne sortirait pas forcément d'un cadre « médical ». Une fois récoltées, les plantes et légumes issus de ces graines semblent avoir des qualités « thérapeutiques ». Ainsi, le chou-fleur est

²¹⁹ Chevalier Louis DE JAUCOURT, « TRIOLET », in Denis DIDEROT et Jean le Rond D'ALEMBERT (dirs.), *op. cit.*, p. 651.

²²⁰ ADI, 13B528, Inventaire après-décès de François Chabert marchand droguiste, 1729.

mentionné par Nicolas Lémery dans son *Traité des aliments* comme ayant des vertus laxatives et astringentes²²¹.

Les documents laissés à l'hôpital général par un autre droguiste, Pierre Jomaron, signalent l'achat de semences en foire de Beaucaire. Dans ses « Mémoire de marchandize qui nous sont nécessaire d'acheter en foire de Beaucaire » de 1735, Jomaron prévoit l'achat de « semence de letue ». Une fois achetés, ces éléments sont rapportés à Grenoble par le biais d'entreprises de marchands voituriers²²².

Cette hypothèse de l'existence d'une vente de graines potagères, au sein des commerces des droguistes grenoblois, est renforcée par son existence chez les droguistes parisiens²²³ et rouennais²²⁴. Les *Statuts, ordonnances, arrests et reglemens des marchands apoticaire-droguistes & confiseurs de la ville, fauxbourgs & banlieue de Rouen* de 1742, indiquent que ces marchands ont le droit de vendre « Graines, fleurs, feuilles, végétaux²²⁵ ».

Autre profession mais toujours des semences, les inventaires après-décès et de boutique du marchand regrattier Ennemond Bernard mentionnent aussi des graines. A l'intérieur de son commerce, situé rue de Bonne, se trouve une grande quantité de « vieilles graines de chanvre » ainsi que de graines de « genievre » et de « persil »²²⁶. On peut alors supposer, de la même manière que chez les droguistes, qu'il vend ces semences aux particuliers.

Dans les autres inventaires consultés (marchands colporteurs, apothicaires, vigneron et jardiniers), nous n'avons pas trouvé d'informations concernant notre recherche, hormis la mention constante de jardin.

²²¹ Nicolas LEMERY, *Traité des aliments, où l'on trouve...la différence et le choix qu'on doit faire de chacun d'eux en particulier*, Paris, Durand, 1755, p. 378.

²²² ADI, H+_GRE/H_791, Papiers de Jomaron laissés à l'hôpital de Grenoble, 1700 -1743.

²²³ *Statuts de la communautés des maître et marchands grainiers, maîtresse et marchandes grainières, de la ville, fauxbourgs, et banlieue de Paris*, op. cit., pp. 280-286.

²²⁴ *Statuts, ordonnances, arrests et reglemens des marchands apoticaire-droguiste & confiseurs de la ville, fauxbourgs & banlieue de Rouen*, Rouen, Jacques Joseph le Boullenger, 1742, p. 76

²²⁵ *Ibid.* p. 76

²²⁶ ADI, 13B605, Inventaire après-décès et inventaire de boutique de Ennemond Bernard marchand regrattier et grossier, 1764.

d. *Des inventaires de bibliothèque aux cabinets de curiosités : d'autres pistes pour l'histoire des potagers grenoblois*

Nous l'avons vu, les inventaires après-décès sont une source possible de l'histoire des jardins. Aux côtés des meubles, des linges et des ustensiles de cuisine se trouvent parfois des livres dont les thèmes peuvent être en rapport avec les jardins. C'est le cas, parmi ceux que nous avons consulté dans l'inventaire après-décès de l'apothicaire grenoblois François Berard. Celui-ci mentionne trois volumes *in quarto* des *Elémens de botanique, ou Méthode pour connoître les plantes* de Joseph Pitton de Tournefort, ainsi qu'un petit exemplaire *in folio* d'une *Maison rustique*²²⁷. La présence de ce type d'ouvrage invite à considérer l'histoire des jardins potagers sous l'angle des bibliothèques. D'autant plus que la présence de livres dans les foyers du siècle des lumières est quasi systématique.

Bien que l'existence d'un livre dans une bibliothèque ne témoigne pas de sa lecture, il permet d'approcher la personnalité de son détenteur. La possession d'un ouvrage de jardinage témoigne au minimum de la pénétration des ouvrages horticoles dans les villes et de leur possible utilisation²²⁸.

Le contenu « horticole » des bibliothèques, tout comme le contenu d'un jardin, dépend de nombreux facteurs et soulève autant de questions. Trouve-t-on dans la bibliothèque d'un noble ou d'un bourgeois tourné vers les cultures « à la mode » les mêmes ouvrages que dans celle d'un jardinier de métier ? Le propriétaire d'un jardin de « subsistance » lit-il des ouvrages horticoles ? Ceux-ci sont-ils plutôt de méthode que de théorie ?

Pour répondre à ces questions, nous avons cherché à retrouver le nom des propriétaires de jardins (dont quelques potagers avérés) trouvés au fil de nos recherches, parmi les propriétaires de bibliothèque listés dans la sous-série 13B (ADI). Malheureusement, nous n'avons pas trouvé de correspondance. Il nous semble intéressant de souligner ici l'existence de ces inventaires de bibliothèque. Ceux-ci pourraient être une source très riche pour l'étude des jardins grenoblois. Le catalogue des 783 titres de la bibliothèque de Nicolas-François de Langon confirme la présence d'ouvrages horticoles dans les grandes bibliothèques de la ville. Celui-ci contient six titres sur le sujet, dont

²²⁷ ADI, 13B598, Inventaire après-décès et inventaire de l'officine de François Berard apothicaire, 1761.

²²⁸ Florent QUELLIER, *Des fruits et des hommes: L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, op. cit., p. 52.

l'Agriculture et Maison Rustique de Charles Estienne et Jean Liebaut, qui renseigne le lecteur sur le temps des semis²²⁹. L'inventaire relève aussi la présence de *l'Abrégé des bons fruits avec la manière de les connoistre, & de cultiver les Arbres* de Jean Merlet, le très connu *Ecole du jardin potager* de Combles et *Le jardinier solitaire, ou dialogue entre un curieux et un jardinier solitaire* de Le Gentil, parus tous trois dans la seconde moitié du XVIII^e siècle²³⁰. Nous le disions, la sous-série 13B consultable aux ADI contient plusieurs inventaires de grosses bibliothèques qu'il conviendrait d'étudier. C'est le cas par exemple, de celle du procureur Jean-Baptiste de Reynaud contenant 2 537 titres, ou des 4000 volumes de la famille Bally, étudiées (parmi d'autres) par Clarisse Coulomb²³¹.

Cette étude est d'autant plus intéressante, que chez les élites, le potager comme la bibliothèque se montre et se visite²³². Tous deux s'inscrivent dans le goût du siècle pour la collection²³³. Dès le XVII^e siècle, le nom des propriétaires et l'emplacement d'un « réseau de jardins potager-fruitier dignes d'être visités pour leur collection » autour de Paris, circulent d'ailleurs dans la société, par le biais des traités horticoles²³⁴. Les auteurs des traités qualifient de « curieux » les amateurs de jardins, au même titre que les collectionneurs de coquillages et les propriétaires de grandes bibliothèques²³⁵. En effet, le jardin potager répond à la définition du cabinet de curiosité donnée par l'historien Krzysztof Pomian : « tout ensemble d'objets naturels ou artificiels, maintenus temporairement ou définitivement hors du circuit d'activités économiques, soumis à une protection spéciale dans un lieu clos aménagé à cet effet et exposé au regard²³⁶ ».

Plus proche de Grenoble, l'étude faite par Anne Bérroujon de la vente des 200 volumes de la bibliothèque du conseiller lyonnais Christophe Galland, amateur d'histoire naturelle, permet aussi d'accéder à ce monde des « curieux ». C'est par son intérêt pour les fleurs, visible sur les rayons de sa bibliothèque, que celui-ci figure parmi les curieux de

²²⁹ Charles ESTIENNE, Jean LIEBAULT, *L'agriculture et maison rustique*, Chez Laurens Maury, 1658, préface.

²³⁰ Les autres titres sont : *Le jardin françois* et *Le jardinier royale* dont les auteurs ne sont pas renseignés. ADI, 9J381, Etat des livres de la bibliothèque de Langon à Grenoble, 1808.

²³¹ Clarisse COULOMB, *Les pères de la patrie, op. cit.*, pp. 241-242.

²³² Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager, op. cit.*, p. 108.

²³³ Florent QUELLIER, « Le bourgeois arboriste (XVII^e -XVIII^e siècles) », *op. cit.*, p. 29.

²³⁴ René TRIQUEL, *Instruction pour les arbres fruitiers*, Paris, 1653, p. 175

²³⁵ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager, op. cit.*, p. 114.

²³⁶ Krzysztof POMIAN, *Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris-Venise : XVI^e- XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1987, p. 18

Lyon recensés par le Jacob Spon²³⁷. Dans sa *Recherche des antiquités et curiosités de la ville de Lyon*, Spon témoigne de l'existence à Lyon de « quantité de curieux des fleurs ²³⁸ ». Il donne aussi le détail de noms des curieux de Paris²³⁹, de ceux d'autres villes d'Europe²⁴⁰ mais n'en recense aucun à Grenoble.

Il existe pourtant bien un réseau de « curieux » grenoblois. C'est en tout cas ce que Joëlle Rajat-Rochas s'est attachée à montrer dans sa thèse *Du cabinet de curiosités au Muséum : les origines scientifiques du Muséum d'histoire naturelle de Grenoble (1773-1855)*, pour le siècle des lumières²⁴¹. Dans ce travail, l'auteure fait référence au cabinet de curiosité de Joseph-Claude Raby. Né à Grenoble en 1719, cet homme est l'un des douze premiers fondateurs de la Bibliothèque publique de Grenoble. Sa maison située rue Neuve, contenant son cabinet de curiosité, est d'ailleurs entourée d'un jardin « cultivé en parc²⁴² ». Autour de Raby, de la création de la bibliothèque municipale et de celle du muséum d'histoire naturelle, se trouve tout un réseau de grenoblois dont il serait intéressant de retrouver et d'étudier les bibliothèques. Ce public, friand de botanique, participe en parallèle des savants, à l'inventaire de la flore²⁴³. Il est possible que ces hommes, en tenant compte du goût du siècle pour les plantes potagères, s'échangent des plants et semences. Le botaniste grenoblois Dominique Villars, dans une lettre aux administrateurs de la province, mentionne d'ailleurs des pommes de terre qu'il a reçu de Genève : « Lorsque je lui [à Liotard] ai remis des pomme de terre jaunes hâtives, envoyées par le citoyens Farconnet ou par les citoyens Gaudy de Genève²⁴⁴ ».

²³⁷ Anne BEROUJON, *L'Écrit dans la ville : Espaces, échanges et identités à Lyon au XVIIIe siècle*, thèse d'histoire, Lyon 2, Lyon, 2006.

²³⁸ Jacob SPON, *Recherche des antiquités et curiosités de la ville de Lyon*, Lyon, Chez Jaques Featon, 1673, pp. 204-205.

²³⁹ *Ibid.*, pp. 216-219.

²⁴⁰ *Ibid.*, pp. 219-224.

²⁴¹ Joëlle RAJAT-ROCHAS, *Du cabinet de curiosités au Muséum: les origines scientifiques du Muséum d'histoire naturelle de Grenoble (1773-1855)*, thèse d'histoire, Université Pierre Mendès France, Grenoble, 2006, 878 p.

²⁴² *Ibid.*, p. 30.

²⁴³ Emilie-Anne PEPY, « Décrire, nommer, ordonner. Enjeux et pratiques de l'inventaire botanique au XVIIIe siècle », n° 195, *Études rurales*, 2015, p. 37.

²⁴⁴ ADI, L526, Aperçu sur le jardin de Botanique de Grenoble écrit par Dominique Villars aux administrateurs du département, 28 pluviôse an VII.

II. Minutes notariales

a. Retrouver les actes notariés concernant des jardins

A la fin de l'Ancien Régime, le nombre de notaires exerçant en Dauphiné est estimé à 1500²⁴⁵. A cette époque, une multitude d'occasions demande le recours à un notaire. Les raisons sont diverses et concernent les plus aisés comme les moins riches. Ces archives représentent une source d'informations inestimables et l'histoire de jardin n'échappe pas à la règle. Florent Quellier, par exemple, les utilise pour étudier la composition des jardins au travers des contrats de jardinages et autres baux²⁴⁶.

Les ADI disposent d'un important gisement de minutes notariales. La loi du 14 mars 1928 sur le dépôt systématique des minutes de plus de 125 ans a permis le développement de ce fond. En 1979, c'est le dépôt des actes de plus de 100 ans qui devient obligatoire. A partir des minutes datant du XVII^e siècle, les séries semblent continues. Certains documents peuvent cependant manquer et il est impossible de connaître leurs nombres, ni les raisons de leurs disparitions²⁴⁷.

L'aire d'investigation de notre sujet s'étalant sur un siècle, il s'est avéré impossible de consulter l'intégralité des minutes notariales de cette période. Nous pensions alors relever les actes relatifs aux jardins, dans les minutes rédigées durant les trente dernières années du siècle. Mais, devant l'ampleur de la tâche, nous avons opté pour une autre méthode.

Pour retrouver les actes concernant des jardins, nous sommes alors partie des cinq *Tables générales des mutations* émises par le contrôle des actes entre 1730 et 1794²⁴⁸. A partir de 1693, « est instauré le système du contrôle des actes qui consiste à transcrire sur un registre public les actes notariés, moyennant un droit perçu au profit du Trésor public²⁴⁹ ». Dans les pages de ces registres, pour chaque acte, sont rapportés la forme de l'acte (testament, bail, vente etc.), le bien concerné, la date à laquelle l'acte est passé, celle de son enregistrement, les noms des parties, parfois leurs professions et lieux d'habitation

²⁴⁵ *Chroniques d'Archives*, Archives départementales de l'Isère, n° 2, 2009, p. 4.

²⁴⁶ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, *op. cit.*, p. 67.

²⁴⁷ *Chroniques d'Archives*, Archives départementales de l'Isère, n° 2, *op. cit.*, pp. 3-4.

²⁴⁸ ADI, Table générale des mutations des immeubles de toutes manières : 8C1388 (1730-1747) ; 8C1389 (1747-1751) ; 8C1390 (1771-1776) ; 8C1391 (1776-1784) ; 8C1392 (1784-1794).

²⁴⁹ <http://www.archives-isere.fr/1558-administration-provinciale-serie-c-.html>.

et le nom du notaire qui s'est occupé de l'affaire. Nous avons relevé 50 actes, de formes différentes, concernant des jardins²⁵⁰. Nous n'avons pas retrouvé tous les actes relevés dans les minutes notariales correspondantes. En revanche, certains se réfèrent à d'autres plus anciens que nous avons consultés aussi. A la lecture, les informations contenues dans ces documents ne coïncident pas toujours avec celles des tables. Les jardins se transforment en prés ou en vergers et ne contiennent aucunes portions potagères. D'autres fois, ce sont leurs emplacements qui varient, toujours en s'éloignant de Grenoble. Nous avons parfois retrouvé, dans les minutes notariales, des actes non mentionnés dans les tables du contrôle des actes.

Sur les documents retrouvés, une minorité concerne des jardins situés dans la ville de Grenoble. La plupart se situent dans la proche « banlieue ». Nous avons fait le choix de ne pas écarter ces derniers, afin de pouvoir les comparer avec ceux de Grenoble²⁵¹. Au delà de l'intérêt comparatif, la curiosité de savoir ce que nous manquions a aussi guidé notre choix. Disons le, au delà de l'assiduité, au jeu de la recherche, il faut parfois avoir de la chance.

b. Quels actes pour quelles informations ?

Les actes retrouvés, traitant de jardin, sont de plusieurs sortes et contiennent différentes informations. Si les enregistrements de testaments, les arrentements²⁵² n'apportent pas d'éléments à notre sujet, les actes de vente et les baux à ferme ouvrent quelques pistes.

Les actes de vente consultés concernent parfois des jardins ou vergers seuls mais, la plupart du temps, ces parcelles sont accompagnées de bâtiments. Parmi les documents consultés, sept sont des actes où le jardin est au centre de la vente. Dans 16 autres, le jardin est assorti de maison, de plaçage ou d'autres objets.

Les actes de vente contiennent obligatoirement plusieurs informations. On y trouve le nom des parties, leurs lieux d'habitation et éventuellement leurs professions. Ils indiquent le type de bien vendu ainsi que sa position géographique et soulignent régulièrement l'existence d'autres jardins autour. On trouve aussi le montant de la vente. On apprend, par exemple, que le 11 mai 1730, l'avocat Claude Droguat achète aux sieurs

²⁵⁰ Pas d'acte concernant des jardins en 8C1389, sept actes en 8C1390, 22 en 8C1390 et 21 en 8C1392.

²⁵¹ Nous avons par exemple consulté aux ADI des actes concernant Fontaine (3E1432/4.), Meylan (3E1135), Gières (3E9013 et 3E9018) et Quaix (3E3476).

²⁵² « Bail d'héritages qu'on donne à rente ». « Arrentement », in. TREVoux, *Dictionnaire universel français et latin, op. cit.*

Michel et Pierre Peyronnard une « écurie, plassage et jardin » rue Créqui pour 2800 livres. Comme dans la plupart des actes que nous avons consultés, nous n'avons aucun détail supplémentaire sur le contenu du jardin²⁵³.

Quelquefois, ces actes contiennent des indications plus précises pour notre recherche. Ils donnent parfois des détails sur la composition des parcelles. C'est le cas de l'acte de vente de deux petits jardins « contigus l'un à l'autre » appartenant à Marie-Marguerite Guimplex, situés aux Granges. En plus des informations habituelles, l'acte déclare qu'« autour du jardin de Pérotin [le locataire d'un des jardins] il y a des haies et clotures²⁵⁴ ». Dans le même registre, la vente pour 3000 livres d'une « maison de maitre, maison de jardinier, cour, jardin et verger joint ensemble » appartenant à Sieur Barthelemi Rouaret, comprend aussi « le mobilier y compris les ortolages²⁵⁵, fleurs et graines du jardin²⁵⁶ ». On trouve parfois des données sur la taille du bien. C'est ce qu'illustre l'acte de vente pour 400 livre du jardin des frères Mermet situé aux Granges. Ce dernier précise qu'il s'agit d'« une petite pièce de terre à présent en jardin du contenu d'environ 180 toises²⁵⁷ ».

Les informations trouvées dans ces actes de vente sont assez minces et peu concernent des jardins situés dans l'enceinte de Grenoble. Ceux que nous avons retrouvés ne donnent pas de précision sur l'intérieur des jardins. Ils ne renseignent ni sur les aménagements ou les plantations qui s'y trouvent ni sur la taille des parcelles.

Pour nous, l'intérêt des actes de vente est ailleurs. Les actes de vente précisent régulièrement que l'acheteur doit commander à ses frais, une description devant notaire de l'état du bien acquis²⁵⁸. Ils mentionnent aussi les baux à loyer en cours et donnent la date de début du contrat. Ces baux peuvent être retrouvés, à condition qu'ils ne soient pas

²⁵³ ADI, 3E1134/4, Minute de Margaillan notaire à Grenoble, Acte de vente d'une maison et jardin rue Créqui et Saint Jacques entre les frères Peyronnard et Droguat avocat au parlement, passé devant Margaillan notaire, 11 mai 1730, fol. 161.

²⁵⁴ ADI, 3E1103/4, Minute de Sallicon notaire à Grenoble, Acte de vente de deux jardins situés hors la porte de Bonne entre Quimplex et Teyssere, 22 septembre 1780, fol. 236.

²⁵⁵ Selon Furetière, le mot hortolage « se prend pour toutes sortes de plantes, de légumes, & d'herbes potagères, qu'on cultive dans un jardin ». « Hortolage », in. Antoine FURETIERE, *Dictionnaire universel, Seconde édition revüe, corrigée, augmentée par Monsieur Basnage de Bauval, op. cit.*

²⁵⁶ ADI, 3E9018, Minute de Arthaud notaire à Grenoble, acte de vente d'une maison, jardin et verger à Gières entre Rouaret bourgeois et Sarrel commissaire feodiste, 3 avril 1778, fol. 92.

²⁵⁷ 3E1101/2, Minute de Sallicon notaire à Grenoble, Acte de vente d'un jardin aux Granges entre Mermet négociant et Fouillet maitre maréchal passé devant Sallicon notaire, 28 décembre 1773, fol. 405.

²⁵⁸ Par exemple : ADI, 3E1181/16, Minute de Revol notaire à Grenoble, Acte de vente d'une maison et jardin entre Lagier bourgeois et Faure marchand peigneur de chanvre, passé devant Revol notaire, 31 janvier 1742, fol. 42.

passés par convention privée et oralement²⁵⁹. Les actes de vente qui développent surtout des aspects matériels servent alors d'intermédiaire entre le jardin parcelle et son contenu.

Les baux à loyer, plus rares que les actes de vente, contiennent plus d'informations pour notre recherche. Pour nous faire une idée du nombre de baux enregistrés par un notaire en une année, nous avons consulté le registre de 1745 du notaire Hébrail²⁶⁰, celui de 1781 de Girard²⁶¹ et celui de 1793 de Trouilloud²⁶². En un an, Hébrail enregistre huit actes concernant des jardins seuls ou avec des bâtiments. Quant à Girard et Trouilloud, ils n'enregistrent aucun (à l'exception d'un seul concernant une maison avec jardin passé devant Girard). En tout, nous n'avons trouvé que trois baux de jardins, un de verger et huit concernant des bâtiments avec jardin. Tous sont issus des « Tables générales des actes » ou mentionnés dans des actes de vente.

Certains actes contiennent peu d'informations. Cependant, on y trouve toujours la présentation du bailleur (son nom, son lieu d'habitation, sa profession ou son état), l'identité du locataire, la forme de la parcelle et la durée du bail. Dans une seconde partie, parfois peu développée, se trouve la description de la parcelle, les clauses techniques et le montant du loyer²⁶³. A titre indicatif, seulement trois des actes passés devant Hébrail contiennent plus d'informations que la simple mention d'un « jardin ». Si l'association habituelle des mots maison et jardin « souligne l'omniprésence de jardin ordinaire en lien avec l'habitat²⁶⁴ », elle ne nous donne pas d'informations complémentaires.

Un bail développé permet de connaître la nature de l'occupation du sol, l'association de cultures, la densité des plantations ou encore le nom des végétaux plantés en haies.

Prenons l'exemple de deux baux de location trouvés aux ADI²⁶⁵ : Le premier est celui d'une maison de ferme et de son jardin situés à Gières et passé pour une durée de huit ans au prix de 51 livres l'année²⁶⁶ ; le second est celui d'un domaine situé à Saint Ferjus

²⁵⁹ ADI, 3E1103/4, Minute de Sallicon notaire à Grenoble, Acte de vente de deux jardins situés hors la porte de Bonne entre Quimplex et Teyssere, 22 septembre 1780, fol. 236.

²⁶⁰ ADI, 3E1401/13, Minute de Hébrail notaire à Grenoble, 1745.

²⁶¹ ADI, 3E1432/40, Minute de Girard notaire à Grenoble, 1781.

²⁶² ADI, 3E1142/6, Minute de Trouilloud notaire à Grenoble 1793

²⁶³ Florent QUELLIER, *Des fruits et des hommes: L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, op. cit., p. 183.

²⁶⁴ C'est aussi le cas dans les actes de vente. *Le jardin nourricier*, Paris, Cahier du Conseil national des parcs et jardins, 2011, p. 22.

²⁶⁵ ADI, 3E1432/40, Minute de Girard, Bail à ferme d'un domaine aux Granges, 16 juillet 1781, fol. 368.

²⁶⁶ ADI, 3E9013, Minute de Arthaud, Bail de location d'un jardin à Gières entre Rouaret contrôleur des postes et Mouillet jardinier, 20 mai 1771, fol. 144.

pour le prix annuel de 1800 livres, la location comportant les « bâtiments, granges, écuries, cours, emplacements, jardins, verger, le tout clos de mur »²⁶⁷. Tous deux apportent des précisions sur les plantations potagères et fruitières présentes dans les environs de Grenoble. Il indique aussi l'existence d'échanges entre la ville et la campagne. Suivant le goût de l'époque, à Grenoble comme à Paris, les propriétaires se réservent les plus beaux légumes et les fruits les plus juteux²⁶⁸. Ces produits sont livrés régulièrement au domicile du propriétaire, qui les sert à sa table. A Gières, le contrat indique que le « raisin muscat, les fleurs du parterre, tous les artichauts et asperges qui seront fumés et entretenus par ledit Mouillet » seront apportés au domicile du propriétaire en temps voulu. « Les poids vert, oignons, ail, echalotte, herbage et hortollage de toutes espèce qui proviendront dudit jardin » seront « apporter chaque vendredy matin en quantité nécessaire au ménage du sieur Rouaret à Grenoble autant que faire ce pourrat ». Il précise aussi que le propriétaire se réserve « tous les fruits des poiriers, peschers et les cerises de deux cerisiers qui sont dans le verger près de la haye avec une corbeille de poires plats quoy ledit Mouillet ceuilleras en maturité et les apporteras au sieur Rouaret à Grenoble²⁶⁹ ». A Saint Ferjus, « la propriétaire à le droit de prendre ce qu'elle veut dans le jardin, tout l'hortollage dont elle aurat besoin pour l'usage de sa maison » qui sera « apporté à Grenoble par les fermiers au jour de la semaine choisis par la propriétaire ». Ainsi, « les fermiers feront six voyages annuellement en char attelé de quatre bœufs soit au domaine soit à Grenoble sans pouvoir en exiger le paiement et sur demande de la propriétaire²⁷⁰ ».

Quant au fermier, à Gières, il dispose du « surplus des oignons, ail, echalottes, herbages et hortollages²⁷¹ ». A Saint Ferjus, il récupère la moitié des fruits annuels de tous les arbres et des feuilles des mûriers comme certainement le surplus du jardin²⁷².

Les descriptions des obligations des fermiers, très détaillées, permettent d'observer leurs gestes. A Gières comme à Saint Ferjus, ceux-ci sont tenus d'entretenir les haies

²⁶⁷ ADI, 3E1103/11, Minute de Sallicon notaire à Grenoble, Bail à ferme d'un domaine à Saint Ferjus entre Joubert de la Salette et Marie et Laurent Etienne laboureurs, 17 juillet 1787, fol. 101.

²⁶⁸ Florent QUELLIER, « Le bourgeois arboriste (XVIIe -XVIIIe siècles) », *op. cit.*, p. 30.

²⁶⁹ ADI, 3E9013, Minute de Arthaud, Bail de location d'un jardin à Gières entre Rouaret contrôleur des postes et Mouillet jardinier, 20 mai 1771, fol. 144.

²⁷⁰ ADI, 3E1103/11, Minute de Sallicon notaire à Grenoble, Bail à ferme d'un domaine à Saint Ferjus entre Joubert de la Salette et Marie et Laurent Etienne laboureurs, 17 juillet 1787, fol. 101.

²⁷¹ ADI, 3E9013, Minute de Arthaud, Bail de location d'un jardin à Gières entre Rouaret contrôleur des postes et Mouillet jardinier, 20 mai 1771, fol. 144.

²⁷² ADI, 3E1103/11, Minute de Sallicon notaire à Grenoble, Bail à ferme d'un domaine à Saint Ferjus entre Joubert de la Salette et Marie et Laurent Etienne laboureurs, 17 juillet 1787, fol. 101.

situées entre le jardin et le verger. Ils doivent prendre soin des allées et tailler les arbres qui s’y trouvent. Le bail du jardin de Gières précise que le fermier est chargé « de cultiver en semencer d’hortollage, fumer et arroser ledit jardin. D’entretenir particulièrement les asperges et les artichauts d’y faire toutes les cultures nécessaires²⁷³ ». Dans les deux domaines, les fermiers s’occupent des arbres fruitiers et doivent planter ceux fournis par les propriétaires. Ainsi à Saint Ferjus, le contrat stipule que les fermiers « planterons annuellement dans les endroits indiqués douze arbres fruitiers, poiriers, pommiers ou noyers fournis par la dame », « arbres qu’ils armeront de trois piquets et des [?] nécessaire pour empêcher qu’ils ne soient endommagés » ou encore qu’ils « planterons chaque année trois douzaine de saules ou peupliers²⁷⁴ ».

Si nous n’avons pas traité suffisamment d’actes pour permettre de tirer des conclusions, ces deux baux donnent une idée des espèces cultivées à Grenoble et du rapport existant entre les différents acteurs du jardin. Ils témoignent de l’importance de cette source pour l’histoire des jardins, qu’ils soient potagers, fruitiers ou mixtes.

c. Pistes de recherches

Les actes de vente mentionnent aussi l’existence de descriptions de biens. Ces documents, réalisés par des experts puis enregistrés par un notaire, ne sont pas classés dans les minutes. Aux ADI, elles se trouvent dans les dossiers intitulés « feuilles volantes » ou « procédures », présents chez certains notaires. Nous avons consulté sept de ces dossiers, dans le but de retrouver les descriptions évoquées dans des actes de ventes²⁷⁵. Aucune ne se trouve dans les registres des notaires qui les mentionnent. Peut-être n’ont elles pas été

²⁷³ ADI, 3E9013, Minute de Arthaud, Bail de location d’un jardin à Gières entre Rouaret contrôleur des postes et Mouillet jardinier, 20 mai 1771, fol. 144.

²⁷⁴ ADI, 3E1103/11, Minute de Sallicon notaire à Grenoble, Bail à ferme d’un domaine à Saint Ferjus entre Joubert de la Salette et Marie et Laurent Etienne laboureur, 17 juillet 1787, fol. 101.

²⁷⁵ ADI, 3E1563, Feuilles volantes du notaire Trouilloud étudié pour retrouver la description d’une maison à Saint Ferjus vendu le 31 décembre 1790 par Pene veuve Polastre, 1788-1790 ; ADI, 351506, Feuilles volantes et procédures du notaire Brun pour retrouver la description d’une maison et jardin à Saint Laurent vendu le 23 septembre 1773 par Bernard, 1752-an III ; ADI, 3E1557, Feuilles volantes du notaire Revol pour retrouver la description d’une maison et jardin à Saint Laurent vendu le 31 janvier 1761 par Lagier, 1741-1741 ; ADI, 3E1181/24, Procédure du notaire Revol pour retrouver la description d’une maison rue Très-Cloître vendue le 12 août 1734 par Pochon, 1730-1736 ; ADI, 3E1134/7, Feuilles volantes du notaire Margailan pour retrouver la description d’une maison et jardin rue Créqui vendu le 11 mai 1730 par les frères Peyronnard, 1687-1756 ; ADI, 3E1560, Feuilles volantes du notaire Sallicon pour retrouver la description d’une maison avec jardin et vignes aux Granges le 25 mai 1778 par Guison.

faites. Peut-être ont elles été égarées au fil du temps. Nous n'avons pas de moyens de le savoir. La consultation d'autres descriptions, au hasard de notre recherche, confirme l'intérêt de cette source pour notre sujet. Il serait alors avisé de les interroger en plus grand nombre.

Comme dans les inventaires, les descriptions contiennent des informations sur les intérieurs et les extérieurs des demeures visitées. Celles-ci sont plus techniques et mentionnent principalement les matériaux de constructions. Les renseignements sont parfois très précis. C'est le cas dans la description d'un domaine situé à Saint Ferjus acquis par le sieur Bayoud Boudin mentionnant que le « jardin clos [...] est en assez bon état à l'exception des artichauts que la gelée leur a porté préjudice » et qu' « au dessus dudit jardin est un enclos en treillage bas dont les lisses sont séparées les unes des autres d'environ quatre pieds en mauvais état²⁷⁶ ». Soulignons l'existence de nombreuses descriptions de verger et de leurs arbres fruitiers. N'ayant pas eu le temps d'approfondir cette source en un an, nous avons relevé les différentes côtes pouvant contenir des descriptions, disponibles dans les fonds de notaires du XVIII^e siècle²⁷⁷.

L'étude des actes notariés seule, à petite échelle, ne permet pas de faire de conclusion générale. Les informations trouvées sont utilisables à titre d'exemple ou dans le cadre de l'histoire d'une parcelle précise. Additionnés à d'autres sources, les actes notariés confirment certaines informations. C'est le cas par exemple pour la culture d'espèces précises de légumes. Si les baux et actes de vente contiennent peu d'information sur les jardins potagers, les données sur les vergers et les arbres fruitiers, plus fréquentes, pourraient être utilisées pour étudier l'arboriculture en Dauphiné²⁷⁸.

Une étude approfondie des sources notariales permettrait de savoir si les pratiques du jardin sont communes ou particulières. Il serait intéressant d'étudier les professions des vendeurs, des acheteurs et des locataires. Mais aussi, de se renseigner sur les superficies des parcelles (cela semble plutôt possible pour les jardins extra-muros dont les dimensions sont mentionnées en toises). Ces actes donnent la possibilité d'étudier les prix de vente et

²⁷⁶ ADI, 3E1559/3, Feuilles volantes du notaire Sallicon, description d'un domaine à Saint Ferjus, 27 avril 1750.

²⁷⁷ Voir annexe n°1, Noms des notaires et cotes des dossiers disponibles aux ADI, pouvant contenir des états et descriptions de jardins au XVIII^e siècle.

²⁷⁸ ADI, 3E1432/4, Bail à ferme d'une maison et jardin situé à Fontaine, 15 juillet 1782, fol. 363 ; Bail à ferme d'un domaine aux Granges, 16 juillet 1781, fol. 368.

de location des jardins. Tout en tenant compte des différentes tailles de parcelles, la recherche d'un prix moyen de vente (ou de location), permettrait aux chercheurs de disposer d'une donnée à comparer avec les ventes passées dans d'autres régions françaises. Dans le même sens, l'étude des périodes moyennes de location donnerait une autre donnée de comparaison avec les travaux d'autres historiens²⁷⁹.

III. Les archives de l'hôpital de Grenoble

a. Pourquoi ces sources ?

Les ADI conservent dans le sous-série H+_GRE, les archives des hôpitaux de la ville de Grenoble. Très variées, ces sources contiennent des informations sur le fonctionnement des établissements hospitaliers, parfois très éloigné de ce qu'on peut imaginer. Classé en 1682 par Prudhomme, ce fond regroupe les archives de l'hôpital Notre-Dame (futur hôpital général), de l'hôpital de la Charité, de l'hôpital Sainte-Marthe, de l'hôpital de la Providence et de l'hôpital général de Grenoble. Comme la majorité des hôpitaux, les établissements grenoblois sont des créations religieuses. A ce titre, on peut supposer qu'on y cultive des jardins. Noël Coulet utilise d'ailleurs les archives des communautés religieuses pour étudier l'histoire des jardins de la ville d'Aix en Provence au XIV^e et XV^e siècle²⁸⁰. Il existe en effet un lien fort entre les jardins et l'Eglise. Les communautés religieuses entretiennent des jardins pour leur approvisionnement et celui de leurs pensionnaires et vendent parfois le surplus de leurs productions²⁸¹. Pour cette raison, nous nous sommes intéressées aux archives de l'hôpital général et à celles de l'hôpital de la Charité.

²⁷⁹ Notamment avec Florent QUELLIER, *Des fruits et des hommes: L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, op. cit.

²⁸⁰ Noël Coulet, « Pour une histoire du jardin. Vergers et potagers à Aix-en-Provence, 1350-1450 », *Le Moyen Âge*, 1967, pp. 239-270.

²⁸¹ Florent Quellier, « Du potager au potager, la place du jardin nourricier dans les cultures alimentaires de la France moderne (XVII-XVIII^e siècles), in. *Le jardin nourricier*, op. cit., p. 18 et p. 26.

b. *Sources consultées*

Parmi les documents de l'hôpital, nous avons questionné deux types de sources. D'une part, des papiers laissés par les familles des personnes entrées au sein de ces deux hôpitaux²⁸² et d'autre part, des documents de « gestion » émis par les établissements. Pour l'instant, nous développerons peu les informations apportées par ces différentes sources. Celles-ci feront l'objet d'une étude à part entière dans la suite du développement.

Le plus grand nombre d'informations que nous ayons retrouvé provient des sources de « gestion ». L'hôpital général de Grenoble dispose de nombreux biens à l'intérieur et à l'extérieur de la ville. Certains sont accompagnés de jardin. Il s'agit aussi bien de domaines ruraux que d'hôtels particuliers urbains²⁸³ ou de toutes petites portions de terre. Nous avons ainsi consulté dans ce fond des baux à ferme, des descriptions de bâtiments²⁸⁴, des plans et des états de travaux²⁸⁵. Mêmes sources signifiant aussi mêmes limites ; comme dans les actes notariés de la série 3E, les jardins sont plus évoqués que décrits.

Prenons l'exemple de la description des bâtiments et terre de la chapelle Saint Roch, rédigée en 1737. Enregistrée par le notaire de l'hôpital, celle-ci mentionne la présence d'un jardin potager. Malheureusement pour nous, cette indication, l'une des rares trouvées en un an, n'exprime rien de plus que « le jardin potager du costé du couchant de la maison et la haye vive du même côté joignant la terre de Pinsot sont en bon état et la haye qui est entre le jardin et le verger en mauvais état²⁸⁶ ». Les baux correspondants à cette portion de terre n'apportent pas plus d'informations²⁸⁷.

Ces documents confirment tout de même l'existence de sous-location de parcelle de jardin. Ainsi en 1723, Jacques Chatain Baffert reçoit à titre de ferme pour le prix de 150 livres par an, un verger, pré et jardin situés à Saint Roch. Ce bien est ensuite sous-loué au jardinier Noël Courbassat pour 36 livres²⁸⁸.

²⁸² Par exemple ADI, H+_GRE/H_763, 786, 791, 793.

²⁸³ ADI, H+_GRE/H_371, Vente d'un hôtel particulier situé rue de l'Arsenal, 1771.

²⁸⁴ ADI, H+_GRE/B_66, Réponses aux offres de fermage pour un bâtiment appartenant à l'hôpital général situé à Saint Roch, 1 mai 1745, 8 août 1753 ; Baux à ferme passé par l'hôpital général en faveur de Jean Rolland pères et fils, 28 janvier 1754- 1761.

²⁸⁵ ADI, H+_GRE/26_H_5, Travaux de réparation effectués à l'hôpital général de Grenoble : Plans, descriptions et états des journées de travaux, XVIII^e.

²⁸⁶ ADI, H+_GRE/B_66, Description des bâtiments et terres de la chapelle Saint Roch, 12 septembre 1737.

²⁸⁷ *Ibid.*, Bail à ferme de Gontier et Vial pour la chapelle Saint Roch, 10 septembre 1737.

²⁸⁸ ADI, H+_GRE/H_732, Attestation de fermage et de sous louage ; Ordonnance de paiement, 1724-1726.

Les « Registres de délibération du conseil de l'hôpital de Grenoble » contiennent des informations sur le jardin de l'hôpital général. Nous en avons consulté neuf, afin de couvrir la période allant de 1761 à 1789²⁸⁹. Ces très gros volumes, jaunis par le temps, contiennent aussi bien des informations sur des éléments courants, comme l'entrée des pauvres, que sur des affaires particulières comme l'établissement d'un nouveau maître apothicaire²⁹⁰. A l'intérieur se trouvent des indications sur le jardin potager de l'hôpital, sur lesquelles nous reviendrons.

Les « Pièces à l'appui du compte des recettes et dépenses » viennent compléter les données des registres de délibération. Les preuves d'achats prennent de nombreuses formes telles que : factures d'achats, états de paiement, mémoires de réparation et d'aménagements ou encore preuves de paiement de gages et appointements. L'étude de ces pièces se révèle d'autant plus fastidieuse que l'inventaire de Prudhomme ne détaille pas les éléments se trouvant à l'intérieur. Nous avons donc consulté les 50 cartons de « Pièces à l'appui du compte » disponibles, pour couvrir la période allant de 1760 à 1789.

Toutes ces sources participent à l'histoire des jardins potagers grenoblois. Chacune présente des limites et des atouts. Dans la lignée de Annick Pardailhé-Galabrun²⁹¹, l'étude des inventaires après-décès ou de boutiques permet d'entrevoir le quotidien des hommes de l'époque au travers de leurs objets. Pour notre recherche, les plus intéressants sont ceux des droguistes et des regrattiers. A l'intérieur, la présence de graines permet de supposer que ces marchands participent à leurs ventes auprès des grenoblois. Bien que nous n'ayons pas eu le temps d'étudier un grand nombre d'inventaires, les informations trouvées invitent à s'intéresser à ces professions. Ces inventaires témoignent aussi régulièrement de la présence de jardins et l'on peut imaginer y trouver le nom d'outils servant aux jardiniers.

L'étude des inventaires de bibliothèques permettrait d'étudier les jardins potagers à travers les livres. Les quelques ouvrages retrouvés lors de nos recherches témoignent, à Grenoble, de la pénétration d'ouvrages horticoles très modernes²⁹². L'existence d'un

²⁸⁹ ADI, H+_GRE/E_20 – 28, Registre de délibération du conseil de l'hôpital de Grenoble, 1761-1789.

²⁹⁰ ADI, H+_GRE/E_20, Registre de délibération du conseil de l'hôpital de Grenoble, 1761-1766.

²⁹¹ Annick PARDAILHÉ-GALABRUN, *La naissance de l'intime: 3000 foyers parisiens XVIIe-XVIIIe siècles*, op. cit.

²⁹² C'est le cas par exemple de l' *Ecole du jardin potager* de Combles retrouvé dans la bibliothèque de Nicolas-François de Langon.

réseau de « curieux », autour de la bibliothèque municipale et du muséum d'histoire naturelle, apparaît aussi comme une piste à explorer.

Notre étude des minutes notariales, quoique incomplète, permet d'orienter de futures recherches plus approfondies vers certains actes. Bien que, la plupart du temps, les jardins soient simplement évoqués, il arrive de tomber sur des informations plus complètes. Tous les actes notariés n'apportent pas les mêmes informations. Les contrats de vente mentionnent parfois l'existence de baux ou des descriptions de biens. Ceux-ci servent alors de lien entre la parcelle, son contenu et parfois les hommes qui s'en occupent. Les baux à loyer renseignent sur les obligations du locataire, telles que l'entretien des arbres ou l'envoi de denrées chez le propriétaire en ville. Malheureusement, nous n'avons pas retrouvé de bail concernant spécifiquement un jardin potager. Nous n'avons pas non plus eu le temps d'étudier toutes les descriptions de biens disponibles aux ADI. Parmi celles consultées, aucune ne traite de potagers. Pourtant, ces descriptions, qui comme leur nom l'indique, donnent des détails sur les parcelles, pourraient être une source très riche de l'étude des potagers.

Les dernières sources présentées dans ce chapitre proviennent des archives de l'hôpital de Grenoble. Elles témoignent de l'existence de jardins potagers dans les établissements hospitaliers et notamment dans l'enceinte de l'hôpital général et dans celui de la Charité

Chapitre 5 : Les sources « géographiques » de l'étude des potagers grenoblois

Ayant étudié les sources « mixtes » de l'histoire des jardins potagers grenoblois, ce nouveau chapitre s'intéresse aux sources de l'étude « géographique des jardins ». Les sources dont nous allons parler partent de la parcelle ou contiennent plus d'informations matérielles et techniques que culturelles ou sociales.

Nous étudierons d'abord, dans les archives de l'instruction publique des ADI, les données relatives à un jardin potager appartenant au collège jésuite. En partant de ce fond, nous interrogerons un lien possible entre les potagers grenoblois, la pépinière et le jardin botanique.

Nous analyserons ensuite les registres de Capitation de la ville, afin de retrouver dans ces rues la présence de métiers liés au monde des jardins potagers²⁹³. Nous nous intéresserons ensuite aux états de sections, pour retrouver les jardins potagers grenoblois existants en 1792.

Dans la dernière partie de ce chapitre, nous nous intéresserons aux représentations « figurées ». Nous chercherons à replacer les jardins potagers de la fin du XVIII^e siècle dans le maillage urbain. Pour cela, nous interrogerons principalement le plan Lomet et fils et le cadastre napoléonien de 1810

I. Les Archives de l'instruction publique

Disponible aux ADI, le fond des archives de l'instruction publique a été constitué par Auguste Prudhomme. Suite à son reconditionnement entrepris en 2015 par Eric Syssau, le complément et la correction du répertoire ont mis en avant de nouvelles données.

Lors de la consultation de cette édition augmentée, les documents traitant du collège de Grenoble et de la pépinière royale ont attiré notre attention.

²⁹³ Notre choix de classement des registres de capitation parmi les sources d'une histoire « physique » des jardins peut paraître curieux. Nous sommes partie du principe que ces registres sont établis par quartier et témoignent donc à la fois de l'existence de professions et de leurs implantations géographiques.

a. *Le collège de Grenoble.*

A l'intérieur de la série D, les documents concernant le collège de Grenoble forment l'ensemble le plus important. A son ouverture en 1651, le collège est d'abord dirigé par ses fondateurs, les jésuites. A partir de 1763, la gestion du lieu revient à des prêtres réguliers, puis aux josphites²⁹⁴. Nous nous sommes intéressée au collège de Grenoble, suite à la lecture dans le nouveau répertoire de l'intitulé de la cote D50/3 : « Description et estimation du jardin potager de l'hôtel du commandement ». Il s'agit d'ailleurs de la seule mention d'un potager, inscrite noir sur blanc dans un répertoire, que nous ayons trouvée. Ce mot est en effet absent des fichiers bibliothèque (série BIB) comme des périodiques (série PER). Nous espérons nous trouver sur la piste tant attendue, d'un jardin potager du siècle des lumières, situé à l'intérieur de Grenoble.

Nous ne ferons ici que présenter, sans détailler, les documents relatifs au jardin potager du collège de Grenoble. Ceux-ci font l'objet d'une partie spécifique, dans la suite de notre propos. La plupart des informations sur cet espace proviennent de la « Description et estimation du jardin potager de l'hôtel du commandement », faite en 1726, sur ordre du comte de Tonnerre alors commandant en Dauphiné²⁹⁵. Nous espérons trouver des informations sur la provenance des plantations, sur le nom des jardiniers ou sur l'utilisation des productions issues du lieu. Mais les déclarations de travaux, baux à loyer, autorisations de passage, notes, mémoires et correspondances disponibles, n'apportent pas d'informations sur ces problématiques²⁹⁶. L'« Autorisation des constructions et délibération du conseil de ville » de 1634, concernant le collège, n'expose aussi que des détails techniques²⁹⁷. Nous avons fait le choix de classer ces sources, comme appartenant à l'histoire « géographique » des jardins. Cette décision résulte de la présence dans celles-ci, de plus de renseignements techniques (position géographique, aménagements et destructions) que d'informations sur les hommes et l'utilisation des lieux.

²⁹⁴ Eric SYSSAU, *Répertoire numérique détaillé de la série D, sur la base du répertoire d'Auguste Prudhomme et Claude Faure (1907)*, Grenoble, Archives départementales de l'Isère, 2015, p. 6.

²⁹⁵ ADI, D50/3, Description et estimation du jardin potager de l'hôtel du commandant, 28 mars 1766.

²⁹⁶ ADI, D50/3, Jardins du collège et de l'hôtel dit du commandant, 1717-1790.

²⁹⁷ ADI, D17/2, Autorisation des constructions et délibérations du conseil de ville, 1634

b. *La pépinière et le jardin botanique de Grenoble*

Dans le mémoire de Dominique Villars sur les études de médecine et de chirurgie²⁹⁸, l'auteur mentionne l'existence des pépinières de Grenoble. L'auteur y place la botanique comme « base de l'histoire naturelle & de la médecine²⁹⁹ » et souligne que « l'agriculture, le jardinage, la peinture et les arts, tirent un grand avantage de la botanique³⁰⁰ ». Cette mise en commun de la médecine, de la botanique et du jardinage se retrouve lors de l'établissement de l'« hospice de santé³⁰¹ », assorti d'un jardin botanique et de pépinières, auquel Villars participe. Le botaniste précise que « ces trois établissements pouvoient s'aider, s'alimenter réciproquement et diminuer les frais d'entretiens et d'acquisitions³⁰² ». Bien que dans ce mémoire l'auteur exprime uniquement la possibilité de « peupler la province en bonne espèce de fruits³⁰³ », nous nous interrogeons sur la place des plantes potagères au sein de ces pépinières. La consultation des sources de la pépinière royale et du jardin botanique de la Tronche, cotées D4/4, nous a apporté la réponse à cette problématique. Bien que nous ayons consulté l'ensemble des documents disponibles, un seul a suffi.

Les conditions d'entretiens de la pépinière, mentionnées en 1786 dans un bail de neuf ans, précisent que : « L'entrepreneur ne pourra sous aucuns pretextes et sans une permission expresse, planter ny cultiver dans ladite pepiniere aucuns légumes n'y autres production différentes de celles portés dans le présent bail³⁰⁴ ». Les autres documents disponibles ne mentionnent jamais la présence de légumes ni l'existence d'autorisations particulières³⁰⁵. Il semble alors que la pépinière ne comporte pas de légumes réservés à la vente aux particuliers, ni destinés à être replantés dans le jardin botanique. Ce document est en revanche rempli de détails très intéressants sur les conditions d'entretiens et de création d'une pépinière. Il représente une source d'étude possible pour un chercheur s'intéressant à cet établissement, aux pépinières en général ou à l'arboriculture en Dauphiné.

²⁹⁸ Dominique VILLARS, *Mémoire concernant les études de la médecine et de la chirurgie*, Grenoble, 1790.

²⁹⁹ *Ibid.*

³⁰⁰ *Ibid.*

³⁰¹ La présence d'un jardin potager est courante au sein des établissements hospitaliers.

³⁰² Dominique VILLARS, *Mémoire concernant les études de la médecine et de la chirurgie*, *op. cit.*, p. 7.

³⁰³ *Ibid.*

³⁰⁴ ADI, D4/4, Conditions d'un bail d'entretien de la pépinière royale de Grenoble, 10 mars 1786.

³⁰⁵ Les conditions d'entretien de ce bail précisent que la livraison des arbres sera uniquement accordée aux particuliers sur présentation d'une ordonnance de l'intendant indiquant le nombre d'arbres et les espèces concernées. *Ibid.*, 10 mars 1786.

A proximité du jardin botanique poussent pourtant des plantes potagères. Celles-ci ne sont pas destinées à la vente. En 1799, Villars répond aux administrateurs du département lui demandant s'il est vrai que le botaniste Liottard cultive des « légumes, hortolages ou plantes potagères³⁰⁶ ». Le Botaniste ne cache pas son étonnement et son indignation face à cette question et indique que « jamais, non jamais on n'a cultivé un seul carré de choux, pas même de pomme de terre. Le brave et généreux Liottard, père de quatre enfants qu'il aime et qu'il soigne comme ses plantes, en cultive pour son usage, mais parmi les arbres ». Il souligne aussi que « le peu de légumes et de jardinage que Liottard cultive pour son usage, n'ayant pas de moyen de s'en procurer ailleurs, il les sème et les transpose parmi les arbres et l'on se tromperait si l'on pouvait présumer qu'un botaniste connu qui a de la réputation préfère des choux à des plantes rares³⁰⁷ ». Par cette dernière phrase, Villars semble manifester un certain mépris pour les plantes potagères. Malgré le goût du siècle pour les légumes, le botaniste juge indigne de les cultiver dans un jardin botanique.

c. *Des sources à couper avec d'autres fonds*

Eric Syssau, attaché de conservation du patrimoine aux ADI et chargé du reconditionnement du fond D le dit : « Le présent état reprend les pistes relevées et mentionnées dans les instruments de recherche des Archives départementales de l'Isère au 1^{er} janvier 2014. Il est évident qu'il pourrait et devrait être très amplement augmenté³⁰⁸ ». La plupart du temps, le travail d'archive demande de faire des recoupements et des comparaisons entre les différents fonds disponibles. Les documents contenus dans le fond D sont à coupler avec d'autres, traitant du même sujet, cotés dans des fonds différents. Nous l'avons fait lors de nos recherches, concernant les légumes plantés à proximités du jardin botanique³⁰⁹. Les noms trouvés dans l'étude du potager du collège, du jardin botanique et de la pépinière³¹⁰ ont tous été recherchés dans les fonds de la période

³⁰⁶ ADI, L526, Aperçu sur le jardin de Botanique de Grenoble écrit par Dominique Villars aux administrateurs du département, 28 pluviôse an VII.

³⁰⁷ *Ibid.*

³⁰⁸ Eric SYSSAU, *Répertoire numérique détaillé de la série D, sur la base du répertoire d'Auguste Prudhomme et Claude Faure (1907), op. cit.*, p. 9.

³⁰⁹ Nous avons eu recours aux ADI à la série L (Administration et tribunaux de la période révolutionnaire).

³¹⁰ Nous avons par exemple cherché à retrouver Joseph Buisnière, habitant à Saint Ferjus, jardinier et entrepreneur choisi pour exécuter les ouvrages nécessaires à l'établissement de la pépinière royale à la Tronche (D4/4, Devis des ouvrages à faire pour l'établissement de la pépinière, 10 avril 1786). Son nom restant introuvable, il pourrait être intéressant de se rendre aux Archives Municipales de la Tronche.

révolutionnaire (L), de l'hôpital (H) et dans les archives familiales et seigneuriales (sous-série 2E)³¹¹, sans grand succès.

Les informations contenues dans ce fond ouvrent plusieurs pistes de recherche dans le cadre d'une histoire des jardins au sens large du terme. Si le jardin botanique de Dominique Villars et le muséum d'histoire naturelle ont été étudiés, celle des pépinières grenobloises reste encore un champ libre. Les nombreuses sources disponibles sur les propriétés du collège jésuite, notamment les domaines ruraux, représentent aussi une piste explorable³¹².

³¹¹ Sur la famille de Vaulx : ADI, 2E762 (1607-1791); 2E1243 (1783-1792). Sur la famille Clermont-Tonnerre : 2E1028.

³¹² Par exemple : pour la vigne de la Marelle à Grenoble située dans le quartier Saint-Laurent voir ADI, D18/1, 1656-1707. Pour un domaine situé à la Tronche voir ADI, D18/2, 1722-1736. Pour une maison de maître et jardin situés à la Tronche (prix-fait, mémoire de frais pour l'entretien du jardin, visite, convention de louage, et convention général) voir ADI, D18/4, 1747-1762.

II. L'apport des sources de l'administration

a. Méthode pour l'étude de la capitation

Notre travail de recherche sur les jardins potagers grenoblois a débuté par l'étude des « Registre de la capitation de Grenoble ». Etablie en 1695, le montant de la capitation, impôt payé par tous sans distinction « d'ordre », varie selon les loyers, le nombre de domestiques ou encore la côte mobilière³¹³. Les registres, établis par quartiers, indiquent en plus du montant dû, le nom des payeurs et leurs professions. Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes intéressée à ces deux dernières informations. Les registres de la capitation, réalisés en suivant les rues de la ville, proposent ainsi une sorte d'état de la population, figé sur le papier. Comme tous documents fiscaux émis dans une « société fondée sur le privilège et l'exemption fiscale³¹⁴ », il convient d'utiliser ces sources avec prudence, sans oublier que certaines informations peuvent être manquantes.

Nous avons étudié les registres de capitation des années 1751, 1761, 1770, 1783, 1789, afin de couvrir la seconde moitié du XVIII^e siècle³¹⁵. Pour compléter ces informations, nous avons consulté « l'Ordonnance de décharge et modération sur la capitation de 1790 »³¹⁶. Au départ, nous avons dressé cette liste pour retrouver d'éventuels vendeurs de graines et chercher l'existence d'un réseau de vente de produits issus du potager. Face à l'inexistence de marchands grainiers ou grainetiers dans ces registres, nous avons étendu notre recherche à d'autres métiers. Nous avons alors relevé les noms et lieux d'habitation des personnes exerçant des professions en lien avec le monde des jardins. Ces données concernent des jardiniers, des marchands fruitiers, des bouquetières, des droguistes, des apothicaires, des herbières ainsi que des herboristes³¹⁷.

³¹³ André BERTON, *L'impôt sur la capitation sous l'ancien régime*, Librairie de la société de recueil, Paris, 1907, p. 1 et p. 17.

³¹⁴ Michel CASSAN, « La capitation », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques. Archives*, n° 38, 1 juillet 2006, p. 74.

³¹⁵ ADI, Registre de la capitation pour la ville de Grenoble : 2C515 (1751), 2C522 (1761), 2C531 (1770), 2C534 (1783), 2C535 (1789), 2C549 (1789).

³¹⁶ Ordonnance de décharge et modération sur la capitation de Grenoble : ADI, 2C549, 1790 ou AMG, CC549, 1790.

³¹⁷ Nous avons choisi de mettre au féminin les professions inscrites comme telles dans le dictionnaire de Trévoux.

Selon Trévoux un jardinier est une personne qui « travaille à cultiver un jardin. Il existe à Paris « un corps, une maîtrise de jardiniers, des statuts de jardiniers³¹⁸ ». Cette profession peut se confondre avec le métier de maraîcher³¹⁹. Les deux professions ayant le droit de cultiver puis de vendre des fruits et des légumes³²⁰. Le marchand fruitier est défini comme « Celui qui vend des fruits. Un marchand fruitier en gros. Une fruitière en détail³²¹ ». ». Une bouquetière est « celle qui a le droit d'exposer & de vendre toutes sortes de bouquets, de chapeaux, de guirlandes de fleurs³²² ». Quant aux professions de marchands droguistes et apothicaires, nous en avons parlé précédemment. Les termes herbière et herboriste, étymologiquement proches, définissent deux métiers différents. Les herbières sont des « vendeuses d'herbes dans les marchez » ou de « petites paysannes qui vont à l'herbe, & qui dérobent les herbes des prez, si on n'y prend garde³²³ ». Derrière l'appellation d'herboriste se cache deux professions. Il peut s'agir de « celui qui connoît les plantes, ou qui en a écrit », mais se dit aussi de « celui qui vend les plantes médicinales dans les marchez³²⁴ ». Toutes ces professions s'occupent et commercialisent les productions issues des quatre principaux types de jardin déterminés par Olivier de Serre ; à savoir les jardins potager, bouquetier, fruitier et médicinal³²⁵.

b. Résultat de l'enquête sur les registres de la capitation

Nous le disions, nous n'avons pas trouvé de marchand grainiers (ni de grainetiers) mentionné sous cette dénomination, dans les registres de la capitation. Cette absence, croisée avec les conclusions de l'étude des inventaires, témoigne de l'inexistence de cette profession dans l'enceinte de la ville. Attention, nous ne sommes pas entrain de dire qu'aucun marchand ne vend de graines à Grenoble. L'étude des sources permet même de supposer l'inverse. Nous soulignons ici l'inexistence de marchands spécialisés dans la

³¹⁸ « Jardinier », in. TREVoux, *Dictionnaire universel françois et latin, op. cit.*

³¹⁹ Selon Furetière, « Maraischer : Jardinier qui cultive un marais ». « Maraischer », in. Antoine FURETIÈRE, *Dictionnaire universel, Seconde édition revue, corrigée, augmentée par Monsieur Basnage de Bauval, op. cit.*

³²⁰ SERVICE INTERMINISTÉRIEL DES ARCHIVES DE FRANCE, COMITE DES PARCS ET JARDINS DE FRANCE, « Guide des sources de l'Histoire des parcs et jardins ». file:///Users/florianebrion/Downloads/Intro-Guide-des-Sources-PIII%20(1).pdf.

³²¹ « Fruitier », in. TREVoux, *Dictionnaire universel françois et latin, op. cit.*

³²² « Bouquetière », in. *Ibid.*

³²³ « Herbière », in. *Ibid.*

³²⁴ « Herboriste », in. *Ibid.*

³²⁵ Stéphane CROZAT, « Contribution de l'ethnobotanique à la restauration des jardins historiques. Recherches appliquées sur l'histoire des végétaux », *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 83-84, 2001, p. 29.

vente de graines comme il en existe à Lyon (la « graineterie » Rivoire créée en 1650 par exemple)³²⁶. Compte tenu de la proximité de la ville avec la campagne et de l'importance de l'autoproduction de semences dans le monde agricole, cette absence n'est pas inexplicable³²⁷. Pour approfondir cette recherche, il serait intéressant d'étendre le champ d'étude des registres de la capitation de cette période aux communes entourant Grenoble. Peut-être, trouverions nous des marchands grainiers, dans ces espaces moins urbanisés ?

L'étude des registres de capitation, récapitulée dans le tableau ci-après, permet d'observer l'évolution du nombre de représentants des autres professions liées au monde des jardins.

Nombre de	Droguistes	Apothicaires	Jardiniers	Fruitiers	Herboristes	Herbières	Bouquetières
Année							
1751	4	1	36	11	1	3	2
1760	4	2	54	15	1	16	1
1770	5	4	38	21	1	9	1
1783	1	3	45	20	2	8	1
1789	/	3	45	14	1	1	1

Nota : Les nombres indiqués représentent les personnes mentionnées dans les capitations³²⁸.

Evolution du nombre de représentants de diverses professions
à Grenoble entre 1751 et 1789

En plus de témoigner de l'existence de métiers qui sont liés au monde des jardins, l'étude de l'évolution de ces professions permet de se faire une idée de l'importance de celles-ci. Le nombre de jardiniers dans la ville connaît une croissance quasi constante. Cette évolution témoigne de l'augmentation des possibilités d'emplois à Grenoble et dans

³²⁶ Jean-Noël PLAGES, *Historique des maisons grainières... et la graine devint semence*. Consulté en mars 2016. <http://www.jardinsdefrance.org/historique-maisons-grainieres-graine-devint-semence/>.

³²⁷ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, op. cit., p. 56.

³²⁸ Voir annexe n°2, Les métiers liés aux jardins dans les registres de capitation de 1751 à 1789.

ses alentours proches. On peut alors supposer, que cet accroissement témoigne du développement de l'intérêt des Grenoblois pour les jardins.

Quelle que soit l'année étudiée, les jardiniers vivent principalement à l'extérieur de la ville, dans les mas alentours. Ceux-ci peuvent posséder (ou louer) plus facilement une parcelle de terrains. En plus, de leurs propres jardins, les jardiniers s'occupent aussi des biens de la noblesse grenobloise situés aux abords de la ville (domaine, verger etc.). Le lieu de résidence d'une personne n'indique pas forcément son lieu de travail. Bien qu'il existe sur les grandes propriétés des bâtiments à l'usage des jardiniers, ceux-ci se déplacent aussi à la journée, peut-être vers les jardins intra-muros³²⁹. On retrouve parfois la dénomination de « journaliers » accompagnant celle de « jardiniers »³³⁰.

Le nombre de marchands fruitiers dont la marchandise vendue provient des vergers et des jardins potagers, augmente aussi. Cet accroissement découle de la vogue de l'arboriculture qui trouve un nouveau souffle, dans la seconde moitié du siècle³³¹. Il témoigne aussi du renforcement du goût des habitants de la ville pour les saveurs sucrées. Pour Jean-Louis Flandrin, le siècle des lumières apparaît comme une période de redéfinition de la « gourmandise »³³².

A l'inverse des jardiniers, les représentants des autres professions étudiées ici vivent majoritairement en ville. Sans doute, pour satisfaire une demande économique plus forte intra-muros, et pour chercher la proximité des élites.

Cette étude des registres de capitation permet de trouver les noms des personnes exerçant les métiers qui nous intéressent. Une fois relevés, on peut les rechercher dans d'autres fonds d'archives. Ces données pourraient être utiles dans le cadre d'une étude de l'économie et des professions liées aux jardins. Le chercheur pourrait, par exemple, s'intéresser aux nouveaux jardiniers qui apparaissent d'une année sur l'autre, et chercher pour qui ils travaillent ?

³²⁹ ADI, H+_GRE/B_66, Bail à ferme au profit de Jacques Chattel Baffert, 5 juillet 1723.

³³⁰ ADI, H+_GRE/H_732, Supplication du jardinier Noel Courbassat pour faire déloger le soldat qu'il loge à perte ; Attestation de fermage et de sous louage, 26 juin 1724.

³³¹ Florent QUELLIER, *Des fruits et des hommes: L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, op. cit., p. 78

³³² *Ibid.*, p. 74.

c. *Les états de sections*

Consultables aux AMG, les « états de sections de la ville de Grenoble » permettent de situer les jardins se trouvant dans l'enceinte de la ville en 1792³³³. Ces états de sections ne comportent pas de cartes, mais donnent tout de même un aperçu géographique de la ville. Ce document renseigne d'abord sur les parcelles. Il découpe la ville de Grenoble en dix sections, nommées par une lettre allant de A à T. Chaque section détaille un « espace » situé dans la ville ou les faubourgs. La section B, par exemple, regroupe « les vignes dans l'enceinte de la ville », la section F « les environs du jardin », la section K une « partie des rues Neuves et Très-Cloître » et la section S « les Essart et Echirolles »³³⁴. A l'intérieur de chaque section, en plus du nom du propriétaire, les parcelles sont détaillées par un petit texte. Par exemple, pour un édifice situé dans le secteur de la « Porte de Bonne et de la Graille et les environs intérieurs » on trouve la description suivante :

« Une maison claustrale ayant au rez-de-chaussée une boulangerie, lingerie, le chapitre, la roberie, le réfectoire, la cuisine et le parloir au milieu de laquelle maison est le préhaut, au dessus des batimens est un étage et galetas plus la cour d'entrée, pré verger et jardin, plus sur la place Saint Louis un petit pré avec un batiment servant d'écurie et grenier a foin au-dessus, une petite bassecour et un jardin potager³³⁵».

Nous avons relevé toutes les parcelles comportant une portion de jardin, potager ou non. La plupart du temps, les jardins sont classés dans la catégorie « bâtiment, cour et jardin ». Quand la taille est indiquée c'est par les mentions « petit », « grand » et parfois « vaste ». Toutes sections confondues, cet état de section mentionne plus de 397 jardins³³⁶.

Si ce document ne permet pas de replacer très précisément les jardins dans les rues mentionnées, il permet de se faire une idée de leur concentration selon les zones. Le registre révèle la présence d'au moins 153 jardins à l'intérieur de Grenoble (en comptant le quartier Saint Laurent). Il en recense 25, au faubourg Très Cloître et au Mas de l'Isle Verte.

On retrouve une certaine homogénéité dans le nombre de jardins se trouvant dans les quartiers de la ville. Si les quartiers de l'ouest de la ville, apparus suite à la politique

³³³ AMG, LL267, Etat de section de la ville de Grenoble, 1792.

³³⁴ Voir annexe n°3, Détail de l'état de sections de 1792 de la ville de Grenoble.

³³⁵ AMG, LL267, Etat de section de la ville de Grenoble, *op. cit.*, 1792.

³³⁶ L'imprécision qui subsiste sur le nombre de jardins dépend du fait que certains sont recensés au pluriel ou complétés de la mention « plusieurs ».

d'extension menée par Lesdiguières au XVII^e siècle, offrent la possibilité d'avoir un jardin, ils ne sont pas les seuls³³⁷.

Ainsi, le secteur des rues du « Temple, Très-Cloître et adjacentes » (section D) comporte 19 jardins dont deux « vastes », celui du secteur de l'édifice Notre-Dame (section L) en compte 17 et, autour des rues Neuve, plus de 13 jardins sont recensés. Certains espaces en sont un peu moins pourvus, comme les alentours du jardin de ville (7) et les environs de l'édifice Saint Louis (6). L'espace le plus dépourvu se situe aux environs des places aux Herbes et Claveyson, et ne comporte que 2 jardins. Cependant, tous deux sont de grandes tailles. Autour du quartier Saint Laurent, les terrains à flan de montagne semblent plus propices à la construction de jardins. On y trouve plus de 46 jardins, répartis entre les rues « Saint Laurent, la Perrière et Chalemont » et les « vignes qui sont au dessous du chemin de Chalemont et du Rabot ». Considérés comme des extensions directes de la ville³³⁸, les faubourgs du sud et de l'est de Grenoble (Très-Cloître et le mas de l'Isle Verte) comptent 8 vergers et 25 jardins dont trois sont des « potagers ». A l'extérieur des remparts où la place ne manque pas, le registre mentionne 219 jardins, répartis entre « les confins du marais d'Eybens » (18 jardins), le « mas du vieux chemin » (45), le « mas des granges et gringallets » (54), les « Essart et Echirolles » (42) et les « Isles du Drac » (2)³³⁹.

Ces états de sections signalent la présence de quatre « jardins potagers ». Le premier appartient à une maison claustrale située aux environs intérieurs de la « Porte de Bonne et de la Graille ». Les trois autres, comme dit précédemment, se trouvent en dehors des remparts, dans le faubourg Très Cloître et le mas de l'Isle Verte. Le premier est recensé avec les autres biens des nommés Fanton et Claude Bernard, soit une « maison ayant deux étages et grenier, granges, placage, jardin fruitier et potager et cheneviere ». Le second appartient à la dame Dumoulin et se trouve recensé une « maison de maître ayant une cuisine salle basse, cave, trois chambres au 1^{er} étage, grenier au dessus du hangar, bassecour, pavillon, jardin potager à Saint Roch ». Le troisième est la propriété du nommé Bariot. On le trouve inscrit dans le registre comme suit : « Terre cheneviere et jardin potager une seterée emportée par l'isère ».

³³⁷ Clarisse COULOMB, *Les pères de la patrie, op. cit.*, p. 207.

³³⁸ Vital CHOMEL (dir.), *Histoire de Grenoble*, Toulouse, Privat, 1976, p. 135.

³³⁹ Voir annexe n° 3. AMG, LL267, Etat de section de la ville de Grenoble, 1792.

Ce document permet d'affiner notre représentation de la position géographique des jardins grenoblois et de relever les noms des propriétaires des parcelles³⁴⁰. Le nombre de jardins potagers recensés par ce document ne nous semble pas exhaustif. Il paraît peu probable que Grenoble n'abrite que quatre jardins potagers en 1792. La plupart des jardins cités sont certainement « mixtes ». Le manque d'informations ne nous permettant pas de faire la distinction entre les différents jardins, nous avons choisi de suivre la trace des « jardins potagers ». Pour cela, nous avons cherché à retrouver les propriétaires de ces jardins aux ADI, dans la série des fonds familiaux (2E), dans les fonds des hôpitaux (H) et dans ceux des administrations et tribunaux de la période révolutionnaire (L). A l'intérieur des archives de la famille Fanton, nous n'avons pas retrouvé de mention du jardin³⁴¹. Nous n'avons pas non plus retrouvé le potager de la dame Dumoulin. Si son nom est bien présent dans les fichiers de la série 2E, le premier carton ne contient plus la pochette correspondante à la famille³⁴². Le second carton au nom de Dumoulin est quant à lui totalement vide et ne contient qu'une feuille assortie de l'inscription « manquant »³⁴³. Nous n'avons pas retrouvé de trace du nommé Bariot dans les série 2E, 13B, H ou L.

³⁴⁰ Voir annexe n° 4, Noms des propriétaires de jardins retrouvés dans l'état de sections de 1792.

³⁴¹ ADI, 2E403, Documents divers de la famille Fanton, XVIII^e. Ce nom n'est pas non plus présent dans les séries L, 13B et H se trouvant aux ADI.

³⁴² ADI, 2E1042, Archives des famille Drier et Dumoulin. La pochette de la famille Dumoulin est manquante.

³⁴³ ADI, 2E389, Archives de la famille Dumoulin. Le carton est vide.

III. Les jardins dans les représentations figurées

a. *Les plans, sources de l'histoire des jardins.*

Pour écrire l'histoire des jardins potagers grenoblois, il est nécessaire de passer par la recherche de jardins au sens large du terme. A côté des sources « classiques » de l'histoire, les représentations figurées, cartes comme plans, permettent une autre approche de ce monde. Dans son *Histoire des jardins*, Mosser souligne que « l'une des clés essentielles de l'histoire des jardins est la cartographie historique ; elle doit constituer son instrument privilégié parce qu'elle lui ouvre un champ documentaire riche et homogène et qu'elle induit un mode de questionnement, d'analyse et d'exposition qui, à l'évidence, lui manque encore³⁴⁴ ».

Au siècle des lumières, la carte et le plan quittent progressivement les sphères politiques³⁴⁵ et deviennent plus fonctionnels³⁴⁶. En tant que période de développement de l'activité cartographique, ce siècle apparaît comme un espace riche pour le traitement de notre sujet. Les plans de l'époque cherchent à montrer « l'environnement de la ville comme un espace économique de proximité, avant tout nourricier³⁴⁷ ». Pour donner une définition précise, il s'agit d'une « représentation d'une ville, d'une place, d'une portion de terrain peu étendue selon la position et proportion relatives de ses diverses parties, déterminées par les procédés de l'arpentage et de la trigonométrie³⁴⁸ ». Jardins et espaces verts trouvent leur place dans ces représentations figurées du monde. Dès qu'ils le peuvent, les cartographes évoquent les jardins avec un souci du détail, allant parfois jusqu'à la position des parterres. Ce souci de précision témoigne de l'intérêt des cartographes pour ces éléments du paysage³⁴⁹.

Nous n'avons pas la prétention de faire ici une véritable histoire du jardin grenoblois au travers des plans. Nous ne ferons que présenter et analyser brièvement les éléments cartographiques rencontrés au cours de nos recherches. D'autant que tous les plans ne se valent pas. D'un document à l'autre, la qualité et la précision des informations ne sont pas

³⁴⁴ Françoise BOUDON, « Histoire des jardins et cartographie en France », *op.cit.*, p. 121.

³⁴⁵ Pour une chronologie rapide de l'évolution de la cartographie voir l'article « Carte, Cartographie » in. Christian HUETZ DE LEMPS in. Michel FIGEAC, *L'ancienne France au quotidien*, *op. cit.*, pp. 90-96.

³⁴⁶ Daniel RABREAU, Sandra PASCALIS, *La nature citadine au siècle des Lumières*, *op.cit.*, p. 35.

³⁴⁷ *ibid.*, p. 36.

³⁴⁸ François DE DAINVILLE, *Le langage des géographes*, Paris, A. et J. Picard, 2002, p. 47.

³⁴⁹ Françoise BOUDON, « Histoire des jardins et cartographie en France », *op. cit.*, p. 121.

identiques. Elle varie selon l'échelle du document, la date de sa réalisation et son usage de destination³⁵⁰. Les plans que nous avons examinés ne présentent pas tous le même espace. Ils ne sont pas non plus destinés à la même utilisation. Au travers du caractère éclectique de ce corpus, nous souhaitons interroger différents supports. Dans le cadre d'une étude dépassant le XVIII^e siècle, il serait intéressant de superposer plusieurs cartes de la ville réalisées à une échelle identique (les cadastres peut-être ?). Selon Boudon, ce principe de « carte comparative est le meilleur instrument pour suivre l'évolution des formes³⁵¹ ».

b. *La plan Lomet : quelle représentation des jardins ?*

Daté de mai 1776, le plan « Lomet fils » est la seule représentation gravée, « mise à plat » de la ville de Grenoble, disponible aux ADI et AMG³⁵². Selon Favier, dans ce plan, l'espace de la ville n'est pas simplement représenté. Mieux maîtrisé, il donne des informations plus précises que les plans antérieurs³⁵³. Si les conditions de réalisation nous échappent, son observation permet de se faire une idée de la place des espaces jardinés dans la ville. Même sans les yeux d'un cartographe, l'examen attentif de ce plan renseigne sur la présence de nombreux « espaces verts ». Il permet de se représenter Grenoble dans son ensemble, avec les jardins, les vergers et les terres labourables situés aux alentours et à l'intérieur de la ville. La présence du nom de certaines rues permet de replacer spatialement nos recherches.

A l'intérieur de la ville, les « espaces verts » figurés sur le plan se situent en majorité contre la muraille. Tout le long, comme dans ces pointes, on identifie des carrés cultivés, des parterres ainsi que des arbres, synonymes de promenades. Sur le côté gauche du plan, par exemple, se trouvent les jardins des hôpitaux de la charité et des carmélites³⁵⁴.

En regardant avec attention le plan, on remarque que d'autres jardins se situent sur les deux rives l'Isère, détachés des fortifications. Au centre du plan, le collège de Grenoble possède des jardins, tout comme Sainte Marie d'en bas³⁵⁵.

³⁵⁰ *Ibid.*

³⁵¹ Monique MOSSER et Georges TEYSSOT, *Histoire des jardins de l'Antiquité à nos jours*, op. cit., p. 124.

³⁵² Voir annexe n° 5, Le plan Lomet fils.

³⁵³ René FAVIER, « Du « portrait au vray » au plan géométrique », in. *Grenoble. Visions d'une ville : catalogue d'exposition du musée de l'Ancien Evêché*, Grenoble, Glénat, 2007, 176 p.

³⁵⁴ Voir annexe n°6, Détails du plan Lomet fils.

³⁵⁵ Voir annexe n°6, Détails du plan Lomet fils.

Se pose alors la question des différentes sortes de jardins se trouvant à l'intérieur de la ville. Chez les cartographes, la distinction est permise principalement par la couleur, dont nous ne disposons pas sur ce plan. La forme allouée aux jardins, donne aussi des informations. Ceux aux formes triangulaires montrent peut-être la présence de « jardins de propreté »³⁵⁶, « communément divisé en compartiments » et dont les « différentes divisions forment des quadrilatères, des triangles et d'autres ressemblances³⁵⁷ »³⁵⁸. Les parcelles tracées en carré rappellent les représentations cartographiques des jardins potagers « divisés en différents quarrés, par des allées ou par des sentiers³⁵⁹ ». D'autres jardins, figurés avec un rond au centre, ressemblent au plan du potager du roi³⁶⁰. Si ce plan ne permet pas de retrouver les propriétaires de jardins privés, on distingue bien les institutions qui en possèdent³⁶¹.

Le jardin de ville est particulièrement détaillé. On peut observer l'alignement des arbres, le long de la promenade, leur agencement autour du centre sur « l'esplanade » et même le détail des quatre parterres (qui ressemblent à ceux visibles de nos jours)³⁶².

Les alentours de la ville, sous les glacis, sont aussi très précis. On y retrouve des parcelles de jardins, des champs, et les arbres qui en délimitent les contours. Le choix du cartographe de représenter ces contours par des arbres « de même grosseur et également espacé » indiquent la présence de cheminements ou d'allées entre les parcelles. L'existence de haies, n'est pas clairement indiquée. Quelques arbustes, présents en petit nombre, pourraient peut-être les représenter³⁶³.

Les espaces labourés sont évoqués, comme de coutume, par des lignes tracées à l'intérieur des parcelles. Celles-ci représentent les sillons de la charrue, sans distinction de cultures « entre l'orge, le seigle, l'avoine [...] pas plus qu'entre le chou, l'artichaut,

³⁵⁶ Les « jardins de propreté » tout comme les « jardins de plaisir » sont deux expressions employées pour désigner les jardins d'agrément. Dominique GARRIGUES, *Jardins et jardiniers de Versailles au grand siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2001, p. 25.

³⁵⁷ Louis-Charles DUPAIN DE MONTESSON, *La science de l'Arpenteur dans toute son étenduë*, Paris, Jaillot Géographe, 1766, pp. 48-49.

³⁵⁸ Voir annexe n°6, Détails du plan Lomet fils.

³⁵⁹ Louis-Charles DUPAIN DE MONTESSON, *La science de l'Arpenteur dans toute son étenduë*, op. cit., p. 49.

³⁶⁰ Voir annexe n°7, Plan du potager du roi.

³⁶¹ Voir annexe n°6, Détails du plan Lomet fils.

³⁶² Voir annexe n°6, Détails du plan Lomet fils.

³⁶³ Voir annexe n°6, Détails du plan Lomet fils.

l'asperge, la rave, le pois, la fève etc³⁶⁴ ». Certaines de ces parcelles comportent des arbres isolés.

Sur le plan, l'existence de vergers est figuré par la présence d'arbres disposés en « quinconces ou en allées³⁶⁵ ». On en trouve, par exemple, dans le prolongement du faubourg Très-Cloître ou au alentour de Bois Rolland³⁶⁶.

Comme à l'intérieur de Grenoble, on retrouve, hors des murs, des parcelles de jardins carrés. C'est notamment le cas à Saint Joseph mais aussi le long des routes.

c. *Des plans pour replacer les jardins dans les rues de la ville*

A la recherche des jardins potagers grenoblois, le cadastre napoléonien de 1810 permet de pénétrer la ville. L'historienne Françoise Boudon estime d'ailleurs que la consultation de ce document est une « étape documentaire essentielle », pour l'histoire des jardins. Le cadastre napoléonien est un document fiscal réalisé à partir de la loi du 15 septembre 1807. Mis en place pour permettre la collecte de l'impôt sur les propriétés bâties et non bâties, les tracés sont encore proches de ceux de la fin du XVIII^e siècle³⁶⁷.

Disponible au AMG, le cadastre de la ville de Grenoble se compose d'un registre et de plans. L'état de section part de la parcelle. Il donne des informations sur sa localisation (nom du canton, du lieu dit etc.), son numéro dans la section pour le retrouver sur le plan, le nom du propriétaire lors de la réalisation du plan, sa nature, sa superficie, le classement du terrain (sur une échelle allant de 1 à 10) et « l'application du tarif » selon les classes. A l'intérieur, la ville est divisée en plusieurs sections allant de A à O. Contrairement aux plans terriers qui ne mentionnent que les biens du seigneur et ceux pour lesquels il perçoit de l'argent, le cadastre relève toutes les parcelles sans distinction³⁶⁸. Enfin, il existe aussi des matrices regroupant les biens de chaque propriétaire.

Dans ce cadastre on trouve des plans de deux formes. Un plan d'assemblage permet une vision d'ensemble du territoire de la ville, tandis que les plans de sections détaillent les parcelles. Contrairement au plan Lomet, les jardins ne sont pas représentés par des arbres et des formes géométriques (à l'exception du jardin de ville). Pareillement à toutes les

³⁶⁴ Louis-Charles DUPAIN DE MONTESSON, *La science de l'arpenteur dans toute son étendue*, op. cit., p. 32.

³⁶⁵ *Ibid.*, p. 41.

³⁶⁶ Voir annexe n°6, Détails du plan Lomet fils.

³⁶⁷ Françoise BOUDON, « Histoire des jardins et cartographie en France », op. cit., p. 123.

³⁶⁸ *Ibid.*, p. 127.

parcelles, ils sont schématisés sous forme de trait. Les mesures, prises avec précision, assurent des fonds de carte proche de la réalité.

Nous ne détaillerons pas les résultats issus de l'étude du cadastre de 1810. Ceux-ci feront l'objet d'une partie spécifique, dans la suite de notre propos.

Les « Plans ou cartes locales des fonds relevant du fief de la maison de ville de Grenoble », commencés en 1704, représentent une source différente pour l'histoire des jardins grenoblois au travers des plans³⁶⁹. N'ayant pas eu le temps de consulter en profondeur ce document, nous ne ferons que l'évoquer et souligner son intérêt pour une histoire des jardins grenoblois. Ces plans de la ville de Grenoble sont compilés à l'intérieur d'un registre dont chaque page comporte le plan d'un ensemble de rue. Dans chaque rue, les propriétés sont détaillées et subdivisées afin de monter la position des différents éléments tel que la maison et ses dépendances. A l'intérieur des parcelles se trouvent le nom du propriétaire, la composition des biens (nombre d'étages, présence de bûcher et de galetas etc.) et leurs tailles³⁷⁰. Au même titre que le cadastre napoléonien un siècle plus tard, ce document permet de replacer les jardins dans la ville. L'échelle à taille de rue, donne l'occasion de les parcourir et d'observer la position des jardins par rapport aux maisons de leurs propriétaires. La distinction n'est toujours pas faite entre les différentes formes de jardins. Il ne renseigne donc pas spécifiquement sur la présence de jardins potagers.

d. *D'autres formes de plans*

Le numéro 19 de *Chroniques d'Archives*, consacré aux jardins, comporte quelques très beaux plans de jardins. On y trouve, par exemple, le plan des jardins du château de Peyrins, propriété du sieur Chabrières de la Roche³⁷¹. Ce dernier présente une vision d'ensemble du jardin réalisé à l'aquarelle. S'il est plus esthétique qu'explicatif, certains plans de ce type sont très détaillés. Le *Plan du jardin potager du roy, à Versailles* en est un

³⁶⁹ AMG, CC514, Plans ou cartes locales des fonds relevant du fief de la maison de ville de Grenoble, 1704-1706.

³⁷⁰ Voir annexe n°8, Un plan de rue très détaillé.

³⁷¹ Le plan coté aux ADI en 142J670. *Chroniques d'Archives*, Archives départementales de l'Isère, n° 19, 2014.

parfait exemple³⁷². Chaque portion du jardin comporte une lettre qui renvoie à des précisions, inscrites en marges, sur les formes de cultures qu'on y trouve. Les travaux de construction des jardins, souvent échelonnés dans le temps, laissent peu de traces. Alix Audurier-Cros doute même de l'existence de ces documents³⁷³. Nous aurions aimé retrouver des plans très détaillés des jardins potagers grenoblois. Malheureusement, aucun n'atteint le taux de détails des ceux cités précédemment. La plupart des plans retrouvés, lors de nos recherches, relève du hasard. Nous avons, par exemple, consulté le *Plan fait géométriquement des biens de Buissière*³⁷⁴, réalisé sur papier aquarellé par des experts, dans le cadre d'un contentieux. Ce plan comporte une légende qui distingue les parcelles de vergers, de prairies et de placage. Bien qu'il contienne moins d'informations que le plan du potager du roi, cet exemple illustre une autre forme de plan existant, réalisé dans un cadre de conflit³⁷⁵.

Nous avons aussi consulté différents plans, classés par les archivistes, dans le fond du château d'Uriage³⁷⁶. Ceux-ci renseignent essentiellement sur des plantations d'arbres fruitiers et donnent des indications de distances et de tailles³⁷⁷. Bien que nous n'ayons pas étudié ces plans, l'intérêt pour une éventuelle histoire de l'arboriculture dauphinoise justifie de les mentionner.

La désignation de « jardin potager », dans l'inventaire du fond de l'instruction publique, représente la seule mention directe trouvée lors de nos recherches. Cette exception soulignée, nous reviendrons sur les conclusions de son étude dans la dernière partie de ce travail. Les documents concernant la pépinière et le jardin botanique de Grenoble, répondent partiellement à notre problématique sur la provenance des semences potagères. Ces établissements ne participent pas directement aux échanges de plants ou de semences dans la région. Il est même expressément interdit à l'entrepreneur de la pépinière de faire pousser des légumes. Les légumes plantés, en 1799, entre les arbres à proximité du

³⁷² Voir annexe n°7, Plan du jardin potager du roi.

³⁷³ Alix AUDURIER-CROS, « Villégiature, urbanité et rapport à la nature au XVIIIe siècle à Montpellier » in. Daniel Rabreau, Sandra Pascalis, La nature citadine au siècle des Lumières, *op. cit.*, p. 175.

³⁷⁴ Le lieu où se situe ces biens n'est pas précisé. ADI, 2E247, Plan fait géométriquement des biens de Buissière et alentour, 1779.

³⁷⁵ Voir annexe n°9, Un exemple de plan retrouvé aux ADI.

³⁷⁶ ADI, 9J316, Plans du jardin du château d'Uriage, non datés.

³⁷⁷ Voir annexe n° 10, Plan du verger du château d'Uriage.

jardin botanique, sont réservés à l'usage du sieur Liotard, botaniste du lieu³⁷⁸. Nous ne pouvons, en revanche, pas affirmer ou infirmer de la participation des jardiniers de ces lieux à des échanges officiels.

Les six registres de la Capitation que nous avons consultés révèlent l'inexistence de marchands grainiers ou grenetiers, à Grenoble. Ces documents nous ont aussi permis de constater l'évolution du nombre de représentants des différentes professions. Ainsi, entre 1751 et 1789, le nombre de jardiniers et de marchands fruitiers travaillant à Grenoble ou dans ses faubourgs a augmenté.

Les états de sections de 1792 permettent d'observer la concentration des jardins à l'intérieur de Grenoble et ses alentours proches. Celle-ci apparaît assez homogène et les jardins ne se concentrent pas dans la partie nouvelle de la ville construite au XVII^e siècle. Parmi les nombreux « jardins », nous avons relevé la présence de quatre « jardins potagers »³⁷⁹. Il semble cependant peu probable que ces quatre parcelles représentent les seules parcelles légumières de la ville. Nous ne savons pas précisément pourquoi ceux-ci sont mentionnés comme tels mais, l'on peut supposer que, nombre de parcelles de « jardins » soient mixtes.

Notre étude du plan Lomet permet de se faire une première idée des zones « jardinées » situées à l'intérieur et à l'extérieur de la ville. Intra-muros, on identifie notamment de nombreux jardins cultivés le long des remparts et à proximité des hôpitaux. Cependant, même si la représentation en carrées de certaines parcelles rappelle le figurés cartographique couramment employé pour les jardins potagers, ce document seul ne garantit leurs existences.

Le cadastre napoléonien de 1810 est la source la plus précise que nous ayons trouvée pour replacer géographiquement les jardins. Malgré sa date de réalisation, la localisation des jardins dans les rues de la ville reste très proche de celle de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

³⁷⁸ ADI, L526, Aperçu sur le jardin de Botanique de Grenoble écrit par Dominique Villars aux administrateurs du département, 28 pluviôse an VII.

³⁷⁹ Ces potagers se situent au faubourg Très-Cloître, au Mas de l'Isle et à proximité de la porte de Bonne.

Les sources que nous avons présentées dans ce chapitre cherchent à répondre aux différentes problématiques d'une étude des jardins grenoblois « de la graine à l'assiette ». Ces sources sont de différentes formes, parfois manuscrites et d'autres fois figurées. Certaines, comme les inventaires, les contrats de ventes, les baux et les rapports d'expertises sont couramment employées par les chercheurs. D'autres semblent moins communément utilisées, comme les cartes et les plans³⁸⁰. Toutes permettent, en tout cas, de se faire une idée des informations disponibles, sur les jardins potagers du XVIII^e siècle.

Les registres de la capitation attestent de l'inexistence de marchands grainiers ou grenetiers à l'intérieur de la ville, entre 1751 et 1789. La lecture des inventaires permet de supposer que les grenoblois achètent des graines auprès des marchands droguistes et regrattiers. S'ils peuvent se fournir en arbres auprès de la pépinière royale, celle-ci ne propose aucune semence de légume. On apprend aussi, grâce à l'étude des capitations, que les métiers liés au monde des jardins sont en progression. Nous avons d'ailleurs relevé, tout au long de nos recherches, les noms de jardiniers rencontrés. Cette liste, visible en annexe, est le fruit de la consultation de toutes les sources détaillées dans cette partie³⁸¹. En disposant de plus de temps, il serait intéressant de chercher ces noms dans les registres des notaires pour avoir plus de détails sur cette profession.

L'étude des minutes notariales apparaît comme une pépinière fertile à l'histoire des jardins potagers. Elle donne une idée des documents à consulter en priorité (baux et descriptions de biens). Bien que nous n'ayons pas retrouvé de documents traitant spécifiquement de potager, il n'est pas exclu qu'il en existe aux ADI. Les données contenues dans les baux des vergers montrent l'intérêt de ces actes pour une histoire technique et culturelle. Retrouver des documents similaires pour les potagers serait alors une véritable aubaine.

De leur côté, le plan Lomet mais surtout les états de sections et le cadastre napoléonien nous ont permis de replacer géographiquement les jardins à l'intérieur de la ville. Nous reviendrons, d'ailleurs, sur ce sujet, dans la troisième partie de notre travail.

³⁸⁰ Florent QUELLIER, *Des fruits et des hommes: L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, *op. cit.*, p. 129.

³⁸¹ Voir annexe n° 11, Noms des jardiniers rencontrés au fil de nos recherches. A l'exception de ceux de la capitation qui se trouvent dans un autre document.

De manière générale, si les sources étudiées apportent quelques réponses aux problématiques posées, il nous semble qu'il reste trop d'inconnus pour prétendre à une histoire complète des jardins potagers grenoblois du XVIII^e siècle

Partie 3

-

**« La clé du jardin » : à la découverte des
jardins potagers Grenoblois du XVIII^e siècle**

Nous avons consacré les deux premières parties de notre travail, à la présentation de l'historiographie, puis des sources composant notre matériel d'étude. Cette troisième et dernière partie s'intéresse plus en détails à certaines de ces sources. Les trois thèmes choisis répondent tous, avec plus ou moins de précisions, aux problématiques posées en amont. Dans un premier temps, nous étudierons la position géographique des jardins et des vergers grenoblois de la fin du XVIII^e siècle.

Nous nous intéresserons ensuite aux jardins des élites, d'abord par l'étude d'un potager appartenant au collège de Grenoble puis au travers de celui du sieur de Langon à Uriage. Bien qu'il ne soit pas situé à l'intérieur de la ville, ce second potager ancre son propriétaire dans le goût du siècle. Il nous informe aussi sur les légumes cultivés à proximité de la ville dont, certains, se retrouvent vraisemblablement à la table de ce noble.

Dans le dernier chapitre de notre travail, nous nous intéresserons aux jardins potagers des établissements hospitaliers, par l'étude des ceux de l'hôpital de la Charité et de l'hôpital général.

Chapitre 6 : Essai de positionnement des jardins Grenoblois au/du XVIII^e siècle

En introduction, nous nous interrogeons sur la situation géographique des jardins potagers. Nous l'avons vu, il est souvent difficile de différencier dans les sources, les formes de jardins qui se cachent derrière cette appellation. Des espèces légumières peuvent pousser à l'intérieur d'un « jardin », seules, ou accompagnées d'arbres fruitiers et de fleurs. La culture des légumes serait-elle si commune que l'on oublie de la mentionner spécifiquement ? En essayant de retrouver les jardins dans le maillage urbain, on se rapproche alors des potagers. Cette recherche passe par l'étude du cadastre napoléonien de 1810 et des Etats de sections de 1792. Nous nous intéresserons d'abord, aux apports et aux limites de l'utilisation de ces deux documents pour notre étude. Nous verrons ensuite grâce à un plan, le positionnement des jardins à l'intérieur et dans les alentours proches de Grenoble.

I. Un cadastre du XIX^e siècle pour l'histoire des jardins du siècle précédent

a. *Registre et plans, des données complémentaires*

L'association des données contenues dans les registres et les plans du cadastre napoléonien permet de replacer les jardins grenoblois au sein du maillage urbain. Ce document donne des informations sur tous les jardins, qu'ils soient privés, publics ou possession d'établissements religieux. Bien que daté du début du XIX^e siècle, le cadastre représente une source intéressante pour connaître l'emplacement de jardins du XVIII^e. S'il est possible que certains aient disparu (remplacés par de nouvelles constructions), ce document est le meilleur moyen de « spatialisation » que nous ayons trouvé. Il semble peu probable que des bâtiments aient été détruits à l'intérieur de la ville, pour laisser place à de nouveaux jardins. En revanche, dans les zones non construites de l'extérieur des remparts, les changements paraissent plus faciles. Après quelques travaux, transformer une terre non cultivée en jardin demande moins de temps.

Notre travail s'est divisé en deux temps. Nous avons d'abord relevé dans le registre de l'états de sections, les informations sur les parcelles de jardin situées à l'intérieur et

dans les proches alentours de la ville. C'est à dire sur les jardins se trouvant dans les sections dites de « l'Isle Verte » (section A), de « l'Abbaye » (section B), de « Saint Joseph » (section C), de la ville (section J) et de « la Bastille » (section K)³⁸². Les informations relevées renseignent sur la rue où se situe la parcelle, le numéro de la section, les « noms, professions et demeures des propriétaires » (celles-ci ne sont pas toujours renseignées), la nature de la propriété, sa contenance et sa classe.

Le cadastre ne fait pas de différence entre jardins « potagers », jardins de « propreté » et jardins « mixtes ». A l'exception du « Jardin Botanique », tous sont regroupés sous le terme unique de « jardin ». Cette homogénéisation ne nous aide pas dans l'étude des jardins potagers. Comme le souligne Florent Quellier, si pour « la quasi-totalité de la population de l'ancien régime, jardin et potager sont des synonymes, pour les élites, en revanche, le potager et le fruitier ne sont qu'une des déclinaisons attendues d'un jardin³⁸³ ». En revanche, la distinction est faite entre les jardins, les vergers et les orangeries. N'ayant pas la possibilité de retrouver directement les jardins potagers, nous avons choisi de nous intéresser à ces trois catégories.

Nous avons ensuite matérialisé les parcelles de jardins, les vergers et les orangeries sur les plans, par le biais d'un code couleur. Une fois replacées sur les plans, la situation géographique des jardins apparaît nettement. Ce positionnement peut être étudié à plusieurs échelles. A l'échelle de la ville et de ses faubourgs, on observe un nombre important de jardins dans certaines zones. A l'aide du registre des propriétés bâties et non bâties (autrement appelé états de sections), on peut observer la taille, la position et le nombre de possessions de chaque propriétaire recensé. A l'échelle de la rue, c'est leurs positionnements précis qui apparaissent. Placer les jardins et vergers sur un plan, c'est aussi avoir la possibilité d'observer le voisinage et de regarder si les parcelles sont accompagnées de bâtiments appartenant aux mêmes personnes. Mais, comme une image vaut mieux qu'un long discours, nous reviendrons sur cela par la présentation des plans.

Ce document représente une source « première » de l'étude des jardins potagers grenoblois. Il permet une approche géographique de leurs situations et donne les noms des

³⁸² Nous avons fait le choix de ne pas traiter des parcelles situées dans la seconde partie de la Section B. Celles-ci se trouvant plus éloignées de Grenoble.

³⁸³ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, op. cit., p. 92.

propriétaires. Aux chercheurs ensuite de coupler ces informations avec d'autres sources, pour savoir si ces jardins contiennent des plantes potagères.

b. Le recouplement des sources

Les états de sections de 1792 de Grenoble apparaissent comme une source très intéressante à coupler avec le cadastre de 1810. Ces documents, mentionnent tous deux les noms des propriétaires de jardins et vergers et leurs positions géographiques (plus approximatives dans les états de sections de 1792).

La rédaction de ces deux documents, espacée de seulement 18 ans, facilite leur comparaison possible. Le chercheur à la possibilité de retrouver des parcelles existantes en 1792 et en 1810, lorsqu'elles appartiennent toujours au même propriétaire. A l'inverse, en cas de changement de propriétaire, on peut alors, par exemple, étudier si la parcelle a été rachetée par un voisin, dans un but d'extension. Cette comparaison des noms des propriétaires, sans donner beaucoup de détail, peut participer à la connaissance des mutations des parcelles.

Autre piste de recherche, cette fois, sur l'évolution du nombre de jardins à Grenoble. La confrontation des états de section de 1792 et de 1810 semble confirmer leur diminution au sein de la ville. Alors que les états de section de 1792 relève 153 jardins à l'intérieur de Grenoble, le cadastre napoléonien en mentionne 108³⁸⁴. Il pourrait être intéressant de comparer de même les jardins situés extra-muros.

Au delà d'une étude comparative, ces deux documents se complètent. Si le cadastre napoléonien donne la position géographique exacte des parcelles, grâce aux plans qu'il contient, les états de sections, quant à eux, précisent quelquefois leur nature. A la faveur de ces deux documents, nous avons replacé, sur le plan de 1810, les deux potagers situés au Faubourg Très-Cloître appartenant respectivement aux nommés Fanton et Bariot³⁸⁵.

³⁸⁴ AMG, LL267, Etat de sections de la ville de Grenoble, sections J et K, 1792.

³⁸⁵ Sur les plans, les jardins potagers sont coloriés en vert et indiqué par un marqueur. Voir plan n°2.

c. *Limites de l'étude comparative*

Si l'étude comparée de ces deux documents possède des avantages, elle connaît aussi des limites. Avant de nous lancer dans une comparaison de l'ensemble des parcelles, nous avons cherché à savoir, si ce travail de recoupement est véritablement possible. Nous avons choisi d'étudier les rues et le faubourg Très-Cloître, en terme d'exemple. Pour cela, nous avons tenté de replacer, sur le plan de 1810, les parcelles de « jardins », « jardin potagers » et « vergers » mentionnées en 1792. Il est facile de retrouver le bien, quand le propriétaire reste le même et ne possède pas d'autres parcelles identiques dans la rue. Les deux jardins potagers entrent dans ce cas de figure et se retrouvent aisément.

Le problème se pose, lorsqu'un propriétaire possède plusieurs biens identiques. Les états de sections, peu précis sur la position, ne permettent pas de les replacer. Sur le plan du cadastre, nous avons rencontré ce problème, pour transposer le jardin potager de la dame Dumoulin situé à Saint Roch³⁸⁶. Le registre des états de sections du cadastre mentionne trois parcelles de « jardins » appartenant à cette dame, toutes situées dans la même rue³⁸⁷. Sans plus de détails, nous ne pouvons pas dire laquelle est réservée à la culture potagère. On peut supposer que les commissaires chargés de la rédaction des états de sections recensent les biens, en suivant l'ordre de la rue. Mais, il est impossible de savoir, de quel côté commence leur dénombrement.

Nous avons aussi essayé de retrouver les parcelles des jardins et vergers, en utilisant le nom des voisins. Si cette technique s'avère quelque fois payante, les changements de propriétaire la rendent imprécise.

Pour vérifier que cette difficulté ne dépend pas de la rue étudiée, nous avons tenté de faire ce même travail pour les sections A et B du cadastre de 1810 (l'Abbaye et Saint Joseph) qui correspondent en 1792 aux sections N (Le faubourg Très-Cloître et le mas de l'Isle Verte) et O (Le mas de l'Abbaye). Malgré quelques parcelles retrouvées (hachurées sur le plan), nous nous sommes rapidement heurtées aux limites précédemment citées. Nous avons donc fait le choix, de ne pas étendre cette étude à l'ensemble du cadastre.

³⁸⁶ AMG, LL267, Etat de sections de la ville de Grenoble, 1792.

³⁸⁷ Section A, n° 61, 68, 72, voir plan n°2 sur le plan les jardins potagers sont coloriés en vert et indiqués par un marqueur.

II. «Un bon croquis vaut mieux qu'un long discours »

a. *Des plans dans le corps du texte*

Certes, cette partie est peu conventionnelle. Les historiens choisissent, la plupart du temps, de mettre les plans sur lesquels ils s'appuient, en annexes. Ici, nous avons décidé d'intégrer directement les plans complétés du cadastre napoléonien au corps du texte.

Les raisons de ce choix sont plurielles. Nous souhaitons proposer une vision, la plus large possible, du positionnement des jardins. Au delà de la difficulté et du temps passé à la « réalisation » de ces plans, nous nous sommes interrogées sur la méthode à employer, pour décrire la position des jardins dans l'espace grenoblois. Pour cela, quoi de mieux qu'un plan ? Les plans du cadastre de 1810 étant découpés en différentes parties, nous les avons raccordées entre elles. Le découpage des contours de la ville divergeant selon les plans, nous avons regroupé d'un côté les sections des faubourgs et contours de la ville, et de l'autre Grenoble intra-muros avec le quartier Saint-Laurent.

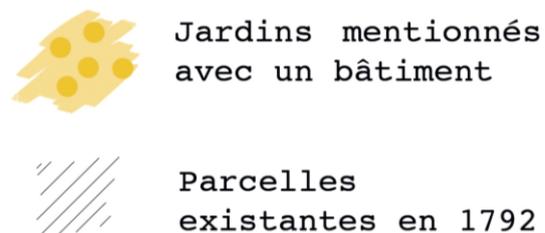
Le choix de la grande taille de ces documents résulte de l'échelle des plans de base. Nous avons choisi de rester à l'identique pour ne pas perdre d'informations. Nous souhaitons que ces plans puissent se lire à l'échelle de la ville comme de la rue.

b. *Légende*

Position des différentes parcelles



Informations complémentaires



Nota 1: On ne trouve sur le plan qu'une seule parcelle recensée avec une maison. Pour le reste, maison, jardins et vergers sont inventoriés séparément.

Nota 2 : Comme évoqué précédemment, nous avons commencé par chercher les jardins présents sur le cadastre et existants en 1792. Ce travail n'ayant pas abouti, nous avons tout de même laissé sur le plan les parcelles retrouvées, pour ne pas effacer un travail ayant pris de nombreuses heures.

c. *Les plans*

III. Remarques et observations sur les plans

a. *Grenoble Intra-muros*

L'observation du plan complété de Grenoble, nous donne quelques précieuses informations sur le positionnement des jardins au sein de la ville. On remarque d'abord l'absence de vergers, la présence de jardins et de deux orangeries. Malgré une tendance des historiens du XVIII^e siècle à opposer « jardin potager » et « jardin d'agrément », Quellier souligne qu'on oublie l'existence de jardins combinant les deux³⁸⁸. Comme les « jardins d'herbes » du Moyen-Age, les potagers du grand siècle ou plus tard les jardins ouvriers, il existe aussi au XVIII^e siècle des « jardins mixtes ». Durant le siècle des lumières, la vogue des légumes, des fruits et l'utilisation accrue d'herbes aromatiques dans la cuisine facilitent l'existence de parcelles « mixtes »³⁸⁹.

Directement liés au foyer, les jardins de l'intérieur de Grenoble avoisinent le plus souvent une parcelle d'habitation (celle du propriétaire ou du locataire).

La taille des parcelles de jardins varie. Certaines sont très grandes, comme par exemple celles situées autour des rues Bayard et Pertuisière³⁹⁰. Les grands jardins appartiennent à de riches propriétaires comme le « payeur général de la ville³⁹¹ », Renard, la Dame de Bassy (possédant aussi une orangerie³⁹² ou encore le conseiller des guerres « Bourgeois de Saint Paul³⁹³ ». La préfecture de l'Isère est également propriétaire de jardins, comme c'est le cas de la parcelle 377 située rue Pertuisière³⁹⁴. D'autres, sont détenus par la « commune de Grenoble » ou le « génie des fortifications »³⁹⁵. Pour aller plus loin, dans l'étude de cette source, il serait possible de représenter différemment, sur le plan, les parcelles privées de celles des administrations.

³⁸⁸ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, op. cit., p. 7.

³⁸⁹ *Ibid.*, p. 99.

³⁹⁰ Voir plan n°1.

³⁹¹ Section J, parcelles n°313 et 313 bis situées rue Bayard. AMG, LL267, Etat de sections de la ville de Grenoble, 1792.

³⁹² Section J, parcelles n°379 et 382 situées rue Sainte Claire. AMG, LL267, Etat de sections de la ville de Grenoble, 1792.

³⁹³ Section J, parcelles n°101 située place de la Citadelle. AMG, LL267, Etat de sections de la ville de Grenoble, 1792.

³⁹⁴ Section J, parcelles n°377 située rue Pertuisière. AMG, LL267, Etat de sections de la ville de Grenoble, 1792.

³⁹⁵ Par exemple : la commune de Grenoble possède un jardin rue Neuve (section A, parcelle 614) ; Le génie possède des jardins place Saint Louis (section A, parcelles 864, 866). AMG, LL267, Etat de sections de la ville de Grenoble, 1792.

D'autres jardins sont bien plus petits. Citons par exemple, les jardins du tisseur Jean-Baptiste Pascal, situés rue des Muriers³⁹⁶, ou celui du cordonnier François Eymin, situé au même lieu³⁹⁷.

Globalement, la lecture de ce plan de Grenoble intra-muros révèle une certaine homogénéité dans la taille des jardins. Une analyse plus pointue des différents propriétaires permettrait de mieux discerner le lien entre richesse et possession d'un jardin.

Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, selon le cadastre, les jardins n'abondent pas dans les rues construites au XVII^e siècle. Pourtant, le contraire n'aurait pas été surprenant dans ces rues plus larges, mieux pensées et amplement habitées par les élites. Comme dans les états de sections de 1792 on ne trouve pas de jardins dans les rues marchandes situées autour des places Claveyson, Saint André et aux Herbes. Dans ces rues largement commerçantes et plus étriquées, le manque de place et la densité de population expliquent sans doute cette absence³⁹⁸.

Le quartier Saint Laurent comporte plus de jardins. On en dénombre quelques grands, mais la plupart sont plus petits que de l'autre côté de l'Isère. Les propriétaires exercent des professions diverses. On retrouve par exemple des « gantiers³⁹⁹ », des « chamoisseurs⁴⁰⁰ », des « tisseurs⁴⁰¹ » ainsi que des « greffiers à la cour⁴⁰² », des « entrepreneurs⁴⁰³ » ou des « commissaire des guerres⁴⁰⁴ ».

³⁹⁶ Section J, parcelles n°176 et 178 situées rue des Muriers. AMG, LL267, Etat de sections de la ville de Grenoble, 1792.

³⁹⁷ Section J, parcelle n° 187 située rue des Muriers. AMG, LL267, Etat de section de la ville de Grenoble, 1792.

³⁹⁸ Voir plan n°1.

³⁹⁹ Par exemple, le propriétaire des parcelles n°434 et 435 de la section K. AMG, LL267, Etat de sections de la ville de Grenoble, 1792.

⁴⁰⁰ Par exemple, le propriétaire de la parcelle n°402 de la section K. AMG, LL267, Etat de sections de la ville de Grenoble, 1792.

⁴⁰¹ Par exemple, le propriétaire de la parcelle n° 261 de la section K. AMG, LL267, Etat de section de la ville de Grenoble, 1792.

⁴⁰² Par exemple, le propriétaire de la parcelle n° 400 de la section K. AMG, LL267, Etat de sections de la ville de Grenoble, 1792.

⁴⁰³ Par exemple, le propriétaire de la parcelle n° 423 de la section K. AMG, LL267, Etat de sections de la ville de Grenoble, 1792.

⁴⁰⁴ Par exemple, le propriétaire de la parcelle n° 459 de la section K. AMG, LL267, Etat de sections de la ville de Grenoble, 1792.

Dans ce quartier, les jardins se situent à l'arrière des maisons, au pied de la montagne. En revanche, les hommes boudent ses flancs, à l'installation de jardins ils préfèrent la culture de la vigne⁴⁰⁵.

b. *Faubourgs et Mas de la ville*

Le second plan permet l'étude des jardins et vergers situés dans les faubourgs et mas de la ville. Les alentours directs des remparts et notamment les faubourgs Saint-Joseph et Très-Cloître abritent de nombreux jardins. C'est d'ailleurs dans ces lieux que se trouvent les trois jardins potagers que nous avons réussi à replacer sur le plan⁴⁰⁶. A l'extérieur de la ville, on retrouve le même lien entre jardins et habitations, mais certaines parcelles sont indépendantes. L'acquisition d'un jardin situé à l'extérieur de la ville représente une solution pour les urbains ne disposant pas de place pour leurs cultures⁴⁰⁷.

Comme à l'intérieur des remparts, les propriétaires exercent des professions diverses : « Taillandier »⁴⁰⁸, « charpentier⁴⁰⁹ », « aubergistes⁴¹⁰ » ou encore « médecin⁴¹¹ » et « avocat⁴¹² ». Sur l'ensemble des jardins mentionnés par le cadastre napoléonien, quatre seulement appartiennent à des jardiniers de profession⁴¹³.

La taille des jardins est plus hétérogène qu'à l'intérieur de la ville. On décèle de toutes petites parcelles (par exemple, au faubourg Saint-Joseph les parcelles n° 3, 5, 9bis, 33 etc.⁴¹⁴), des moyennes (par exemple, à Bois Rolland, les parcelles n° 77, 76, 106 etc.⁴¹⁵)

⁴⁰⁵ AMG, LL267, Etat de sections de la ville de Grenoble, sections J et K, 1792.

⁴⁰⁶ Voir plan n°2.

⁴⁰⁷ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, op. cit., p. 13.

⁴⁰⁸ Par exemple, le propriétaire de la parcelle n° 58 de la section A. AMG, LL267, Etat de sections de la ville de Grenoble, 1792.

⁴⁰⁹ Par exemple, le propriétaire de la parcelle n° 2 de la section B. AMG, LL267, Etat de sections de la ville de Grenoble, 1792.

⁴¹⁰ Par exemple, le propriétaire de la parcelle n° 3 de la section B. AMG, LL267, Etat de sections de la ville de Grenoble, 1792.

⁴¹¹ Par exemple, le propriétaire de la parcelle n° 52 de la section B. AMG, LL267, Etat de sections de la ville de Grenoble, 1792.

⁴¹² Par exemple, le propriétaire de la parcelle n° 245 de la section B. AMG, LL267, Etat de sections de la ville de Grenoble, 1792.

⁴¹³ La parcelle n° 24 de la section B appartenant à Philippe Fortuna ; Les jardins n° 201 et 298 de la section B appartenant à Balthazard Gerente ; Le jardin n° 143 de la section C appartenant à Mr. Bellier. AMG, LL267, Etat de sections de la ville de Grenoble, section C, 1792.

⁴¹⁴ AMG, LL267, Etat de sections de la ville de Grenoble, section C, 1792.

⁴¹⁵ AMG, LL267, Etat de sections de la ville de Grenoble, section B, 1792.

et d'autres très grandes (en bordure de Saint Martin d'Hères, par exemple, les parcelles n° 288, 318, 357, 359 etc.⁴¹⁶).

Aux abords directs de la ville, au Mas de l'Isle Verte, on remarque la présence de « vergers ». Ceux-ci sont en moins grand nombre que les « jardins » (qui peuvent contenir des fruits rappelons le) mais en nombre plus important que les « potagers ». Les vergers sont presque toujours collés à une parcelle de jardin. Cette proximité témoigne de la culture souvent commune, des fruits et légumes. Cette identification précise des parcelles réservées à la culture fruitière invite une fois de plus à penser qu'une histoire de l'arboriculture grenobloise est possible.

Le cadastre Napoléonien de 1810, par sa composition (états de sections et plans) permet de replacer géographiquement les jardins à l'intérieur de Grenoble. Bien que sa réalisation date du XIX^e siècle, la plupart des parcelles de jardins lui préexistent, sans doute. La confrontation des données du cadastre napoléonien et de celles des états de sections de 1792, permet d'observer que le nombre de jardins à l'intérieur de la ville a diminué. La comparaison entre les deux documents permet aussi de retrouver certaines parcelles, à condition que celles-ci n'aient pas changé de propriétaire. Nous avons d'ailleurs réussi à replacer sur le cadastre trois des quatre potagers mentionnés par le document de 1792.

Nous avons cherché, au travers de l'utilisation de deux plans, à avoir une vision large de la position des jardins de la fin du XVIII^e siècle. Ces documents permettent d'observer la taille des parcelles, au demeurant plutôt homogène à l'intérieur de la ville. Ils permettent de mettre en évidence, les zones pourvues d'un plus grand nombre de jardins, telles que le quartier Saint-Laurent. L'utilisation de ces plans permet aussi d'observer conjointement (ou presque) les jardins situés à l'intérieur et à l'extérieur des remparts

⁴¹⁶ AMG, LL267, Etat de section de la ville de Grenoble, section B 1792.

Chapitre 7 : Des jardins potagers chez les élites

«Quoi de plus flateur que de gouverner en souverain cette petite République des plantes & de la voir prospérer par le bon ordre qu'on y établit⁴¹⁷ »

Au siècle des lumières, le jardin potager-fruitier (comme c'est souvent le cas) connaît un fort engouement de la part des élites. Il est de bon ton à la ville comme à la campagne, de disposer d'un jardin pour le plaisir des yeux et des papilles⁴¹⁸. A partir du XVII^e siècle, les contemporains ne voient plus le jardin à la manière des traités anciens de Galien ou d'Hippocrate où les fruits ont mauvaises réputations⁴¹⁹. Le jardin potager-fruitier devient un espace de propreté et Grenoble n'échappe pas à cette vogue. L'étude des sources témoigne de l'existence de ces jardins de privilégiés au cœur de la ville, mais aussi dans les communes proches. Pour aborder ce sujet, nous « visiterons » d'abord, le potager de l'hôtel du commandant situé à l'intérieur de Grenoble. Franchissant les fortifications pour observer le jardin campagnard d'un noble, nous nous rendrons à Uriage, sur les terres de Nicolas-François de Langon.

I. Le potager et l'hôtel du commandant

Attenant à l'hôtel du commandement se trouve un jardin potager appartenant au collège de Grenoble. Le répertoire de la série D contient l'unique mention d'un « jardin potager » situé à l'intérieur de la ville, que nous ayons trouvé.

a. *Construction et propriétaire*

Le jardin potager, dont il est question, appartient lors de sa construction aux religieux du collège des jésuites. Il se situe sur les terrains des fortifications de la ville, séparé de l'église du collège par une petite rue⁴²⁰. Joignant le bastion, ce potager sépare le jardin de

⁴¹⁷ COMBLES, *L'École du jardin potager*, *op. cit.*, p. 10.

⁴¹⁸ Nicolas BONNEFONS, *Les délices de la campagne suite du Jardinier françois, ou est enseigné à preparer pour l'usage de la vie, tout ce qui croît sur terre & dans les eaux. Dedié aux dames ménageres seconde edition augmentée par l'auteur*, Chez Raphael Smith, 1655, non paginé. Cité par Florent QUELLIER, « Le jardin fruitier-potager, lieu d'élection de la sécurité alimentaire à l'époque moderne », *op. cit.*, p. 95.

⁴¹⁹ Florent QUELLIER, « Le jardin fruitier-potager, lieu d'élection de la sécurité alimentaire à l'époque moderne », *op. cit.*, p. 95.

⁴²⁰ ADI, D17/2, Délibération du conseil de la ville sur la construction de l'église des jésuites, 1634.

l'hôtel du commandant⁴²¹ et les bâtiments du collège⁴²². La consultation du plan Lomet donne une idée de la position de cette parcelle. Plusieurs jardins représentés dans la pointe du « Commandement » à proximité des rue Neuve et des Muriers, correspondent hypothétiquement à celui-ci⁴²³.

La décision de la création de ce jardin revient à Louis XIV. Ce dernier, estimant qu'un jardin est « absolument nécessaire » au sein du collège jésuite, demande à Lesdiguières de mettre en place les conditions favorables à la réalisation de celui-ci. Entre 1661 et 1677, le major de la ville oblige alors les propriétaires de biens situés dans l'oreillon à les vendre aux jésuites⁴²⁴.

A la suite de la suppression de la Compagnie de Jésus en 1763, le jardin potager change de propriétaire. Il aboutit entre les mains du «collège royal dauphin » avec l'ensemble des anciens immeubles, terrains et bâtiments jésuites⁴²⁵.

b. Entre propriétaires et locataires : bail et condition d'utilisation du jardin

Ce jardin potager, situé dans la continuité de l'hôtel du commandement, profite à partir de 1714 aux habitants de la demeure. Avant cette date, nous ignorons si cette parcelle est utilisée et cultivée. En 1714 donc, il n'existe pas de communication directe entre l'hôtel et le jardin. La femme du propriétaire de l'hôtel, Madame de Tencin, demande aux jésuites de « consentir à la suppression de la muraille mitoyenne qui sépare leur grand jardin » de sa maison. La dame souhaite disposer d' « une porte de communication » pour « pouvoir entrer dans le jardin et y aller promener ». Les jésuites acceptent la demande. Par sécurité, pour éviter une expropriation, ils exigent tout de même que la dame s'engage à n'avoir aucune prétention sur le jardin. Ils se gardent même la possibilité de fermer l'ouverture à tout moment⁴²⁶. Bien qu'il ne soit pas encore loué, ces clauses témoignent de l'importance patrimoniale de ce bien.

⁴²¹ D50/3, Eclaircissement sur la situation du jardin potager, 1771

⁴²² ADI, D50/3, Mémoire pour le collège de Grenoble, 1790.

⁴²³ Voir annexe n° 12, Emplacement possible du jardin attenant à l'hôtel du commandant.

⁴²⁴ ADI, D50/3, Mémoire pour le collège de Grenoble, 1790.

⁴²⁵ *Ibid.*

⁴²⁶ ADI, D50/3, Demande du lieutenant général aux pères jésuites concernant la suppression de la muraille mitoyenne à leurs deux propriétés, 12 juin 1714.

En 1717, de prêt, le jardin devient location. Un bail passé entre les pères jésuites donne à titre ferme le jardin au comte de Médavy⁴²⁷. Le contrat est de huit années, pour un prix de 110 livres par an. Pour conserver l'usage du jardin, le comte s'engage à réaliser «tous les embellissements et réparations à ses frais »⁴²⁸.

A partir de là, le potager ne sera plus utilisé gratuitement mais moyennant une somme importante. Tencin récupère le jardin en 1727 (bail de un an) puis en 1728 (pour neuf ans), contre la somme de 400 livres cette fois⁴²⁹.

Par la suite, les habitants de l'hôtel vont tous vouloir continuer à bénéficier de ce jardin. Et, en 1743 puis en 1762, François de Vaulx, président mortier au parlement de Grenoble, acquéreur de l'hôtel de Tencin loue à son tour le jardin. Les contrats sont passés pour huit ans, pour le même montant de 400 livres⁴³⁰.

En 1767, Mr de Tonnerre mentionne dans une lettre qu'il jouit du jardin depuis plus d'un an⁴³¹. Il propose au bureau de l'administration du collège de prendre la suite du bail de Vaulx⁴³². Par peur de l'expropriation une nouvelle fois, les administrateurs ne semblent pas disposés à lui louer⁴³³. Il les relance en 1770, argumentant que le président de Vaulx a bien voulu lui céder son bail arrivant prochainement échéance⁴³⁴. En mai 1771, dix mois après sa demande, Tonnerre obtient la location du jardin. Cette location, lui coûte la somme de 70 livres en 1789⁴³⁵. Il quitte la parcelle en 1791⁴³⁶.

Si les propriétaires et les locataires de ce potager sont connus, nous manquons de renseignements sur les personnes qui s'en occupent. Si une « Description et estimation du jardin potager de l'hôtel du commandant » évoque l'existence du jardinier de Mr de Vaulx, les renseignements s'arrêtent là⁴³⁷. On ne trouve pas de mention des jardiniers ou

⁴²⁷ Nous n'avons retrouvé aucune trace du comte de Médavy aux ADI dans l'index des noms ou les séries L, H et 13B disponibles aux archives.

⁴²⁸ ADI, 50/3, Arrentement du jardin par les pères jésuites, 3 mars 1717.

⁴²⁹ ADI, 50/3, Location du jardin passée entre les jésuites et Mr de Tencin, 10 avril 1727 ; Renouvellement de la location de Mr de Tencin, 19 février 1728.

⁴³⁰ ADI, 50/3, Bail à loyer passé entre le collège jésuites et François de Vaulx, 12 avril 1743 ; Bail à loyer passé entre le révérend père Rey et le seigneur de Vaulx, 15 octobre 1762.

⁴³¹ ADI, 50/3, Mémoire pour le collège de Grenoble, 1790.

⁴³² ADI, 50/3, Mémoire au sujet du jardin fait par l'assemblée du collège, 1771-1772.

⁴³³ ADI, 50/3, Eclaircissement sur la situation du jardin potager, 1771.

⁴³⁴ ADI, 50/3, Lettre de Mr de Tonnerre à l'administration du collège, 9 mai 1770.

⁴³⁵ ADI, L513, Mémoire à Mr de Tonnerre, 1789.

⁴³⁶ ADI, L513, Rapport de mission pour fixer les prétentions résultantes de la remise du jardin dont jouissait Mr. Tonnerre, 26 janvier 1791.

⁴³⁷ ADI, D50/3, Description et estimation du jardin potager de l'hôtel du commandant, 28 mars 1766.

journaliers dans les sources consultées (dans les séries D et L). Pas de mention non plus dans les archives privées des familles de Vault ou Tonnerre⁴³⁸.

N'ayant pas trouvé de noms de notaires (sauf un notaire de Roybon nommé Sylvestre, que nous n'avons pas retrouvé), nous n'avons pas pu chercher d'éventuels contrats de jardinage dans les sources notariales. Ces documents ont pourtant dû exister puisqu'une grande majorité des élites à recours à ces professions⁴³⁹.

c. *En entrant dans le potager*

Prenons maintenant le temps de découvrir l'intérieur du jardin potager de l'hôtel du commandant. La « Description et estimation du jardin potager de l'hôtel du commandant » dressée sur demande du comte de Tonnerre en 1766, précise les plantations et aménagements présents sur la parcelle⁴⁴⁰.

A partir de l'hôtel du commandant, on entre dans le jardin par une porte percée dans le mur mitoyen. Tout le long du mur et de la terrasse du rempart court une ligne irrégulière de charmille, en mauvais état au moment de la rédaction. L'espace se compose d'une partie plantée, d'une autre « sans culture, ny fumier » et proche de la muraille, d'un espace rempli de ronces. Une vieille clôture faite de planche de sapins et de potaux de bois dur, sépare le jardin d'une petite basse-cour. Le sol, creusé par l'humidité, comporte des cloques symptomatiques d'une eau s'écoulant mal⁴⁴¹.

Le contenu du jardin est divisé en plusieurs espaces appelés « planches⁴⁴² ». Peu fastueuses à cette époque, les plantations, en mauvais état, ne sont pas très nombreuses. Les experts estiment d'ailleurs l'ensemble à 70 livres et 5 sols.

Comme partout en France à l'époque moderne, ce potager ne contient pas uniquement des légumes⁴⁴³. On y trouve aussi des essences fruitières, comme différentes

⁴³⁸ ADI, 2E762, Archive de la famille de Vault, 1607-1791 ; ADI, 2E1243, Archive de la famille de Vault, 1783-1792 ; ADI, 2E1028 : Archives de la famille Clermont- Tonnerre.

⁴³⁹ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, *op. cit.*, p. 83.

⁴⁴⁰ Les deux experts chargés de sa rédaction sont Louis Heudon, jardinier fleuriste habitant à la Tronche et Claude Perroud, jardinier aux Granges. ADI, D50/3, Description et estimation du jardin potager de l'hôtel du commandant, 28 mars 1766.

⁴⁴¹ *Ibid.*

⁴⁴² « La planche du jardinier est une division d'un jardin en plusieurs morceaux de terre plus long que large, où ils élèvent différentes fleurs ou légumes. On les appelle quelquefois couches ou carreaux ». « Planche du jardinier », *in*. TREVoux, *Dictionnaire universel françois et latin*, *op.cit.*

espèces de « poiriers nains » (greffés sur cognassier) et un « poirier à plein vent ». Comme en Île-de-France, la présence de « raisins communs » témoigne de la pénétration de la vigne dans les potagers grenoblois⁴⁴⁴. Le potager contient aussi « douze vieux pieds de groseilles ». Selon La Quintinie, créateur du potager du roi, on trouve habituellement des « fruits rouges, fraises, framboises, cerises [et] groseilles » dans les potagers⁴⁴⁵.

Du côté des plantes potagères, « six rayes de pieds d'artichauts [...] ont totalement péri par la rigueur de l'hiver dernier ». Ce légume, très sensible au froid, ne lui résiste qu'en prenant de nombreuses précautions⁴⁴⁶. Selon Combles, c'est l'un des « légumes les plus distingués du potager⁴⁴⁷ ». Issu de la fleur du chardon sauvage, la présence d'artichauts dans l'espace contrôlé des potagers, provient de la recherche de domestication des plantes attestée depuis le Moyen-Âge⁴⁴⁸. L'artichaut est aussi l'un des légumes le plus goûté du potager. Il est cultivé et consommé par les personnes des différentes classes. L'auteur de l'École du jardin potager précise cependant qu'il faut le déguster avec modération pour éviter qu'il ne « donne des vents », mais ça, c'est une autre histoire. Il en existe au moins cinq espèces cultivées en France (le blanc, le vert, le violet, le rouge, le sucré de Gènes et la Carline)⁴⁴⁹.

L'une des planches du potager contient « cinq rangées de vieux oignons plantés sans fien ». L'oignon est l'un des légumes les plus courants en France, et cela, depuis le moyen-âge⁴⁵⁰. Il se retrouve dans la plupart des recettes de cuisine, au minimum sous forme de suc⁴⁵¹.

Pour finir, les experts mentionnent la présence de « deux planches d'ail à cinq rangs de cinq toises de longueur plantées sans fumier », soit un peu moins de dix mètres par rangées⁴⁵².

⁴⁴³ Florent QUELLIER, « Le jardin fruitier-potager, lieu d'élection de la sécurité alimentaire à l'époque moderne », *op. cit.*, p. 73.

⁴⁴⁴ *Ibid.*, p. 73.

⁴⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁴⁶ COMBLES, *L'École du jardin potager*, *op. cit.*, p. 175.

⁴⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁴⁸ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, *op. cit.*, pp. 50-51.

⁴⁴⁹ COMBLES, *L'École du jardin potager*, *op. cit.*, pp. 175-189.

⁴⁵⁰ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, *op. cit.*, p. 14.

⁴⁵¹ COMBLES, *L'École du jardin potager*, *op. cit.*, pp. 320-321.

⁴⁵² Une toise= 1m 94 cm 9 mm. *Rapport de Nouveaux poids et mesures de la République avec les anciens poids et mesures et des anciens poids et mesures avec les nouveaux*, Grenoble 1802.

Les raisons de l'émission de cette description ne sont pas indiquées. Pourquoi le comte de Tonnerre, non locataire (il commence à occuper le jardin en 1766), fait-il rédiger ce document ? Peut-être pense-t-il que le collègue va lui accorder facilement la location du jardin ? Peut-être souhaite-t-il y faire des travaux ? Nous ne pouvons ici qu'émettre ces suppositions.

Des travaux, Tonnerre en réalise. En 1791, les experts Claude Turfat et Antoine Barret, sont chargés de fixer le prix des bonifications apportées au jardin par le comte⁴⁵³. Tonnerre fait, entre autre, détruire la porte en bois de la clôture nord du jardin, pour construire une porte de pierre. Après avoir fait déblayer la terre, il décide d'installer un bassin entouré d'un mur au milieu du jardin. 39 toises de toit sont aussi installées sur les espaliers. Dès le XVII^e siècle, cette technique connaît un engouement particulier au sein des élites. Les espèces sont plantées contre un mur, à l'abri du vent et du soleil le jour, gardé au chaud la nuit⁴⁵⁴. Elle permet la culture de plantes fragiles et représente un signe de notabilité⁴⁵⁵. Le rapport mentionne aussi la plantation de 80 arbres dont les espèces ne nous sont pas parvenues. Tonnerre fait aussi planter 19 souches, des hortolages et de la charmille⁴⁵⁶.

Cet inventaire est réalisé pour répondre à la demande faite à Tonnerre par le collègue, de payer le loyer du jardin. S'il permet au comte de réduire le montant de la somme due, il nous montre à nous, que ce jardin est générateur de désaccords.

d. Le Comte de Tonnerre, un mauvais locataire ?

Les conflits laissent souvent des traces. Qu'ils se terminent en procès ou se règlent dans la sphère privée, ces désaccords engendrent la production de documents divers et d'échanges de lettres. Les jardins sont souvent une source de discordes et le potager de l'hôtel du commandant n'échappe pas à la règle.

En 1766, le comte de Tonnerre et le collègue s'opposent dans un conflit de mitoyenneté. Le matin du 27 mai 1766, des ouvriers mandatés par Tonnerre détruisent

⁴⁵³ ADI, L513, Rapport de mission pour fixer les prétentions résultantes de la remise du jardin dont jouissait Mr. Tonnerre, 26 janvier 1791.

⁴⁵⁴ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, op. cit., p. 64.

⁴⁵⁵ *Ibid.*, pp. 40-41.

⁴⁵⁶ ADI, L513, Rapport de mission pour fixer les prétentions résultantes de la remise du jardin dont jouissait Mr. Tonnerre, 26 janvier 1791.

l'allée de charmille et les branches des arbres du jardin potager du collège. Pour toute réponse et malgré le fait que le principal du collège aille se plaindre au parlement, Tonnerre explique que « le mur du jardin menaçant ruine, il avoit donné ordre de le réparer mais n'avoit pas ordonné que l'on touche aux arbres, ni aux charmilles ». Fin de l'histoire. Tonnerre ne semble pas plus inquiet et demande en mars 1767 la location du jardin.

En 1770 Tonnerre récidive. L'assemblée du collège constate que le comte a fait retirer la palissade de séparation, entre son jardin et celui du collège. En juillet, le conseil délibère une nouvelle fois que cette affaire doit être rapportée au parlement pour permettre une réparation de la voie. Encore une fois, l'histoire s'arrête là⁴⁵⁷. Pourtant, cette destruction est plus importante qu'il n'y paraît. Dans la perception des hommes de l'époque, la clôture marque la propriété et protège les cultures des animaux et des hommes nuisibles⁴⁵⁸

Les administrateurs du collège semblent passer l'éponge puisque, nous l'avons vu, Tonnerre obtient la location du jardin. Celui-ci persiste cependant dans ces incartades. En 1771, le bureau du collège signale à l'ancien principal que Tonnerre ne paie pas son loyer. La raison mentionnée ? «Qu'on a pas put l'obliger et qu'on eseroit qu'il le fasse comme promis⁴⁵⁹ ». En mai 1774, Tonnerre envoie une lettre depuis Paris, dans laquelle il affirme avoir reçu la demande de paiement. Il indique qu'il règlera ses dettes en retournant à Grenoble, sans précision de date. Il semble que jusqu'en 1791 Tonnerre n'ait jamais payé son loyer⁴⁶⁰. A cette date, le comte règle son dû et quitte le jardin.

Après une appropriation du jardin sans l'accord des propriétaires, le comte de Tonnerre a entrepris à l'intérieur des travaux sauvages. Malgré des défauts de paiement, il a continué à jouir de cet espace. On peut alors imaginer que, sa place influente dans la société lui a permis de ne pas être inquiet, malgré ses comportements de mauvais locataire.

⁴⁵⁷ ADI, D50/3, Mémoire au sujet du jardin fait par l'assemblée du collège, 1771-1772.

⁴⁵⁸ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, op. cit., p. 41.

⁴⁵⁹ ADI, 50/3, Eclaircissement sur la situation du jardin potager, 1771.

⁴⁶⁰ ADI, L513, Convention entre la collège et Mr de Tonnerre, 16 avril 1791.

II. Un exemple de jardin potager-fruitier à la campagne : le jardin du château d'Uriage

a. *La double résidence appliquée aux jardins*

Au XVIII^e siècle, campagnes et villes se complètent. Les élites pratiquent largement la double résidence, en possédant en dehors de la ville, châteaux et demeures⁴⁶¹. La campagne, exaltée par les hommes de l'époque, apparaît comme un espace de repos et de détente qui « rafraîchit l'âme » et où « la peine s'endort⁴⁶². » Les artistes n'hésitent d'ailleurs pas à montrer dans leurs œuvres, des scènes de jardinage agréables. Ces représentations attrayantes, ne montrent pas le labeur et la rusticité mais proposent une vision idéalisée de la campagne⁴⁶³. Les élites, alimentées par ces images, s'intéressent à la culture du jardin. La plupart, pour ne pas dire tous, font cultiver leurs terres par des jardiniers ou des fermiers⁴⁶⁴.

Nicolas- François de Langon « haut et puissant seigneur, chevalier seigneur dudit lieu Saint Julien Montrigaud, baron d'Uriage⁴⁶⁵ » possède une maison avec jardin rue Créqui, héritée de sa mère⁴⁶⁶. Le jardin de 43 toises et 4 pieds, positionné à l'arrière de la maison, ouvre sur la rue de Sault⁴⁶⁷. Dans l'état actuel de nos recherches, faute d'outils de comparaison, nous ne pouvons dire si cette surface est importante par rapport à celle des autres jardins situés dans la rue. Langon est aussi propriétaire du château d'Uriage, qui surplombe la prairie du même nom. Autour se trouvent un jardin fruitier-potager et des parterres⁴⁶⁸.

Bien que celui-ci se situe à l'extérieur de la ville, l'étude de ce jardin, propriété d'un urbain, est intéressante. Le jardin des élites apparaît comme un lieu de rencontre entre la ville et la campagne, entre les propriétaires et ses jardiniers. C'est un lieu de transmission

⁴⁶¹ Michel FIGEAC, *Destins de la noblesse bordelaise: (1770-1830)*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1996, vol.1, p. 137.

⁴⁶² François BLUCHE, *Les Français au temps de Louis XVI*, Hachette littérature, Paris, 2009, p. 130. Citation de Alexandre TILLY, *Mémoires du comte Alexandre de Tilly*.

⁴⁶³ Georgina LETOURMY, « L'esprit champêtre et la feuille d'éventail en France : idée de la campagne, image de la nature », in. Daniel RABREAU, Sandra PASCALIS, *La nature citadine au siècle des Lumières, op. cit.*, p. 225.

⁴⁶⁴ René FAVIER, *Les villes du Dauphiné aux XVII^e et XVIII^e siècles, op. cit.*, p. 263.

⁴⁶⁵ ADI, 9NUM/5E186/23/8, 12 juillet 1778, Acte de baptême de Marie-Pauline Langon, vue 258.

⁴⁶⁶ ADI, 9J251, Livre de raison de la famille Langon, 1663-1810.

⁴⁶⁷ AMG, CC514, Plans ou cartes locales des fonds relevant du fief de la maison de ville de Grenoble, 1704-1706.

⁴⁶⁸ ADI, 9J262, 5 thermidor an V, Tableau joint à la déclaration de bien de Nicolas-François Langon.

du savoir faire⁴⁶⁹. Le lien entre la ville et la campagne est d'autant plus important que fruits et légumes des jardins ruraux se dégustent à la table urbaine de leurs propriétaires⁴⁷⁰. On peut alors imaginer que Langon rapporte des semis de son jardin d'Uriage, dans celui de Grenoble. De la même manière, on retrouve peut-être des techniques de cultures identiques dans les deux lieux.

b. « *Etat des graines de jardin a Uriage* »

Fait à Uriage le 7 janvier 1796, l'« *Etat des graines de jardin à Uriage* » apparaît comme l'un des documents sur les légumes, le plus complet que nous ayons trouvé⁴⁷¹. C'est une liste est très simple qui mentionne 19 types de graines différentes⁴⁷². Bien qu'il ne comporte aucune notion de quantité ou d'état, il nous donne un aperçu des légumes cultivés aux alentours de Grenoble à la fin du siècle. S'il est impossible de savoir lesquelles de ces graines sont plantées dans le potager, leur présence indique une volonté de les cultiver.

Le jardinier du château dispose des graines de cerfeuil, de laitue et de céleri. Une fois sorties de terre, tous ces éléments peuvent se déguster en salade⁴⁷³. Il n'est pas étonnant de trouver dans cette liste des graines d'oignon, de poireau, de chicorée et de persil, quatre espèces très courantes dans les potagers du XVIII^e siècle⁴⁷⁴. Selon Combles, le persil pousse dans tous les jardins, qu'il soit grand ou petit, noble ou non. Très aisé à cultiver, il entre dans la composition de nombreuses recettes française de l'époque⁴⁷⁵.

Le jardinier bénéficie aussi de graines de différentes variétés de pois, qu'il peut planter selon les saisons (« pois rouge ou haricots noirs », « pois printanier », « petit pois à dégréner »). En revanche, cette liste ne comporte pas de graines de choux, légume pourtant très répandu. Peut-être, est ce à cause de la symbolique négative de ce légume qui tient bien au ventre⁴⁷⁶.

⁴⁶⁹ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, op. cit., p. 83.

⁴⁷⁰ *Ibid.*, p. 98.

⁴⁷¹ ADI, 9J136, *Etat des grains de jardin à Uriage*, 7 nivôse an IV.

⁴⁷² Voie annexe n° 13, Liste de graines du château d'Uriage.

⁴⁷³ COMBLES, *L'École du jardin potager*, vol. 1, op. cit., p. 324 et p. 344.

⁴⁷⁴ Pour le poireau voir Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, op. cit., p. 14. Pour les oignons et le persil voir COMBLES, *L'École du jardin potager*, vol. 2, op. cit., p. 175 et p. 381. Pour la chicorée, COMBLES, *L'École du jardin potager*, vol. 1, op. cit., p. 375.

⁴⁷⁵ COMBLES, *L'École du jardin potager*, vol. 2, op. cit., p. 381.

⁴⁷⁶ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, op. cit., p. 15.

On trouve aussi sur la liste des graines de cardon, « la plus grosse de plantes potagères & une des plus saines⁴⁷⁷ » ainsi que des blettes et du pourpier, certainement plus utilisés pour leurs qualités médicinales que gustatives⁴⁷⁸.

Légumes aujourd'hui dits « oubliés », Langon consomme sans doute des panais (« graines de pastenades » dans la liste) et des « scorsonère » de son jardin. Derrière le nom de ce dernier légume, se cache une plante dont la racine, une fois cuite, est connue pour son goût agréable⁴⁷⁹.

Le jardinier dispose aussi de graines de plantes racines, comme les radis (« graines de petites raves » dans la liste)⁴⁸⁰ ou les betteraves, appréciées par les contemporains de Langon aussi bien en salades accompagnées de céleri que cuites sous la cendre⁴⁸¹.

Les « épinards », également présents dans l'inventaire, sont des plantes annuelles d'origine asiatique. L'arrivée de ces graines en France date du Moyen-Âge, par l'intermédiaire des jardins arabo-musulman⁴⁸². Combles indique que ce légume sert entre autre « pour les entremets dans les tables les plus délicates, soit au jus, soit à la crème⁴⁸³».

Les « graines de melon » sont les dernières mentionnées par ce document. Le melon se cultive en France depuis l'antiquité. A partir du XVII^e siècle, le développement des techniques liées à sa culture (comme l'irrigation) a permis d'en améliorer la qualité⁴⁸⁴. Il en existe différentes espèces dont la plus cultivée est le « melon François »⁴⁸⁵. Il est cependant impossible de certifier qu'il s'agit de l'espèce présente dans le potager de Langon. La culture du melon, appréciée des élites, est mentionnée dans d'autres jardins nobiliaires, de Drôme par exemple⁴⁸⁶. Les melons se cultivent en général sous cloche mais certains « curieux », désireux d'en avoir avant les autres (pourtant moins gouteux), font construire des serres vitrées très couteuses⁴⁸⁷.

⁴⁷⁷ COMBLES, *L'École du jardin potager*, vol. 1, *op. cit.*, p. 290

⁴⁷⁸ *Ibid.*, vol. 2, p. 474.

⁴⁷⁹ « Scorsonère », in. TREVoux, *Dictionnaire universel françois et latin*, *op. cit.*

⁴⁸⁰ COMBLES, *L'École du jardin potager*, vol. 2, *op. cit.*, p. 489.

⁴⁸¹ COMBLES, *L'École du jardin potager*, vol. 1, *op. cit.*, p. 256.

⁴⁸² Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, *op. cit.*, p. 52.

⁴⁸³ COMBLES, *L'École du jardin potager*, *op. cit.*, vol. 2, p. 23.

⁴⁸⁴ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, *op. cit.*, p. 52.

⁴⁸⁵ Par exemple, le Melon des Carmes, le Saint-Nicolas, le melon de Langeais, le melon à graines blanches, le melon à graines rouges, le melon Morin, le melon de Florence, le Sucrin de Tours. COMBLES, *L'École du jardin potager*, vol. 2, *op. cit.*, p. 217.

⁴⁸⁶ Voir par exemple la « recette pour cultiver les melons » dans le livre de compte des Chabrières de La Roche. ADI, 142J415, Livre de raison de Paul Césard Chabrières de La Roche, 1711.

⁴⁸⁷ Sur les techniques de culture du melon : COMBLES, *L'École du jardin potager*, vol. 2, *op. cit.*, pp. 234-289.

c. « *Etat des outils du jardin d'Uriage* »

La culture des fruits et légumes n'est pas une chose naturelle. L'homme tient la place centrale du processus. Les baux, nous l'avons vu, témoignent de la diversité des pratiques d'entretiens d'un jardin. Partout en France, les jardiniers sèment, taillent, plantent, prennent soin des légumes, des fruits et des allées, installent des piquets et remplacent ceux qui sont abîmés⁴⁸⁸.

Pour être au plus près du jardin, le jardinier du château d'Uriage habite le lieu⁴⁸⁹. Cette proximité se justifie par l'attention quotidienne qu'exige cet espace. Les jardiniers doivent lutter au quotidien contre les mauvaises herbes et les nuisibles en tout genre (animaux, insectes), arroser les plants et récolter rapidement les légumes mûrs etc.⁴⁹⁰. Cette présence continue est attestée dans de nombreuses sources par la mention de logements à leurs usages⁴⁹¹.

Le jardinier de Langon dispose de différents outils pour l'entretien du jardin. Ceux-ci sont inscrits en janvier 1796 sur un « *Etat des outils du jardin d'Uriage* »⁴⁹².

Avant de pouvoir planter les graines, il est nécessaire de préparer l'espace du potager. Pour cela il faut « défricher, arracher, bêcher, enlever les pierres, les racines, charrier la terre⁴⁹³ ». Le jardinier dispose pour cela d'une « pioche » et d'un « fessou »⁴⁹⁴, d'un « trident », d'un « piochon » et de « pelles » (une pointue et l'autre carrée). Il utilise aussi une bêche (« becard » dans la liste), permettant de couper et remuer la terre puis de la retourner, tuant ainsi les mauvaises herbes⁴⁹⁵.

⁴⁸⁸ ADI, 3E9013, Minute de Arthaud, Bail de location d'un jardin à Gières entre Rouaret, contrôleur des postes et Mouillet, jardinier, 20 mai 1771, fol. 144 ; ADI, 3E1103/11, Minute de Sallicon notaire à Grenoble, Bail à ferme d'un domaine à Saint Ferjus entre Elisabeth Joubert de la Salette en faveur de Marie Roussier et son fils Laurent Etienne tout deux laboureurs, 17 juillet 1787, fol. 101. Daniel FAUCHER, « Les Jardins familiaux et la technique agricole », *op.cit.*, p. 300.

⁴⁸⁹ ADI, 9J262, Inventaire des biens de Nicolas-François Langon pour sa maison d'Uriage, 17 nivôse an II.

⁴⁹⁰ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, *op. cit.*, p. 42.

⁴⁹¹ C'est le cas par exemple lors de la vente d'une maison de maître située à Gières comprenant aussi une maison pour le jardinier. ADI, 3E9018, Minute de Arthaud notaire à Grenoble, acte de vente d'une maison, jardin et verger situés à Gières entre Rouaret Bourgeois et Sarrel commissaire feodiste, 3 avril 1778, fol. 92.

⁴⁹² Voir annexe n° 13, Liste d'outils du château d'Uriage. ADI, 9J136, *Etat des outils*, janvier 1796.

⁴⁹³ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, *op. cit.*, p. 42.

⁴⁹⁴ Le « fessou » est un autre mot employé notamment en Lyonnais et en Beaujolais qui signifie pioche. Georges DURAND, *Vin, vigne et vigneron: En lyonnais et beaujolais; (XVI^e - XVIII^e siècles)*, Lyon, PUL, 1979, p. 305.

⁴⁹⁵ « Besche », in. TREVoux, *Dictionnaire universel français et latin*, *op. cit.*

Une fois la terre « labourer », deux « ratissoires » permettent de supprimer de la surface les restes d'herbes, de racines et de plantes⁴⁹⁶. Le jardinier dispose pour le même usage aussi d'un « rasteau ». Celui-ci, en fer, sert aussi bien pour « arracher les méchantes herbes », que pour « nettoyer les allées »⁴⁹⁷.

Au moment de la mise en terre, le jardinier utilise une fourche appelée « triandine », pour déposer du fumier, casser les mottes et permettre aux graines d'entrer dans la terre⁴⁹⁸. Pour assurer aux plans une bonne croissance, le jardinier emploie une « binette » tout au long de la période de pousse. Cet outil allège la terre « autour des chaque pied sans l'arracher ou le blesser ». Il est notamment utilisé autour des pois, de la laitue et de la chicorée⁴⁹⁹. Quatre « arrosoirs » servent à arroser les plants du jardin.

Le jardinier dispose aussi d'outils pour l'entretien des éléments situés autour de l'espace cultivé. C'est le cas d'un « croissant », un « instrument trenchant & fait en arc, dont se servent les jardiniers à tondre leurs palissades⁵⁰⁰ ». Il dispose aussi de « ciseaux », utiles pour la taille des arbustes⁵⁰¹. Pour entretenir les arbres, couper les branches tombées au sol ou tailler des poteaux, le jardinier utilise une « hache ».

Nous n'avons pas réussi à retrouver dans les dictionnaires de l'époque la définition du mot « sape » présent sur la liste.

Tous ces outils, utilisés partout en France par les jardiniers, n'ont pas connu de grands changements. La principale évolution réside dans l'utilisation grandissante du fer dans leur construction⁵⁰². Ils se retrouvent ainsi dans les inventaires après-décès tout au long de l'époque moderne et sont toujours encore utilisés de nos jours.

Les exemples que nous venons d'étudier permettent d'approcher, de deux manières différentes, les potagers des élites grenobloises. Notre travail ne prétend pas pouvoir tirer de conclusion générale sur le sujet, de par la simple étude de deux potagers. L'étude du potager attaché à l'hôtel du commandant montre l'attrait des élites pour la possession d'un

⁴⁹⁶ « Ratissoire » et « Ratisser », in. Antoine FURETIERE, *op. cit.*

⁴⁹⁷ « Rasteau ou Rateau », in. *Ibid.*

⁴⁹⁸ « Fourche », in. TREVoux, *Dictionnaire universel françois et latin, op. cit.*

⁴⁹⁹ « Biner », in. *Ibid.*

⁵⁰⁰ « Croissant », in. Antoine FURETIERE, *Dictionnaire universel, Seconde édition revüe, corrigée, augmentée par Monsieur Basnage de Bauval, op. cit.*

⁵⁰¹ « Ciseaux », in. TREVoux, *Dictionnaire universel françois et latin, op. cit.*

⁵⁰² Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager, op. cit.*, p. 52.

jardin de ce type à l'intérieur de la ville. Par conséquent, la location de cette parcelle revêt un intérêt économique. Le conflit opposant le comte de Tonnerre au collège des jésuites, en est la parfaite illustration. La dénonciation de ce litige est aussi l'occasion de bénéficier de rares informations sur certaines cultures poussant à Grenoble ainsi que sur des travaux d'aménagements.

L'étude du potager du château d'Uriage, nous a permis de constater l'existence de sources sur le sujet, concernant des demeures situées à l'écart de la ville. Nous avons aussi pu nous faire une idée des productions et des outils utilisés dans la région, au travers des listes disponibles. L'importance du potager dans la société d'apparat est telle qu'aux XVII^e et XVIII^e siècle toutes les « maisons des champs » des élites sont assorties d'un potager⁵⁰³. Il est alors possible que Langon ait fait cultiver certains légumes d'Uriage dans son jardin grenoblois. Le lien entre ce potager d'Uriage et celui de la ville se retrouve probablement sur la table de Langon. Nous l'avons vu, il est très courant que les propriétaires se fassent livrer en ville, les produits de leurs jardins de campagne⁵⁰⁴.

⁵⁰³ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, op. cit., p. 92.

⁵⁰⁴ *Ibid.*, p. 98.

Chapitre 8 : Des jardins potager dans les hôpitaux : données sur le jardin de l'hôpital général et sur celui de la Charité

Sur le plan Lomet, on aperçoit plusieurs jardins, notamment autour des hôpitaux général et de la charité. Nous nous intéresserons donc, dans ce chapitre, à ces deux ensembles. Parmi ces jardins, certains sont ils potagers ? Certaines questions nous viennent alors naturellement à l'esprit. Par exemple, qui s'occupe de ces espaces et comment ? Que trouve-t-on à l'intérieur ? Au delà de l'aspect alimentaire de ces lieux, sont-ils importants pour le bon fonctionnement de l'établissement ? Après une rapide présentation de ces deux hôpitaux, nous nous questionnerons sur leurs importances, au travers du risque de destruction de celui de l'hôpital de la Charité.

Nous étudierons ensuite, le jardin potager de l'hôpital général, par le biais de ses jardiniers et de leur travail, des plantations ainsi que des techniques et des outils utilisés.

I. Petit historique de la création de l'hôpital général de Grenoble et de l'hôpital de la Charité

a. *La création de l'hôpital général, le plus grand ensemble hospitalier de Grenoble*

Selon Prudhomme, la création du futur hôpital général date de 1424. A cette époque, l'établissement qui accueille déjà depuis quelques années les pauvres de la ville, est officiellement réglementé et constitué. Comme pour la plupart des établissements hospitaliers, son fondateur, Aimon I^e de Chissé, évêque de Grenoble, est membre du clergé. L'établissement prit successivement le nom d'Hôtel-Dieu et d'Hôpital Notre-Dame. Dans ces premiers temps, l'hôpital reçoit les indigents, les femmes enceintes, les enfants et les pèlerins de passage pour une durée limitée⁵⁰⁵. En France, les Hôtels-Dieu, dirigés par des congrégations spécialisées, soignent gratuitement les malades les plus pauvres avec l'aide de médecins et de chirurgiens résidents⁵⁰⁶. En novembre 1545, l'augmentation de la misère et le manque de places pour accueillir les nécessiteux poussent le parlement à regrouper les

⁵⁰⁵ Auguste PRUDHOMME, *Inventaire sommaire des archives historiques de l'hôpital de Grenoble*, Grenoble, 1892, introduction.

⁵⁰⁶ René FAVIER, *Les villes du Dauphiné aux XVIIe et XVIIIe siècles*, op. cit., pp. 111-112.

biens de tous les hôpitaux et confréries de Grenoble⁵⁰⁷. Ce nouvel ensemble, confié à une commission de six notables appelés « surintendants des pauvres » est achevé en 1638, lorsque les derniers pauvres quittent l'enceinte du vieil hôpital rue Chenoise, pour se rendre dans les nouveaux bâtiments⁵⁰⁸. En mai 1681 (réception des lettres patentes de Louis XIV en 1699), l'hôpital Notre-Dame devient l'hôpital général de Grenoble⁵⁰⁹. Jusqu'en 1712, celui-ci joue plus un rôle d'assistance et de soin que d'internement. A partir de cette date, il commence à conjuguer ces deux fonctions⁵¹⁰. Le pauvre n'est plus uniquement une personne à aider. « Fauteur de troubles, agitateur et voleur », il représente un danger dans l'imaginaire des hommes de l'époque. On craint aussi qu'il soit porteur de maladies⁵¹¹.

b. L'hôpital de la Charité, une création issue du regroupement des établissements hospitaliers grenoblois

En juin 1661, les religieux hospitaliers de Saint-Jean entrent sur demande du Duc de Lesdiguières, au sein de l'administration du futur hôpital général. Soumis à la règle de Saint-Augustin, ils soignent les « pauvres malades » et fournissent les médicaments nécessaires au service de l'hôpital tout entier. En 1681, ces religieux sont mis hors des murs de l'établissement, en raison de la nouvelle politique d'enfermement des pauvres. Le but de cette manœuvre est de libérer de la place. En guise d'indemnisation, ils reçoivent un terrain situé entre l'hôpital et le couvent des Carmélites, sur lequel bâtir un hôpital destiné aux soins des malades de la ville. Trois ans plus tard, l'évêque de Grenoble, Le Camus, consacre les bâtiments du nouvel hôpital de la Charité. A partir de 1694, les frères de la Charité s'occupent, en plus des pauvres, des malades militaires⁵¹². La diversification de leurs activités ne s'arrête pas là. Grâce à une déclaration royale de 1761, les religieux ouvrent des cours de chirurgie, accessibles au public à partir de 1771. Avant la révolution française, ces cours deviennent une véritable école de chirurgie. Celle-ci fut remplacée, en

⁵⁰⁷ Auguste PRUDHOMME, *Inventaire sommaire des archives historiques de l'hôpital de Grenoble*, op. cit.

⁵⁰⁸ *Ibid.*, introduction.

⁵⁰⁹ René FAVIER, *Les villes du Dauphiné aux XVIIe et XVIIIe siècles*, op. cit., p. 105.

⁵¹⁰ *Ibid.*, p. 106 et p. 113.

⁵¹¹ *Ibid.*, p. 101.

⁵¹² Prudhomme donne beaucoup de détail dans son introduction de l'inventaire du fond de l'hôpital. Auguste PRUDHOMME, *Inventaire sommaire des archives historiques de l'hôpital de Grenoble*, op. cit., introduction.

1806, par l'école secondaire de médecine de Grenoble, ancêtre de celle que nous connaissons aujourd'hui⁵¹³.

II. De l'importance du jardin potager de l'hôpital de la Charité

a. *Quand le risque de destruction du jardin témoigne de son importance*

En 1758, les religieux de l'hôpital de la Charité se plaignent qu'ils risquent de perdre une partie importante de leur jardin situé dans le « bastion de Richelieu⁵¹⁴ ». Cette parcelle, déjà utilisée depuis quatre ans comme local à munitions, va leur être enlevée définitivement pour être remplacée par un « enclos propre à contenir des bombes »⁵¹⁵.

La correspondance entamée entre Grenoble et Paris pour régler le problème, témoigne de l'importance de ce jardin potager pour l'hôpital de la Charité. Dans leurs écrits, les religieux utilisent un vocabulaire précis pour rappeler au roi l'« utilité essentielle de cette portion de terrain⁵¹⁶ ». Ils ne manquent pas d'indiquer le caractère indispensable du jardin « pour le service de l'hôpital militaire ». Le jardin potager est cité comme l'une des « dépendances nécessaire » au même titre que le « jardin de pharmacie et le cimetière », deux éléments dont l'utilité paraît indiscutable⁵¹⁷. Il est d'ailleurs mentionné qu'il est « impossible, pour le bien des soldats malades qu'un hôpital puisse se passer de ces éléments ». La présence de jardins dans les bâtiments militaires est d'ailleurs rendue obligatoire par ordonnances royales. Ceux-ci permettent de « faire prendre l'air aux convalescents »⁵¹⁸. Pour anecdote, ce terrain sert aussi de pâture à une « vache à lait nécessaire pour les soldats vénériens⁵¹⁹ ».

Pour convaincre le roi de l'importance de cette portion de jardin, les religieux font appelle aux souvenirs des guerres de successions de Pologne et d'Autriche. Selon leurs mots, les priver de ce jardin « serait les priver d'une ressource essentielle comme il est arrivé dans les guerres d'Italie en 1735 et 1744 ».

⁵¹³ *Ibid.*, introduction.

⁵¹⁴ Voir annexe n° 14, Position sur le plan Lomet du jardin de l'hôpital général.

⁵¹⁵ ADI, H+_GRE/B_1, Requêtes de l'hôpital de la charité concernant les terrains de l'hôpital, 1758-1759.

⁵¹⁶ *Ibid.*

⁵¹⁷ *Ibid.*

⁵¹⁸ *Ibid.*

⁵¹⁹ *Ibid.*

b. *Quelques données sur la construction du jardin*

L'affaire est importante et monte jusqu'à Versailles⁵²⁰. On cherche une solution pour déplacer cet enclos. Outre la disparition du jardin et de son contenu, la question du positionnement de l'enclos pour les bombes est conflictuelle. En 1752, le ministre de la guerre en visite à Grenoble s'étonne de voir un enclos à poudre aussi près d'un hôpital. Malgré l'intention de celui-ci de prendre des mesures, la situation se débloque lentement. Plusieurs autres lettres sont échangées. Elles nous donnent des informations sur les moyens mis en œuvre pour permettre la construction du jardin mais aussi sur sa taille.

A l'inverse de ce que l'on pourrait penser, au sein d'une ville en expansion, on ne remplace pas toujours des jardins par des propriétés bâties. Nous l'avons vu, le terrain reçu par les religieux, à titre de dédommagement, se situe entre l'hôpital général et le couvent des Carmélites. Grâce aux courriers échangés, dans le cadre de l'affaire du magasin de bombes, on apprend que ce terrain est la propriété de Mr de Bouchage⁵²¹. Pour mettre en place le jardin, les religieux acquièrent, le 22 février 1683, pour 800 livres, 900 toises de terres comportant la maison et le jardin de sieur Duvisier situés dans le bastion. Il ajoute en avril de la même année, les biens de sieur de Sarcenas contigus à ceux de Duvisier. En janvier 1687, le sieur Lestelley, chirurgien à Grenoble, leur fait donation d'une autre portion de terre.

Ces trois biens réunis constituent l'espace de construction du cimetière et des jardins de pharmacie et potagers. Pour ce faire, les religieux font détruire les maisons situées sur ces biens et réaliser des travaux d'aménagement dont nous n'avons pas retrouvé la trace.

Un plan permet de replacer la zone potagère, dans l'espace global du bastion de Richelieu⁵²². Croiser cette source avec le plan Lomet permet de replacer le jardin potager sur ce dernier et ainsi de voir, quel figuré est utilisé par l'auteur, pour représenter les potagers.

De ce jardin, nous ne savons pas grand chose. Nous ne connaissons pas les légumes plantés ni leur provenance. Nous n'avons pas non plus d'informations sur les personnes qui s'en occupent et ne savons rien sur les outils qu'ils utilisent. Toutefois, les lettres échangées permettent de mettre un pied dans les jardins des établissements hospitaliers et de se faire une idée de leur importance.

⁵²⁰ ADI, H+_GRE/B_1, Lettres au révérend père prieur de l'hôpital de la charité, 1758.

⁵²¹ ADI, H+_GRE/B_1, Requêtes de l'hôpital de la charité concernant les terrains de l'hôpital, 1758-1759.

⁵²² Voir annexe n° 15, Plan du bastion de Richelieu avec indication de l'emplacement du potager.

III. Le jardin de l'hôpital général

Après le potager de l'hôpital de la Charité, intéressons nous à celui de l'hôpital général. Les « Registres de délibérations du conseil de l'hôpital » ainsi que les « Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses » contiennent des détails sur l'intérieur de ce jardin, sur les outils employés et sur les hommes qui en ont la charge. Ce sont ces informations, infimes au regard de la taille des sources, que nous allons présenter ici.

a. Dans le jardin

Le jardin de l'hôpital général se trouve à proximité de celui de l'hôpital de la Charité. Selon les plans du bastion de Richelieu et de Lomet, celui-ci s'étend le long du rempart⁵²³.. Les jardiniers viennent de différents horizons Certains arrivent de l'extérieur comme Gabriel Baudin de Chambéry, qui prend la tête du jardin à 40 ans en 1765. En octobre de la même année, l'hôpital embauche un jardinier âgé de 42 ans venu de Voreppe⁵²⁴. En 1780, l'hôpital embauche un ouvrier jardinier « du lieu des Granges » à Grenoble⁵²⁵.

L'administration de l'hôpital emploie aussi des pauvres pour s'occuper du jardin. On trouve ainsi dans les « Pièces à l'appui du compte », des « Gratifications accordées aux hommes de l'hôpital pour leur travail » de jardinier. En 1763, le dénommé Benoit Fortuné, « enfant de la maison » âgé de 67 ans travaille au jardin « pour secourir le jardinier ». La même année, Jean-Baptiste Magdelin, jeune homme de 25 ans « attaqué d'humeur froide » et blessé à la cuisse, « travaille au jardin de la pharmacie ». Bien que le travail du jardin soit principalement réservé aux hommes, le catalogue des pauvres de 1763 mentionne une femme. Ainsi, la nommée Laurence, « folle », « cercle au jardin»⁵²⁶. Les dates d'entrées et de sorties des jardiniers de l'hôpital restent relativement troubles. La mention d'une date d'entrée ne signifie pas de trouver celle de sortie et vice versa. Nous ne disposons d'aucune liste précise donnant les noms et qualités des personnes s'occupant du jardin. Ce manque de source, ne nous permet pas de savoir précisément si les jardiniers et les pauvres travaillent en même temps au jardin. Nous avons relevé les différents noms mentionnés,

⁵²³ Voir annexe n° 14, Position sur le plan Lomet du jardin de l'hôpital de la charité.

⁵²⁴ ADI, H+_GRE/E_20, Registre de délibérations du conseil de l'hôpital de la Charité, 23 septembre et 7 octobre 1765.

⁵²⁵ ADI, H+_GRE/E_25, Registre de délibérations du conseil de l'hôpital de la Charité, 10 avril 1780.

⁵²⁶ ADI, H+_GRE/F_20, Catalogue des pauvres, 1763.

afin de faire un inventaire des jardiniers de l'hôpital. Cet « état », disponible en annexe, bien qu'incomplet, donne une idée du cycle des changements⁵²⁷.

On dispose de peu d'informations sur la forme du jardin potager et sur la place de chaque plantation. A partir de 1766, les plantes botaniques sont déplacées dans un nouveau jardin construit dans la basse-cour⁵²⁸. On peut supposer qu'avant cette date, plantes potagères et botaniques poussent dans un espace commun. Si l'on ne connaît pas la disposition du jardin, nous disposons de quelques informations sur les espèces cultivées.

En 1767, le jardinier de l'hôpital plante 80 pieds d'artichauts achetés à un sol le pied. Ces plants sont repiqués pour remplacer une partie de l'« ancienne plantation d'artichauts [...] qui périrent totalement par la trop forte gelée de l'hiver 1766 »⁵²⁹. Un an plus tard, le curé d'Herbeys vend huit livres de semence de pois gourmand ou mangetout, pour « renouveler les pois du jardin de l'hôpital »⁵³⁰. En septembre 1772, le jardinier de l'hôpital achète des plans de poireaux « pour transplanter dans le jardin »⁵³¹. Fin 1787, on trouve dans le jardin des carottes et du céleri achetés en juin, à Sassenage, par le jardinier⁵³². Ces mentions d'achats sont peu nombreuses dans les sources consultées. On peut supposer que les jardiniers produisent habituellement leurs propres semences et n'en achètent que rarement. La production du jardin n'est certainement pas suffisante pour nourrir tous les pensionnaires et personnels de l'hôpital. De nombreuses factures témoignent de l'achat régulier de lentilles, de pois, de fèves ou encore d'orge. Ces acquisitions ne sont pas tous effectuées sur les marchés grenoblois. Ici comme à Paris, il est courant de s'approvisionner chez les producteurs des environs⁵³³.

Pour permettre aux légumes une meilleure croissance, les jardiniers du XVIII^e siècle utilisent de l'engrais. Certains légumes comme les artichauts sont élevés sur couches. C'est à dire sur « une quantité de fumiers chauds, rangés & entassés avec art pour opérer

⁵²⁷ Voir annexe n° 16, Liste des jardiniers de l'hôpital général de Grenoble au XVIII^e siècle.

⁵²⁸ ADI, H+_GRE/E_21, Registre de délibérations du conseil de l'hôpital de Grenoble, 1766-1769.

⁵²⁹ ADI, H+_GRE/E_151, Factures d'achats de l'hôpital général, dépenses extraordinaires, 10 octobre 1767.

⁵³⁰ ADI, H+_GRE/E_153, Factures d'achats de l'hôpital général, dépenses extraordinaires, 23 novembre 1768.

⁵³¹ ADI, H+_GRE/E_161, Factures d'achats de l'hôpital général, dépenses extraordinaires, 20 septembre 1772.

⁵³² ADI, H+_GRE/E_183, Factures d'achats de l'hôpital général, dépenses extraordinaires, 27 juin 1787.

⁵³³ Par exemple, dans les factures d'achats de légumes de l'année 1774, on trouve les noms de marchands provenant d'Angoumet, de Mens, de Réaumont, d'Izeaux, de la Mûre, de la Ferrière, de Savoie, d'Herbey. ADI, H+_GRE/E_165, Factures d'achats, 1774. Voir aussi Reynald ABAD, *Le grand marché, l'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien Régime*, op. cit., p. 621.

l'accroissement des plantes contre toutes les rigueurs du mauvais tems⁵³⁴ ». Le fumier se compose du mélange des excréments de bestiaux et de leur litière imbibée⁵³⁵. Dans le jardin de l'hôpital général, les jardiniers utilisent du fien (autrement appelé fumier) de cheval. Les fumiers d'ânes, de mulets et de chevaux sont les seuls vraiment efficaces pour les plantes. Les autres « n'ont pas assez de chaleur ni de sels »⁵³⁶.

L'hôpital achète le fumier nécessaire à des particuliers grenoblois. Celui-ci provient souvent des écuries des élites de la ville, comme celles du conseiller de Franquière⁵³⁷, du marquis de Langon⁵³⁸ ou encore de madame de Marnais⁵³⁹. Les noms de ces vendeurs reviennent régulièrement d'une année sur l'autre⁵⁴⁰. Certains fournisseurs moins réguliers, sont de conditions plus modestes⁵⁴¹. Parfois, le vendeur est le jardinier lui-même, comme en août 1760, date à laquelle la femme du nommé Melchior, jardinier de l'hôpital, vend trois sachets de fien à l'hôpital⁵⁴².

Les voitures de fumier sont très régulières. En 1762 par exemple, Françoise La Liberté veuve Raffin livre chaque mois entre février et novembre, le crottin de ses chevaux. Les livraisons ont lieu une à deux fois par mois⁵⁴³. La plupart du temps, le fumier est transporté par voiture jusqu'à l'hôpital. Il arrive, cependant, que l'hôpital envoie quelqu'un le chercher au domicile du vendeur⁵⁴⁴.

Les factures d'achats de l'hôpital mentionnent régulièrement des noms d'outils utilisés pour le jardin. Régulièrement oui, mais pas systématiquement. Nous disposons parfois, sur une année, de la mention d'un seul outil. Les outils renseignés dans les factures ne sont certainement pas les seuls instruments dont dispose les jardiniers. Le matériel de jardinage n'ayant pas beaucoup évolué au cours du XVIII^e siècle, on peut supposer que les

⁵³⁴ COMBLES, *L'École du jardin potager*, vol. 1, *op. cit.*, pp. 44-45.

⁵³⁵ « Fumier », in. TREVoux, *Dictionnaire universel françois et latin*, *op. cit.*

⁵³⁶ COMBLES, *L'École du jardin potager*, vol. 1, *op. cit.*, pp. 45-46.

⁵³⁷ ADI, H+_GRE/E_157, Factures d'achats de l'hôpital général, dépenses extraordinaires, 1 et 20 mars 1770

⁵³⁸ ADI, H+_GRE/E_183, Factures d'achats de l'hôpital général, dépenses extraordinaires, 14 septembre 1787.

⁵³⁹ ADI, H+_GRE/E_179, Factures d'achats de l'hôpital général, dépenses extraordinaires, 21 janvier 1783.

⁵⁴⁰ C'est le cas par exemple le cas de Franquière et de Langon. ADI, H+_GRE/E_137 à 185, 1760-1789.

⁵⁴¹ En septembre 1764 par exemple, le fumier provient des écuries d'un chapelier et d'un boulanger. ADI, H+_GRE/E_145, Factures d'achats de l'hôpital général, dépenses extraordinaires, 15 et 23 septembre 1764.

⁵⁴² ADI, H+_GRE/E_137, Factures d'achats de l'hôpital général, dépenses extraordinaires, 2 août 1760.

⁵⁴³ ADI, H+_GRE/E_141, Factures d'achats de l'hôpital général, dépenses extraordinaires, 1762.

⁵⁴⁴ ADI, H+_GRE/E_145 : Factures d'achats de l'hôpital général, dépenses extraordinaires, 23 septembre 1764.

outils sont les même d'une année sur l'autre⁵⁴⁵. Aussi, ceux cités dans les sources de l'hôpital donnent une bonne idée du matériel utilisé entre 1760 et 1789.

Comme dans la plupart des jardins, les jardiniers de l'hôpital disposent de pelles carrées pour tourner la terre⁵⁴⁶, de râteaux⁵⁴⁷, de fourches⁵⁴⁸ et de tridents⁵⁴⁹. Ils utilisent des « faux » pour couper l'herbe dans les recoins du jardin⁵⁵⁰. Des brouettes servent à transporter toutes sortes d'éléments tels que de la terre, des plans, des fruits ou des légumes⁵⁵¹. Les jardiniers se servent de « van en ozier » pour nettoyer les grains⁵⁵². Pour arroser le jardin, l'eau est puisée dans de grandes bennes⁵⁵³ à l'aide d'arrosoirs⁵⁵⁴.

Notre connaissance de ces outils est liée à la nécessité d'en racheter ou de les faire réparer. Certains outils, notamment des pelles, s'aiguisent, se réparent et s'achètent chez les marchands taillandiers⁵⁵⁵. Les ferblantiers de la ville s'occupent de fournir et réparer d'autres outils de l'hôpital, essentiellement liés à l'arrosage⁵⁵⁶. Les râteaux et fourches achetés en 1764 proviennent de l'atelier d'un maréchal grenoblois, situé rue Bressieux⁵⁵⁷. D'autres s'acquièrent en foire⁵⁵⁸.

⁵⁴⁵ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, *op. cit.*, p. 46.

⁵⁴⁶ Voir les Factures d'achat de l'hôpital général ADI, H+_GRE/E_165, 1773 ; H+_GRE/E_183, 1787 ; H+_GRE/E_155, 1769 ; H+_GRE/E_169, 1776 ; H+_GRE/E_167, 1775 ; H+_GRE/E_149, 1766 ; H+_GRE/E_151, 1768 ; H+_GRE/E_159, 1771 ; H+_GRE/E_163, 1773 ; H+_GRE/E_171, 1777.

⁵⁴⁷ Voir les factures d'achats de l'hôpital général ADI, H+_GRE/E_169, 1776 ; ADI, H+_GRE/E_145, 1764 ;

⁵⁴⁸ ADI, H+_GRE/E_145, Factures d'achats de l'hôpital général, 17 octobre 1764.

⁵⁴⁹ ADI, H+_GRE/E_159, Factures d'achats de l'hôpital général, 1777.

⁵⁵⁰ Voir les factures d'achat de l'hôpital général ADI, H+_GRE/E_151, 1768 ; ADI, H+_GRE/E_151, 1768 ; ADI, H+_GRE/E_159, 1771.

⁵⁵¹ Voir les factures d'achats de l'hôpital général ADI, H+_GRE/E_161, 1772 ; ADI, H+_GRE/E_173, 1778 ; ADI, H+_GRE/E_169, 1776.

⁵⁵² ADI, H+_GRE/E_147, Factures d'achats de l'hôpital général, 20 juillet 1765.

⁵⁵³ Voir les factures d'achats de l'hôpital général ADI, H+_GRE/E_181, 1786 ; ADI, H+_GRE/E_177, 1782.

⁵⁵⁴ Voir les factures d'achats de l'hôpital général ADI, H+_GRE/E_141, 1761 ; ADI, H+_GRE/E_167, 1775 ; ADI, H+_GRE/E_178, 1783.

⁵⁵⁵ « Artisan qui fait des instrumens & outils tranchans, qui aiguisé de gros ferremens sur la meule », « Taillandier », *in*. TREVoux, *Dictionnaire universel françois et latin*, *op. cit.* ADI, H+_GRE/E_183, Factures d'achats de l'hôpital général, 9 juillet 1787. ADI, H+_GRE/E_169, Factures d'achats de l'hôpital général, 14 juin 1776.

⁵⁵⁶ « Ouvrier qui fait des sortes d'ouvrages avec du fer blanc de l'hôpital général. Ouvrier en fer blanc. Taillandier en fer blanc », « Ferblantier », *in*. *Ibid.* ADI, H+_GRE/E_167, Factures d'achats de l'hôpital général, 13 et 23 juillet 1760.

⁵⁵⁷ ADI, H+_GRE/E_145, Factures d'achats de l'hôpital général, 28 juin et 17 octobre 1764.

⁵⁵⁸ ADI, H+_GRE/E_153, Factures d'achats de l'hôpital général, 18 décembre 1768.

b. *Le travail des jardiniers à côté du jardin*

Du travail des hommes dans le jardin, nous n'avons pas le détail. À côté de sa culture, les jardiniers de l'hôpital assument d'autres charges. Cette obligation est mentionnée dans les registres de délibérations, dès leur entrée au sein de l'hôpital⁵⁵⁹. Les jardiniers s'occupent de l'achat des plants de légumes nécessaires pour lesquels l'hôpital les rembourse ensuite⁵⁶⁰. Ainsi, en 1787, l'aide jardinier de l'hôpital se rend à Sassenage pour chercher des plants de céleris et de carottes⁵⁶¹. Les jardiniers s'occupent aussi de l'achat de leurs outils⁵⁶². Ils ne sont cependant pas les seuls à le faire. En 1768, le portier de la maison achète en foire une brouette à l'usage du jardinier⁵⁶³. Ils arrivent aussi que les jardiniers de la maison aillent chercher du bois⁵⁶⁴ ou du fien en dehors de l'hôpital⁵⁶⁵.

En contrepartie des tâches effectuées, les jardiniers perçoivent une rémunération. Il existe deux types de rétributions : les gages et les gratifications. Les gages, donnés à l'année, fonctionnent comme des salaires⁵⁶⁶. Les gratifications apparaissent comme une forme de dons⁵⁶⁷. Donnés « sur le pied » d'une année, les gages sont normalement payés à la fin de chaque année pour la précédente. Tous les salaires retrouvés oscillent entre 72 et 78 livres par an⁵⁶⁸. En 1761, le jardinier Ennemond Jourdan reçoit 78 livres par an. L'année suivante, le même Jourdan perçoit un salaire de 72 livres, soit le même salaire mensuel de 6 livres que le boulanger⁵⁶⁹. Les raisons de ces variations de salaire d'une année sur l'autre nous échappent.

Pour leur travail, les pauvres employés au jardin reçoivent des gratifications. Les gratifications indiquent rarement le nom des personnes qui en bénéficient. Celles-ci ne sont pas mentionnées chaque année et dépendent de la présence de pauvres au sein du jardin. En

⁵⁵⁹ ADI, H+_GRE/E_20, Registre de délibérations du conseil de l'hôpital général, 6 janvier 1766.

⁵⁶⁰ ADI, H+_GRE/E_161, Factures d'achats de l'hôpital général, 20 septembre 1772 ; ADI, H+_GRE/E_151, Factures d'achats, 10 octobre 1767.

⁵⁶¹ ADI, H+_GRE/E_183, Factures d'achats de l'hôpital général, 27 juin 1787.

⁵⁶² ADI, H+_GRE/E_169, Factures d'achats de l'hôpital général, 7 août 1776 ; ADI, H+_GRE/E_149, Factures d'achats, 27 octobre 1766.

⁵⁶³ ADI, H+_GRE/E_153, Factures d'achats de l'hôpital général, 5 décembre 1768.

⁵⁶⁴ ADI, ADI, H+_GRE/E_141, Factures d'achats de l'hôpital général, 14 novembre 1762.

⁵⁶⁵ ADI, H+_GRE/E_145, Factures d'achats de l'hôpital général, 17 septembre 1764.

⁵⁶⁶ « Gage », in. TREVoux, *Dictionnaire universel françois et latin, op. cit.*

⁵⁶⁷ « Gratification », in. *Ibid.*

⁵⁶⁸ ADI, H+_GRE/E_20, Registre de délibérations du conseil de l'hôpital général, 6 janvier 1766 ; ADI, H+_GRE/E_141, Factures d'achats de l'hôpital général, 31 décembre 1762 ; ADI, H+_GRE/E_137, Factures d'achats de l'hôpital général, 24 janvier 1761 ; ADI, H+_GRE/E_139, Factures d'achats de l'hôpital général, 31 décembre 1761 ; ADI, H+_GRE/E_145, Factures d'achats de l'hôpital général, 31 décembre 1764 ; ADI, H+_GRE/E_151, Factures d'achats de l'hôpital général, 29 juin 1767.

⁵⁶⁹ ADI, H+_GRE/E_141, Factures d'achats de l'hôpital général, 31 décembre 1762.

1767, le nommé Carni exerçant la « fonction de jardinier », reçoit pour les mois de juillet et août 2 livres de gratification. Cette gratification apparaît suite au départ et paiement des gages du jardinier Brunet le 29 juin⁵⁷⁰. Le montant des gratifications varie entre 2 et 4 livres 16 sols par mois. Les sommes peuvent varier sur une année. Encore une fois, nous ne connaissons pas les détails de l'attribution d'un montant. Une chose est sûre, les pauvres de l'hôpital reçoivent toujours moins d'argent que les jardiniers de métier, qui rappelons le, perçoivent en moyenne 6 livres par mois.

c. *Vie des jardiniers au sein de l'hôpital*

Les registres de délibération du conseil de l'hôpital nous renseignent aussi sur des aspects plus quotidiens de la vie des jardiniers. Tous, ne sont pas logés pas à la même enseigne. Les jardiniers venus de l'extérieur disposent d'une chambre particulière⁵⁷¹. De leur côté, les pauvres semblent résider avec les autres pensionnaires, dans les salles des frères⁵⁷².

A partir de 1780, les jardiniers doivent prendre obligatoirement leurs repas dans le « réfectoire aux heures accoutumées pour les dînés et soupés ». On ne sait pas précisément pourquoi l'administration émet cette règle. Il semble qu'avant cette date ils préfèrent s'isoler dans la baraque située dans le jardin. Certains jardiniers profitent peut-être de ce moment pour subtiliser les produits du jardin et les faire sortir de l'hôpital. Une chose est sûre, le conseil de l'hôpital ordonne que la cabane reste inaccessible lors de repas et ne serve plus pour manger même « à dépanner ny à goûter »⁵⁷³.

Cette interdiction n'est pas la seule. Pour sortir, les jardiniers doivent disposer d'une autorisation signée par les directeurs. Interdiction est faite aux portiers les laisser circuler sans « avant d'avoir rempli le préalable »⁵⁷⁴. Les jardiniers ne peuvent fréquenter les autres personnes de l'hôpital que pour le travail⁵⁷⁵. Cette indication, sans doute liée à des problèmes dont nous n'avons pas connaissance, apparaît à partir de 1765. Cette même

⁵⁷⁰ ADI, H+_GRE/E_151, Factures d'achats de l'hôpital général, 1767.

⁵⁷¹ ADI, H+_GRE/E_21, Registre de délibérations du conseil de l'hôpital général, 16 juin 1766 ; ADI, H+_GRE/E_149, Factures d'achats de l'hôpital général, 29 juin 1766.

⁵⁷² ADI, H+_GRE/F_20, Catalogue des pauvres, 1763.

⁵⁷³ ADI, H+_GRE/E_25, Registre de délibérations du conseil de l'hôpital général, 17 avril 1780.

⁵⁷⁴ ADI, H+_GRE/E_26, Registre de délibérations du conseil de l'hôpital général, 25 septembre 1780.

⁵⁷⁵ ADI, H+_GRE/E_20, Registre de délibérations du conseil de l'hôpital général, 23 septembre et 7 octobre 1765.

année, les registres mentionnent l'interdiction faite aux jardiniers de travailler dans une autre maison⁵⁷⁶.

Toujours en 1765, l'administration rappelle aux jardiniers l'interdiction de cueillir ou de vendre des graines « de quelles qualités quelles soient » pour un autre usage que celui du jardin⁵⁷⁷. La vente de graines à l'extérieur de l'hôpital apparaît comme un problème récurrent. Dix ans plus tard l'administration délibère que :

« La direction prohibe avec empressement la vente d'aucune graine ny plan de la part d'aucun des jardiniers de la maison à peine de faire de la prison pendant quinze jours et d'être mis hors l'hôpital à la fin de la quinzaine et pour que les jardiniers de la maison ny ignorent la présente délibération elle sera affichée à la porte du jardin⁵⁷⁸ ».

Si l'acte de vol semble reconnu, nous ne savons pas l'ampleur ni les peines encourues par les voleurs. Nous ne disposons pas non plus d'informations sur les graines dérobées, ni sur les personnes disposées à les acheter. On peut tout de même imaginer que les graines issues de ces vols alimentent les jardins potagers grenoblois.

Nous l'avons vu, au travers de l'étude du jardin de l'hôpital de la Charité, les jardins potagers sont des éléments « essentiel[s]⁵⁷⁹ » pour les hôpitaux. Si important que l'on achète et détruit des terrains bâtis pour les mettre en place.

Nos recherches sur le jardin de l'hôpital général nous ont apporté des renseignements sur des aspects plus culturels et sociaux. Nous avons pu approcher le monde des jardiniers. Ceux qui travaillent dans ce jardin ne sont pas tous des professionnels. Certains pauvres participent aussi à cette tâche. Nous avons constaté que l'activité des jardiniers de l'hôpital ne se limite pas au travail de la terre. Ceux-ci sont aussi chargés de récupérer du bois, du fumier ainsi que certains plans et semences. Ils effectuent probablement d'autres besognes, mais nous n'en avons pas retrouvé de traces. Ces hommes sont soumis à de nombreuses obligations et interdictions, sans doute, pour éviter qu'ils ne récupèrent ou ne vendent de manière illicite les graines, les plans ou les légumes du jardin. D'autant que le contenu

⁵⁷⁶ ADI, H+_GRE/E_20, Registre de délibérations du conseil de l'hôpital général, 7 octobre 1765.

⁵⁷⁷ ADI, H+_GRE/E_20, Registre de délibérations du conseil de l'hôpital général, 7 octobre 1765.

⁵⁷⁸ ADI, H+_GRE/E_24, Registre de délibérations du conseil de l'hôpital général, 11 septembre 1775.

⁵⁷⁹ ADI, H+_GRE/B_1, Requêtes de l'hôpital de la charité concernant les terrains de l'hôpital, 1758-1759.

plutôt courant du jardin (artichauts, poireaux, carottes, céleris, pois gourmand), doit se vendre facilement.

Les trois chapitres de cette dernière partie s'intéressent aux sources les plus complètes que nous ayons retrouvées au cours de nos recherches. Chacun des trois sujets abordés nous apporte des connaissances différentes, mais ne permet pas de tirer de conclusions générales. L'étude du cadastre napoléonien et des états de sections permet d'observer directement sur un plan, l'implantation des jardins grenoblois. Nous avons d'ailleurs réussi à replacer avec certitude trois jardins potagers. Nous ignorons si les autres jardins comportent des parcelles potagères. Nous l'avons soulevé plusieurs fois, il est souvent difficile de savoir ce qui se cache derrière l'appellation « jardin ». Quoi qu'il en soit, l'élaboration de ce document confirme que Grenoble, au siècle des lumières, n'est pas une cité sans jardins.

Nous avons ensuite étudié des parcelles potagères spécifiques. Trouver des éléments sur les jardins nobiliaires intra-muros n'est pas chose aisée. Bien qu'incomplets, les renseignements sur le jardin de l'hôtel du commandant nous donnent une idée des espèces cultivées à Grenoble. Nous y avons aussi trouvé des informations sur l'aménagement d'une fontaine. La volonté de jouir de ce potager, émise par plusieurs propriétaires de l'hôtel, montre que les élites veulent posséder une parcelle de jardin en ville. Face à cet engouement, la propriété d'un jardin, mis en location, peut être est une source de revenus importante. L'étude des documents se rapportant au jardin de Langon à Uriage nous prouve qu'il existe des listes assez complètes de graines et d'outils. N'en ayant pas trouvé d'autres, nous ne savons pas si ces inventaires font figure d'exception.

Si les jardins sont importants pour les élites, ils le sont aussi pour les établissements hospitaliers ; c'est notamment le cas du potager de l'hôpital de la Charité. De son côté, le potager de l'hôpital général représente une source de nourriture et d'occupation pour les pauvres. Nous avons essayé de montrer, autant que les sources le permettent, le quotidien des jardiniers de cet établissement. Ce quotidien est parsemé d'interdits, d'obligations et sans doute de transgressions. Les informations que nous avons trouvées invitent à s'intéresser plus amplement à ce métier qui, nous l'avons vu en historiographie, reste encore peu étudié.

Conclusion

Arrivée au terme de notre recherche, quels constats s'offrent à nous ? Nous débutons notre étude avec l'idée de proposer un travail thématique sur l'histoire des jardins potagers grenoblois du XVIII^e siècle. Nous avons ainsi orienté notre recherche sur la position géographique des jardins, leurs contenus, les personnes chargées de leur entretien (et de leurs techniques), la provenance des plants et semences et l'utilisation des récoltes. Mais, au fur et à mesure, compte tenu du peu de sources retrouvées, la question de la faisabilité de cette histoire s'est posée.

Nous avons, dans un premier temps, cherché à replacer notre recherche dans l'historiographie générale du sujet. Toutes disciplines confondues, l'histoire des jardins est un champ de recherche plutôt riche. Il existe de nombreux travaux sur la question, par exemple, en histoire de l'art, en archéologie ou encore en urbanisme. Du côté des historiens en revanche, les recherches sont plus rares. Celles-ci concernent principalement les jardins et jardiniers célèbres. Les jardins « anonymes » sont régulièrement évoqués, mais rarement traités en détail. Le premier renouveau de l'histoire des jardins apparaît dans les années 1980, date à partir de laquelle les historiens comme Monique Mosser constatent les lacunes historiographiques du sujet⁵⁸⁰. Depuis les années 2000, l'histoire des jardins semble intéresser de nouveaux chercheurs. Pourtant, les jardins potagers, tout comme les vergers, restent les « parents pauvres de l'historiographie⁵⁸¹ » française. Il demeure encore peu de travaux historiques sur ces deux jardins qui ne sont étudiés que depuis les années 2000⁵⁸². Notre recherche sur les jardins potagers s'inscrit dans ce renouveau.

Pour s'intéresser aux potagers selon une approche culturelle et sociale, il faut se tourner vers d'autres champs d'études historiographiques. L'histoire de l'approvisionnement et celle de l'alimentation permettent de suivre les fruits et légumes hors du potager. La première apporte de précieuses informations sur l'éventail de recettes culinaires et les modes. La seconde, principalement centrée sur Paris, est encore

⁵⁸⁰ Par exemple, Monique MOSSER, « l'Histoire des jardins en France, un état des lieux », *op. cit.*

⁵⁸¹ Florent QUELLIER, *Histoire du jardin potager*, *op. cit.*, p. 7.

⁵⁸² Sur les sujet, les travaux de Florent Quellier font partie des plus complet : Florent Quellier, *Des fruits et des hommes: L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, *op. cit.* ; Florent Quellier, *Histoire du jardin potager*, *op. cit.*

incomplète notamment pour les fruits et légumes. Reynal Abad le souligne, les historiens manquent de sources pour étudier l'autoconsommation⁵⁸³.

Notre étude s'inscrit dans un dynamisme assez général autour des jardins et des potagers français. De nombreuses associations et organismes s'intéressent au sujet, d'un point de vue historique, mais pas uniquement. Depuis une dizaine d'années, le potager revient à la mode jusque dans les villes. On parle régulièrement de son intérêt, autour des questions d'environnement, de « manger mieux » ou encore du bio. Petite anecdote, depuis juillet 2015, il est même possible de s'abonner à une « box » permettant de recevoir chaque saison des graines potagères à faire pousser en ville, sur son balcon ou sa fenêtre⁵⁸⁴.

Nous avons rassemblé un corpus de sources de différentes formes, pour tenter de répondre aux questions posées en introduction. Lors de l'établissement de ce corpus, nous avons consulté de nombreux documents comportant la mention « jardin ». La plupart du temps, cette indication ne donne pas d'autres détails. A l'intérieur des sources consultées cette année, peu permettent d'observer les parcelles potagères.

Après un an passé sur le sujet, nos découvertes ne permettent pas de répondre à toutes nos interrogations. Nous disposons bien de quelques réponses à nos questions, mais celles-ci sont loin d'être complètes. Concernant la provenance des semences, nous avons relevé l'inexistence de marchands grainiers et grainetiers au sein de Grenoble (en tout cas sous cette appellation). En revanche, nous avons constaté la présence de graines dans les inventaires des marchands droguistes et des regrattiers, peut-être destinées à la vente. Grâce aux archives de l'hôpital général, nous savons aussi que les jardiniers se procurent des plans dans les communes voisines.

L'étude du cadastre napoléonien et des états de section de 1792 permet de constater que Grenoble comporte un nombre significatif de jardins. Bien qu'il soit impossible de savoir avec certitude ce qui se cache sous cette appellation, certaines parcelles sont probablement potagères. Les états de section en mentionnent d'ailleurs quatre, dont trois ont pu être replacées sur le plan du cadastre.

L'étude des jardins de l'hôtel du commandant et de celui de Langon (bien que situé en dehors de la ville), témoigne de l'importance des potagers pour les élites. La volonté de

⁵⁸³ Reynald ABAD, *Le grand marché, l'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien Régime*, *op. cit.*

⁵⁸⁴ <https://laboxaplanter.com/>

cette partie de la population d'en posséder s'inscrit dans les pratiques d'apparat et répond à la mode du siècle.

Les jardins potagers semblent aussi essentiels pour les établissements hospitaliers. L'étude des registres de délibérations de l'hôpital général et de certaines factures d'achats, nous a permis d'entrer un peu dans ces potagers. Nous avons ainsi pu étudier certains aspects du quotidien des jardiniers ainsi que quelques plantations et outils.

En revanche nous n'avons pas retrouvé d'information sur l'utilisation des récoltes. Nous ne savons donc pas si, comme certains marchands fruitiers achetant le surplus de récoltes aux particuliers, des vendeurs se rendent dans les potagers pour se procurer des légumes⁵⁸⁵.

Certaines sources mériteraient d'être interrogées en plus grand nombre. C'est notamment le cas des descriptions et des états de biens, disponibles aux ADI, dans les dossiers de certains notaires. Il en va de même, pour les inventaires de bibliothèques, dont l'étude permettrait de juger de la pénétration des savoirs horticoles en Isère. La consultation d'autres inventaires de marchands permettrait aussi, possiblement, d'étoffer nos conclusions. Le fonds des archives privées entrées par voie extraordinaire (le fond J aux ADI) contient peut-être des informations sur des jardins potagers situés à l'extérieur de la ville.

Les données que nous avons trouvées ne permettent pas d'étudier les jardins potagers grenoblois tels que nous l'entendions, « de la graine à l'assiette ». Nous le disions, trop de questions restent sans réponse. Il est même difficile de savoir, si l'étude de ces jardins potagers situés à l'intérieur de la ville serait possible en disposant de plus de temps. La présence de petites données éparses donne envie d'approfondir le sujet. Mais, leur dispersion et leur nombre assez restreint ne vont pas dans ce sens. Au delà de nos conclusions, cette année de recherche nous a permis de découvrir véritablement le travail d'archive. Nous avons ainsi ressenti la frustration de ne pas pouvoir approfondir notre sujet, et la joie de trouver un document intéressant, après des heures de déconvenue.

Face cette insuffisance d'informations, il serait pertinent d'élargir le cadre des recherches plus loin autour de Grenoble. Peut-être faudrait il s'intéresser à une autre commune dauphinoise, moins urbaine. Tout au long de nos recherches, nous avons croisé de nombreux documents qui évoquent des arbres fruitiers et des vergers. Les informations

⁵⁸⁵ Florent QUELLIER, *Des fruits et des hommes: L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, op. cit., p. 34

contenues dans des baux, dans les archives des hôpitaux ou encore l'existence de documents sur la pépinière royale et la mention de verger dans le cadastre de 1810, laissent sous-entendre qu'une histoire de l'arboriculture dauphinoise (voire grenobloise), à la manière de Florent Quellier⁵⁸⁶, est possible.

⁵⁸⁶ *Ibid.*

Sources

I. Sources manuscrites

Archives Départementales de l'Isère

Série B : Juridictions

Sous série 13B : Inventaires de biens, ventes après-décès, ouvertures de testaments et appositions de scellés

13B483, Inventaire après décès des biens de Allard, marchand, 1705.

13B525, Inventaire après décès des biens de Pierre Dussert-Thuvet, jardinier aux granges, 1728.

13B528, Inventaire après décès des biens de François Chabert, marchand droguiste, 1729.

13B569, Ouverture de testament et inventaire après décès et de bibliothèque de Clément Berne, marchand droguiste, 1750.

13B598, Inventaire après décès et de l'officine de François Berard, apothicaire, 1761.

13B605, Inventaire après décès et inventaire de boutique de Ennemond Bernard, marchand regrattier et grossier, 1764.

13B611, Inventaire après décès des biens de Claude Collomb, marchand colporteur, 1766 ; Apposition des scellés chez Claude Ginet marchand colporteur, Octobre 1766.

13B613, Inventaire après décès des biens de Berthier, vigneron, 1768.

13B623, Vente après décès des biens de Noël Jourdat, marchand colporteur, 1773.

13B678, Vente après décès des biens de Claude Collomb, marchand colporteur, 4 septembre 1767.

Série C : Sources de l'administration Provinciale

Sous série 2C : Archives de l'Intendance du Dauphiné

2C515, Registre de la capitation de la ville de Grenoble, 1751.

2C522, Registre de la capitation de la ville de Grenoble, 1761.

2C531, Registre de la capitation de la ville de Grenoble, 1770.

2C534, Registre de la capitation de la ville de Grenoble, 1783.

2C535, Registre de la capitation de la ville de Grenoble, 1789.

2C549, Ordonnance de décharges et modération sur la capitation de Grenoble, 1790.

2C885, Personnel des ponts et chaussées, 1707-1789.

Sous série 3C : Archives de la Commission intermédiaire

3C18, Situation des ouvrages ordonnés par l'état des ponts et chaussées, 1783-1788.

Sous série 7C : Archives du bureau des finances

7C303, Demande d'alignement du mur du jardin de Joseph Bouchet bourgeois de Voiron, 1 juillet 1778.

7C305, Procédure de vérification et descriptions de l'état des maisons de la ville de Grenoble et de ses faubourgs, 1779.

7C307, Demande et acceptation de construction d'un mur au jardin de Buissard bourgeois de Villard-Bonnot, décembre 1778- janvier 1779.

Sous série 8C : Archives du contrôle des actes

8C1388, Table générale des mutations des immeubles de toutes manières, 1730-1747.

8C1389, Table générale des mutations des immeubles de toutes manières, 1747-1751.

8C1390, Table générale des mutations des immeubles de toutes manières, 1771-1776.

8C1391, Table générale des mutations des immeubles de toutes manières, 1776-1784.

8C1392, Table générale des mutations des immeubles de toutes manières, 1784-1794.

Série D : Instruction publique, sciences et art

D4/4, Lettre de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées à M. de la Bove, 7 mars 1786; Bail d'entretien de la pépinière royale de Grenoble, 10 mars 1786 ; Détail estimatif des ouvrages à faire dans la pépinière royale, 12 mars 1786 ; Réponse de Mr. Caze de Bove au détail estimatif des ouvrages, 20 mars 1786 ; Devis des ouvrages à faire pour l'établissement de la pépinière, 10 avril 1786 ; Détail estimatif des ouvrages à faire dans la pépinière royale, 10 avril 1786 ; Correspondance de Mr. de la Bove, 9 – 16 – 26 avril 1786; Etat du défoncement de la terre du verger, 1786 ; Extrait du procès verbal sur la déplacement du jardin botanique et de la pépinière, 25 septembre 1793.

D16/3, Permission accordée aux jésuites de prendre une portion de l'eau de la fontaine publique pour l'usage du collège, 1753.

D17/2, Autorisation de construction et délibérations du Conseil de ville, 1634

D50/3, Description et estimation du jardin potager de l'hôtel du commandant, 28 mars 1766 ; Eclaircissement au sujet du jardin de collègue jésuite et de celui de Mr de Tonnerre, non daté (surement 1771-1772) ; Mémoire des assemblées du collège au sujet du jardin, non daté (mais 1771-1772). ; Autorisation de passage entre la maison de Mr de Tencin et le jardin des jésuites, 1717 ; Arrentement du jardin, 1717 ; Location du jardin passée entre les frères jésuites et Mr de Tencin, 1727 ; Renouvellement de location de la part de Mr de Tencin, 19 février 1727 ; Bail à loyer pour huit ans en faveur de Mr de Vaulx, 12 avril 1743 ; Bail à loyer pour huit ans en faveur de Mr de Vaulx, 15 octobre 1762 ; Demande de titres de propriété du jardin à Mr Moisson, 30 juin 1766 ; Lettre concernant la jouissance du jardin pour Mr de Tonnerre, 1770-1771.

Série E : Titres féodaux ou familiaux, sources notariales et archives communales

Sous série 2E : Fonds familiaux

2E57, Archives de la famille Bassy.

2E69, Archives de la famille Berlioz.

2E94, Archive de la famille Bonnard.

2E247, Plan fait géométriquement des biens de Buissière et alentours, 1779.

2E376/1/2/3, Archives de la famille de Dolle.

2E389, Archives de la famille Dumoulin, carton vide.

2E396, Archives de la famille Durand.

2E397, Archives de la famille Durand.

2E403, Documents divers de la famille Fanton, XVIII^e siècle.

2E464, Archive des familles Guinard et Guimet.

2E633, Archive de la famille Perroud.

2E706, Archive des familles la Renard et Réal.

2E715, Archives de la famille Rochas.

2E717, Archive de la famille Rolland.
2E762, Archive de la famille de Vaulx, 1607-1791.
2E1028, Archives de la famille Clermont- Tonnerre.
2E1042, Archive des familles Drier et Dumoulin (manquantes).
2E1052, Archive de la famille Fanton, (manquantes).
2E1243, Archive de la famille de Vaulx. 1783-1792.
2E1261, Archives de la famille Durand.

Sous série 3E : Minutes notariales

3E1100/7, Actes notariés de Sallicon, fol. 311, Testament de Gabrielle Bernard, 5 aout 1753.
3E1101/2, Actes notariés de Sallicon, fol. 405, Acte de vente d'un jardin situé aux granges, 28 décembre 1773.
3E1101/6, Actes notariés de Sallicon, fol. 87, Acte de vente d'une maison, d'un jardin et d'une vigne situés aux Granges, 25 mai 1778.
3E1103/4, Actes notariés de Sallicon, fol. 236, Acte de vente de deux jardins situés hors la porte de Bonne, 22 septembre 1780.
3E1103/11, Actes notariés de Sallicon, fol. 101, Bail à ferme d'un domaine situé à Saint Ferjus, 17 juillet 1787.
3E1108/16, Actes notariés de Accarier, Accord concernant un héritage, 11 janvier 1744.
3E1113/3, Actes notariés de Second, Acte de vente d'un jardin et d'un pavillon situés hors la porte de Bonne, 11 décembre 1775.
3E1113/4, Actes notariés de Second notaire à Grenoble, fol. 267, Acte de vente d'un petit jardin situé à Saint Paul de Varcès, 13 avril 1776 ; fol. 102, Acte de vente d'un jardin et d'un bâtiment situés aux Granges, 23 mai 1776.
3E1433/15, Actes notariés de Toscan, fol. 106, Acte de vente d'une maison de maitre et d'un jardin situés à Saint Ferjus, 15 février 1785.
3E1134/4, Actes notariés de Margaillan, fol. 161, Acte de vente d'une maison et d'un jardin situés rues Créqui et rue Saint Jacques, 11 mai 1730.
3E1134/7, Feuilles volantes de Margaillan, fol. 3, Description d'une écurie, d'un plaçage et d'un jardin situés rue Créqui, 19 janvier 1731.
3E1135, Actes notariés de Robert, fol 175, Acte de vente d'un jardin situé à Meylan, 12 avril 1745.
3E1140/9, Actes notariés de Toscan, 1739-1741.

3E1142/4, Actes notariés de Trouilloud notaire à Grenoble, fol. 119, Acte de vente d'une maison avec jardin et terrasse situés à Saint Ferjus, 31 décembre 1790 ; Etat des effets mobiliers compris dans la vente de la maison avec jardin et terrasse situés à Saint Ferjus, 31 décembre 1790.

3E1142/6, Actes notariés de Trouilloud notaire à Grenoble ; fol. 45, Acte de vente d'une portion de maison et d'un jardin situés rue Perrière, 20 février 1793.

3E 1175/4, Actes notariés de Giroud, fol. 106, Acte de vente d'un jardin situé à la Tronche, 4 mars 1792.

3E1181/3, Actes notariés de Revol, fol. 308, Testament de François Bertier en faveur de sa femme, 18 juillet 1729.

3E1181/5, Actes notariés de Revol, fol. 278, Acte de vente d'une maison, d'un jardin et d'un verger situés au faubourg Très Cloitre, 12 aout 1734.

3E1181/16, Actes notariés de Revol, fol. 42, Acte de vente d'une maison et d'un jardin situés rue Saint Laurent, 31 janvier 1742.

3E1181/24, Procédures de Revol, 1729-1736.

3E1397/11, Actes notariés de Brun, fol. 224, Acte de vente d'une maison et d'un jardin situés à Saint Laurent, 23 septembre 1773.

3E1397/18, Actes notariés de Brun, fol. 76, Acte de vente du neuvième de jardin situé à Saint Laurent, 14 septembre 1791.

3E1401/13, Actes notariés de Hébrail, fol. 4, Bail à ferme d'une maison et son jardin situés hors la porte Très Cloitre, 6 janvier 1745 ; fol. 93, Bail à ferme pour la même maison, 17 mars 1745 ; fol. 114, Acte de vente de la maison, 10 avril 1745.

3E1432/40, Actes notariés de Girard, fol. 368, Bail à ferme d'un domaine aux Granges, 16 juillet 1781 fol. 394, Acte de vente d'une maison, d'un jardin, d'un verger et d'un plaçage situés à Saint Martin le Vinoux, 28 juillet 1781 ; fol. 363, Bail à ferme d'une maison et d'un jardin situés à Fontaine, 15 juillet 1782.

3E1433/7, Actes notariés de Toscin, fol. 154, Bail à ferme d'un jardin situé aux Grange, 21 aout 1765.

3E1435/13, Actes notariés de Dusert, fol. 165, Acte de vente d'une maison et d'un jardin situés à Saint Laurent, 12 septembre 1732.

3E1506, Feuilles volante de Brun, 1752-an III.

3E1553, Feuilles volantes de Trouilloud, 1785-1790.

3E1557, Feuilles volantes de Revol, 1741-1747.

3E1559/1, Procédures d'états et testaments sur feuilles volantes de Sallicon, 1741-1752.

3E1560, Feuilles volantes de Sallicon notaire à Grenoble, Description d'une maison avec granges, tinaillier et jardin situés au faubourg Très Cloitre, 12 mars 1773 ; Description d'une maison avec jardin et autres bâtiments situés à Voreppe, 7 aout 1776.

3E3215, Actes notariés de Accarier, fol. 33, Acte de vente d'un jardin garnis d'arbres fruitiers situé aux Granges, 15 mai 1793.

3E3463, Actes notariés de Trinché, fol. 178, Acte de vente d'une maison et d'un jardin découpé en deux parties situés aux Granges, 16 juin 1772.

3E3471, Actes notariés de Trinché, fol. 286, Acte de vente d'un jardin situé au faubourg Très-Cloitre, 12 décembre 1780.

3E3476, Actes notariés de Trinché, fol. 215, Acte de vente d'une maison, d'un plaçage et d'un verger situés à Quaix, 6 juillet 1785

3E3477, Actes notariés de Trinché, 1786.

3E3760, Actes notariés de Pain, fol. 187, Arrentement d'un verger situé à Meylan, 6 avril 1734.

3E9013, Actes notariés de Arthaud, fol. 144, Bail d'un jardin situé à Gières, 20 mai 1771.

3E9015, Actes notariés de Arthaud, fol. 202, Acte de subrogation d'une maison et d'un petit jardin situé à Saint Laurent, 12 janvier 1774

3E9016, Actes notariés de Arthaud, fol. 91, Acte de vente d'une maison, d'un plaçage et d'un jardin situés au faubourg Très Cloitre, 25 avril 1776.

3E9018, Actes notariés de Arthaud, fol. 92, Acte de vente d'une maison, d'un jardin et d'un verger situé à Gières, 3 avril 1778.

3E9019, Actes notariés de Arthaud, fol. 109, Acte de vente d'un jardin situé près de la porte de Bonne, 30 juin 1779

3E13915, Actes notariés de Sallicon, 8 février 1744- 19 janvier 1749.

3E29578, Répertoire de Trinché, 1757-1790.

Sous série 4E : Archives communales

4E188/176, Adjudications concernant des parcelles situées à la Tronche, an IV- an V.

Série H : Archives du Clergé régulier

Sous série H+_GRE : Archives de l'hôpital de Grenoble

H+_GRE/2_A_2, Livre de raison de constitution de l'hôpital de la charité, 1628- 1789

H+_GRE/26_H_5, Travaux de réparations effectués à l'hôpital général de Grenoble ; Plans, descriptions et états des journées de travaux, XVIII^e siècle.

H+_GRE/B_1, Requêtes des religieux de l'hôpital de la charité concernant les terrains de l'hôpital, 1758-1759 ; Plan du bastion de Richelieu servant d'emplacement et d'enclos à l'hôpital militaire de Grenoble, 1758.

H+_GRE/B_66, Réponses aux offres d'affermage émises par l'hôpital général pour une ferme située à Saint Roch, 1 mai 1745 et 8 août 1753 ; Affiche d'une l'offre d'affermage, 1753 ; Plusieurs baux à ferme passés par l'hôpital général, 1754- 1761 ; Requête de départ envers un jardinier illégitime des jardins de la maison de Saint Roch appartenant à l'hôpital général, 26 août 1713 ; Description des bâtiments et terres de la chapelle Saint Roch, 12 septembre 1737 ; Baux à ferme de la chapelle Saint Roch, 1704-1737.

H+_GRE/B_786, Requête du lieutenant de police général de Grenoble aux représentants des droguistes sur la conservation des semences de rhubarbe, 1737 ; Etat de la recette et des dépenses de Jomarron marchand droguiste en qualité de receveur des deniers de Grenoble, 1737-1738.

H+_GRE/E_18, Registre de délibérations du conseil de l'hôpital général de Grenoble, 1754- 1790.

H+_GRE/E_19, Registre de délibérations du conseil de l'hôpital général de Grenoble, 1757-1761.

H+_GRE/E_20, Registre de délibérations du conseil de l'hôpital général de Grenoble, 1761-1766.

H+_GRE/E_21, Registre de délibérations du conseil l'hôpital général de Grenoble, 1766-1769.

H+_GRE/E_22, Registre de délibérations du conseil de l'hôpital général de Grenoble, 1769- 1772.

H+_GRE/E_23, Registre de délibérations du conseil de l'hôpital général de Grenoble, 1772- 1774.

H+_GRE/E_24, Registre de délibérations du conseil de l'hôpital général de Grenoble, 1774-1777.

H+_GRE/E_25, Registre de délibérations du conseil de l'hôpital général de Grenoble, 1777-1780.

H+_GRE/E_26, Registre de délibérations du conseil de l'hôpital général de Grenoble, 1780-1784.

H+_GRE/E_27, Registre de délibérations du conseil de l'hôpital général de Grenoble, 1784-1786.

H+_GRE/E_28, Registre de délibérations du conseil de l'hôpital général de Grenoble, 1786-1789.

H+_GRE/E_136, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1760.

H+_GRE/E_137, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1760.

H+_GRE/E_138, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1761.

H+_GRE/E_139, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1761.

H+_GRE/E_140, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1762.

H+_GRE/E_141, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1762.

H+_GRE/E_142, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1763.

H+_GRE/E_143, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1763.

H+_GRE/E_144, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1764.

H+_GRE/E_145, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1764.

H+_GRE/E_146, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1765.

H+_GRE/E_147, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1765.

H+_GRE/E_148, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1766.

H+_GRE/E_149, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1766.

H+_GRE/E_150, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1767.

H+_GRE/E_151, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1767.

H+_GRE/E_152, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1768.

H+_GRE/E_153, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1768.

H+_GRE/E_154, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1769.

H+_GRE/E_155, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1769.

H+_GRE/E_156, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1770.

H+_GRE/E_157, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1770.

H+_GRE/E_158, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1771.

H+_GRE/E_159, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1771.

H+_GRE/E_160, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1772.

H+_GRE/E_161, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1772.

H+_GRE/E_162, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1773.

H+_GRE/E_163, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1773.

H+_GRE/E_164, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1774.
H+_GRE/E_165, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1774.
H+_GRE/E_166, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1775.
H+_GRE/E_167, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1775.
H+_GRE/E_168, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1776.
H+_GRE/E_169, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1776.
H+_GRE/E_170, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1777.
H+_GRE/E_171, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1777.
H+_GRE/E_172, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1778.
H+_GRE/E_173, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1778.
H+_GRE/E_174, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1779.
H+_GRE/E_175, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1779.
H+_GRE/E_176, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1782.
H+_GRE/E_177, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1782.
H+_GRE/E_178, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1783.
H+_GRE/E_179, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1783.
H+_GRE/E_180, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1785.
H+_GRE/E_181, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1786.
H+_GRE/E_182, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1787.
H+_GRE/E_183, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1787.
H+_GRE/E_184, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1789.
H+_GRE/E_185, Factures d'achats à l'appui du compte de recettes et dépenses, 1789.

H+_GRE/F_20, Catalogue des pauvres, 1763.

H+_GRE/H_371, Vente d'un hôtel particulier situé rue de l'Arsenal, 1771.

H+_GRE/H_732, Plainte d'un jardinier demandant de faire déloger le soldat qu'il loge à perte, 26 juin 1724 ; Attestation de fermage et de sous louage, 26 juin 1724; Ordonnance de paiement, 1724 ; Etat des revenus patrimoniaux dont jouissent la ville et communauté de Grenoble, 1735.

H+_GRE/H_763, Livre et registre de Etienne Jomaron laissé à l'hôpital général de Grenoble, 1744

H+_GRE/H_791, Papiers de Jomaron laissés à l'hôpital général de Grenoble, 1700 – 1743.

H+_GRE/H_793, Livre et registre d'Etienne Jomaron laissés à l'hôpital général de Grenoble, 1763- 1764

Série J : Archives privées

Sous série 9J : Fonds du Château d'Uriage

9J251, Livre de raison de la famille Langon pour Uriage et Montrigaud, 1663 – 1810.

9J280, Bail à ferme et chargé du domaine de la Richardière, 1782.

9J316, Etat des graines de jardin à Uriage, janvier 1796; Etat des outils du jardin d'Uriage, janvier 1796; Plans du jardin du château d'Uriage, non daté. Etat des arbres nécessaires au château, non daté; Note à monsieur Metais sur les travaux à effectuer, non daté; Etat des arbres fournis à Metais par la Veuve Bruzeau desfossé & fils, 1803.

9J404, Compte du domaine de Chemault appartenant à la famille de Langon, 1788-1815.

Sous série 12J : Fonds Berthin

12J7, Cahier d'achats de denrées de la famille Berthin de Beaurepaire, 1719-1743.

Sous série 142J 403-660 : Sous-fonds de la famille de Chabrières de la Roche

142J415, Livre de raison de Paul Césard Chabrières de la Roche, 1711.

Série L : Administrations et tribunaux de la période révolutionnaire

L513, Convention entre le collège jésuites et Mr de Tonnerre, 1791.

L526, Extrait du registre des arrêtés du représentant du peuple concernant le jardin botanique, 3 messidor an III; Aperçu sur le jardin de botanique de Grenoble écrit par Dominique Villars aux administrateurs du département, 28 pluviôse an VII.

L748, Recensement, réquisitions des grains et entrées des grains dans les magasins de Grenoble, an II-III; Ravitaillement en céréales panifiables, 1793 – an III.

L750, Achats de grains à l'étranger, an III- an IV.

Sous Série 1Q : Biens nationaux

1Q478, Liquidation des biens nationaux appartenant à la famille Marnais, 1792-1794.

Série Fi : Iconographie

1FI2032, Plan de Grenoble par Lomet fils, 6 mai 1776.

Archives Municipales de Grenoble

Série CC : Finances, impôts et comptabilités

CC513, Courcier des nobles et des ecclésiastiques, 1700-1790.

CC514, Plans ou cartes locales des fonds relevant du fief de la maison de ville de Grenoble, 1704-1706.

CC549, Ordonnance de décharge et modération sur la capitation de 1790, 1790.

CC535, ??

Série G : Contributions et administrations financières

Sous série 1G : Cadastre, impôts directs

1G292, Cadastre Napoléonien, 1810.

1G1, Etats de sections des propriétés bâties et non bâties, 1819.

1G2, Etats de section des propriétés bâties, 1820.

Série L : Comptabilité de la commune

Sous série LL : Revenus et charges

LL267, Etats de sections de la ville de Grenoble, 1792.

II. Sources imprimées

ARNAULT DE NOBLEVILLE Louis-Daniel, *Description abrégée des plantes usuelles, avec leurs vertus, leurs usages & leurs propriétés*, Paris, Chez Dubure père, 1767, 503 p.

BASSET Jean-guy, *Notables arrests de la cour de Parlement, aydes et finances de dauphiné*, Grenoble, Laurens Gilibert, 1738, vol.2., 534 p.

BONNEFONS Nicolas, *Les délices de la campagne suite du Jardinier françois, ou est enseigné à preparer pour l'usage de la vie, tout ce qui croît sur terre & dans les eaux. Dedié aux dames ménageres seconde edition augmentée par l'auteur*, Chez Raphael Smith, 1655, 384 p.

COMBLES, *L'École du jardin potager*, Paris, Boudet, 1749, 2 vol.

DARDELET, *Plan des principales rues et places de Grenoble en 1788*, 1788.

DUPAIN DE MONTESSON Louis-Charles, *La science de l'Arpenteur dans toute son étenduë*, Paris, Jaillot Géographe, 1766, 54 p.

ECHARD Laurent, *Dictionnaire géographique-portatif, ou descriptions des royaumes, provinces, villes, évêchés, duchés, comtés [...] des quatre parties du monde. Traduit de l'anglois, sur la treizième édition de Laurent Echard par Vosgien*, Paris, Chez les Libraires Associés, 1782, 839 p.

ESTIENNE Charles et LIEBAULT Jean, *L'agriculture et maison rustique*, Chez Laurens Maury, 1658, 780 p.

EXPILLY Jean-Joseph, *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, Chez Desaint & Saillant, 1764, 1012 p.

FONTANIEU, *Mémoires généraux sur la province de Dauphiné*, 1701, 224 feuillets.

FURETIERE Antoine, *Dictionnaire universel, Seconde édition revue, corrigée, augmentée par Monsieur Basnage de Bauval*, 1701.

LE GENTIL François, *Le Jardinier solitaire, ou Dialogues entre un curieux et un jardinier solitaire*, Paris, Du fonds de Rigaud, 1738, 440 p.

LEMERY Nicolas, *Traité des aliments, où l'on trouve...la différence et le choix qu'on doit faire de chacun d'eux en particulier*, Paris, Durand, 1755, 552 p.

LEMERY Nicolas, *Nouveau dictionnaire général des drogues simples et composées*, Paris, Rémond, 1807, vol.2, 744 p.

PIGANIOL DE LA FORCE Jean-Aymar, *Nouvelle description de la France*, 2^e éd., Delaulne, 1722, vol.4, 662 p.

Recueil des édits et declarations du roy: lettres patentes et ordonnances de Sa Majesté, arrests et reglemens de Ses Conseils, & du Parlement de Grenoble : concernant en général et en particulier la Province de Grenoble .., Chez Alexandre Giroud, 1690, 811 p.

Recueil des édits et declarations du roy: lettres patentes et ordonnances de Sa Majesté, arrests et reglemens de Ses Conseils, & du Parlement de Grenoble : concernant en général et en particulier la Province de Grenoble .., G. Giroud, 1783, 964 p.

SPON Jacob, *Recherche des antiquités et curiosités de la ville de Lyon*, Lyon, Chez Jacques Featon, 1673, 234 p.

Statuts de la communauté des maître et marchands grainiers, maîtresse et marchandes grainières, de la ville, fauxbourgs, et banlieu de Paris, Paris, G.Lamesle, 1750, 472 p.

Statuts, ordonnances, arrests et reglemens des marchands apothicaires-droguiste & confiseurs de la ville, fauxbourgs & banlieu de Rouen, Rouen, Jacques Joseph le Boullenger, 1742, 292 p.

TREVOUX, *Dictionnaire universel françois et latin*, Nancy, Chez Pierre Antoine, 1740.

VENEL Gabriel-François, « Légume », in Denis DIDEROT et Jean le Rond D'ALEMBERT (dirs.), *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, 1751, vol. 17/9, p. 368

VILLARS Dominique, *Mémoire concernant les études de la médecine et de la chirurgie*, Grenoble, 1790, 50 p.

VILLARS Dominique, *Histoire des plantes de Dauphiné*, Grenoble, 1786, vol.1, 468 p.

Bibliographie

Dictionnaires, instruments de travail

Chroniques d'Archives, Archives départementales de l'Isère, n° 2, Janv. 2009.

Chroniques d'Archives, Archives départementales de l'Isère, n° 19, Sept. 2014.

DE DAINVILLE François, *Le langage des géographes*, Paris, A. et J. Picard, 2002, 384 p.

MARCHENAY Philippe, *A la recherche des variétés locales de plantes cultivées. Guide méthodologique*, Paris, Bureau des ressources génétiques, 1987, 125 p.

PRUDHOMME Auguste, *Inventaire sommaire des archives historiques de l'hôpital de Grenoble*, Grenoble, 1892.

SERVICE INTERMINISTERIEL DES ARCHIVES DE FRANCE, COMITE DES PARCS ET JARDINS DE FRANCE, « Guide des sources de l'Histoire des parcs et jardins », file:///Users/florianebrion/Downloads/Intro-Guide-des-Sources-PIII%20(1).pdf.

SYSSAU Eric, *Répertoire numérique détaillé de la série D, sur la base du répertoire d'A. Prudhomme et Claude Faure (1907)*, Grenoble, Archives départementales de l'Isère, 2015, 73 p.

Historiographie

ALLIMANT Anne, « Naissance de la problématique », *Les nouvelles de l'archéologie*, 2001, n° 83-84, pp. 10- 13. Consulté en ligne en juillet 2016 sur le site http://horti-lyon.in2p3.fr/crba/IMG/pdf/Archeologie_Allimant.pdf

BRUNON Hervé, « Questions et méthodes de l'histoire des jardins en France », in. Sabrina PELISSETTI, Lionella SCAZZOSI (dirs.), *A 25 anni dalle Carte di Firenze : esperienze e*

prospettive, Florence, Leo S. Olschki, 2009, pp. 11-21. Consulté en ligne le 01 août 2016.
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00167956/document>

DEPATIE Sylvie, DESBARATS Catherine, GAUVREAU Danielle, LALANCETTE Mario et WIEN Thomas (dirs.), *Vingt ans après, Habitants et marchands: Lectures de l'histoire des XVII^e et XVIII^e siècles canadiens*, McGill-Queen's Press, 1998, 311 p.

GONZALEZ Francisco García, « L'histoire rurale de l'Espagne moderne », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 33, 2010, pp. 117-158. Consulté sur Cairn le 4 août 2016.

LEBRUN François, « Pour une histoire de l'alimentation, recueil de travaux présentés par J.-J. Hemardinquer », *Annales de Bretagne*, vol. 78, n° 2, 1971, pp. 452-453. Consulté sur Persée le 25 mai 2016.

Ouvrages généraux

BERTON André, *L'impôt sur la capitation sous l'ancien régime*, Librairie de la société de recueil, Paris, 1907, 131 p.

CASSAN Michel, « La capitation », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques. Archives*, 1 juillet 2006, n° 38, pp. 73-84. Consulté en ligne sur le site du Centre de recherches historiques le 30 juin 2016.

KÜSTER Hansjörg, *Petite histoire du paysage*, Strasbourg, Circé, 2013, 136 p.

PARDAILHE-GALABRUN Annick, *La naissance de l'intime: 3000 foyers parisiens XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1988, 523 p.

ROCHE Daniel, *Le Peuple de Paris*, Paris, Aubier-Montaigne, 1981, 286 p.

ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales*, Paris, Fayard, 1997, 329 p.

Histoire de Grenoble

BRICHET Edouard, ROUSSET Henry, *Histoire illustrée des rues de Grenoble*, Roubaix, Edition des régionalismes, 2015, 234 p.

CAYOL-GERIN Anne, CHAPPERT Marie-Thérèse, *Grenoble : richesses historiques du XVI^e au XVIII^e siècle*, Grenoble, D. Richard, 1991, 94 p.

CHOMEL Vital (dir.), *Histoire de Grenoble*, Toulouse, Privat, 1976, 466 p.

COGNARD, « *L'érection de la paroisse St Louis de Grenoble 1676-1726* », Mémoire de master en histoire, Grenoble, Pierre Mendès France, Grenoble, 2000, 269 p.

COULOMB Clarisse, *Les pères de la patrie*, Grenoble, PUG, 2006, 540 p.

FAVIER René, *Les villes du Dauphiné aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Grenoble, PUG, 1993, 512 p.

Grenoble. Visions d'une ville : catalogue d'exposition du musée de l'Ancien Evêché, Grenoble, Glénat, 2007, 176 p.

LACHAT Roger-Louis, « Les jardins des Dolle du château Feuillet où les folies babyloniennes de la Bastille », in. *Les affiches de Grenoble et du Dauphiné*, n° 2758, 16 juillet 1977, pp. 1-5.

LAZIER Isabelle (dir.), *Grenoble. Visions d'une ville : catalogue d'exposition du musée de l'Ancien Evêché*, Grenoble, Glénat, 2007, 176 p.

MULLER Claude, *Grenoble au temps de Stendhal*, Grenoble, SEDIALP, 1990, 156 p.

TURC Sylvain, *Les élites grenobloises, des Lumières à la Monarchie de Juillet*, Grenoble, PUG, 2009, 571 p.

Sur les jardins (en général) et l'agronomie

ANDRE Édouard, *L'art des jardins, traité général de la composition des parcs et jardins*, Paris, G. Masson, 1879, 848 p.

BRUGUIERE Michel, « Naissance de l'agronomie moderne, André Bourde, Agronomie et agronomes en France au XVIIIe siècle », *Journal des savants*, vol. 1, n° 1, janvier-mars 1969, pp. 55-60. Consulté sur Persée le 7 août 2016.

CROZAT Stéphane, « Contribution de l'ethnobotanique à la restauration des jardins historiques. Recherches appliquées sur l'histoire des végétaux », *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 83-84, 2001, pp. 28-31. Consulté sur le site http://horti-lyon.in2p3.fr/crba/IMG/pdf/Ethnobotanique_Crozat.pdf en juillet 2016.

FERDIERE Alain, « Paul Van Ossel et Anne-Marie Guimier-Sorbets (dir.), Archéologie des jardins. Analyse des espaces et méthodes d'approche », *Revue archéologique du Centre de la France*, vol. 53, 2015. Consulté sur <http://racf.revues.org/2239> en juillet 2016.

GARRIGUES Dominique, *Jardins et jardiniers de Versailles au grand siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2001, 404 p

GOURNAY Antoine, « Jardins chinois en France à la fin du XVIIIe siècle », *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient*, vol. 78, n° 1, 1991, pp. 259-273. Consulté sur Persée le 14 août 2016.

LEBEAU René, « Michel Philipponneau, La vie rurale de la banlieue parisienne. Etude de géographie humaine », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 34, n° 1, 1959, pp. 75-79. Consulté sur Persée le 9 août 2016.

MANGIN Arthur, *Les jardins : histoire et description*, Tours, A. Mame et fils, 1867, 444 p. Consulté sur Gallica le 2.08.16

MOSSER Monique, TEYSSOT Georges, *Histoire des jardins de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Flammarion, 2002, 542 p.

PEPY Émilie-Anne, *Le territoire de la Grande Chartreuse, XVIe-XVIIIe siècle*, Grenoble, PUG, 2011, 478 p.

PEPY Emilie-Anne, « Décrire, nommer, ordonner. Enjeux et pratiques de l'inventaire botanique au XVIIIe siècle », *Etudes rurales*, n° 195, 2015, pp. 27-42.

RABREAU Daniel, PASCALIS Sandra, *La nature citadine au siècle des Lumières*, Nancy, William Blake&Co, 2005, 289 p.

GERARD Sabatier, « Dominique Garrigues Jardins et jardiniers de Versailles au Grand Siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 57, n° 5, 2002, pp. 1400-1402. Consulté sur Persée le 7 août 2016.

Jardins potagers et fruitiers

BECK Bernard, « Le jardin potager des seigneurs de Hambye », *Annales de Normandie*, n° 2, 2012, pp. 277-289. Consulté sur Cairn le 4 août 2016.

COULET Noël, « Pour une histoire du jardin, Vergers et potagers à Aix-en-Provence: 1350-1450 », *Le Moyen âge*, 1967, pp. 239- 270. Consulté sur Gallica le 4 août 2016.

FAUCHER Daniel, « Les Jardins familiaux et la technique agricole », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 14, n° 2, 1959, pp. 297-307. Consulté sur Persée le 13 juin 2016.

JACOBSONH Antoine, « Florent Quellier, Des fruits et des hommes. L'arboriculture fruitière en Ile-de-France (vers 1600-vers 1800), », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 55, 2008, pp. 206- 208. Consulté sur Cairn le 3 août 2016.

Le jardin nourricier, Paris, Cahier du Conseil national des parcs et jardins, 2011, 64 p.

MICHEL Dominique, « Au fil des siècles : légumes méprisés, légumes anoblis », *Champ psychosomatique*, n° 29, 2003, pp. 123-132. Consulté sur Cairn le 13 juin 2016.

QUELLIER Florent, *Histoire du jardin potager*, Paris, A. Colin, 2012, 191 p.

QUELLIER Florent, *Des fruits et des hommes: L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, Rennes, PUR, 2003.

QUELLIER Florent, « Le jardin fruitier-potager, lieu d'élection de la sécurité alimentaire à l'époque moderne », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 3, n° 51, mars 2004, pp. 66-78. Consulté sur Cairn le 4 avril 2016.

QUELLIER Florent, « Le bourgeois arboriste (XVIIe -XVIIIe siècles) », *Histoire urbaine*, n° 6, Juin 2002, pp. 23-41. Consulté sur Cairn le 12 avril 2016.

VADROT Claude-Marie, *La France au jardin : histoire et renouveau des jardins potagers*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2009, 188 p.

VADROT Claude-Marie, *La saga des Vilmorin*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2014, 189 p.

Alimentation, consommation, approvisionnement

ABAD Reynald, *Le grand marché, l'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2002, 1030 p.

AYMAR Maurice, « Pour l'histoire de l'alimentation : quelques remarques de méthode », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 30, n° 2, 1975, pp. 431- 444. Consulté sur Persée le 25 mai 2016.

BAYARD Françoise, FRIDENSON Patrick, RIGAUDIÈRE Albert (dirs.), *Genèse des marchés: Colloque des 19 et 20 mai 2008*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2015, 433 p.

CONCHON Anne, « Reynald Abad, Le grand marché. L’approvisionnement alimentaire de Paris sous l’Ancien régime », *Revue historique*, n° 629, 2004, pp. 206-208. Consulté sur Cairn le 5 août 2016.

FAVIER René, « Le marché de la viande à Grenoble au XVIIIe siècle », *Histoire, économie et société*, vol. 13, n° 4, 1994, pp. 583-604.

GOJARD Séverine, LHUISSIER Anne, REGNIER Faustine, « Lire la société à travers l’alimentation », *Sociologie de l’alimentation*, Paris, La Découverte, 2009, pp. 5-20. Consulté sur le site <https://lectures.revues.org/329> en juillet 2016.

MONTENACH Anne, « Le marché du poisson à Lyon au XVIIe siècle », *Rives méditerranéennes*, n° 43, 2012, pp. 13-25. Consulté sur le site <https://rives.revues.org/4255> le 5 août 2016.

PITOU Frédérique, « Florent Quellier, La table des français. Une histoire culturelle (XVe-début du XIXe siècle) », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 30, n° 2, 2008, pp. 158- 60. Consulté sur Cairn le 5 août 2016.

QUELLIER Florent, « Philippe Meyzie, La table du Sud-Ouest et l’émergence des cuisines régionales (1700-1850). », *Revue d’histoire moderne et contemporaine*, vol. 4, n° 55, 2008, pp. 208-210. Consulté sur Cairn le 5 août 2016.

THEILLER Isabelle, « La création des marchés hebdomadaires », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 24, n° 2, 2006, pp. 105-121. Consulté sur Cairn le 5 août 2016.

VILLERET Maud, « Les espaces du commerce alimentaire à Tours au XVIII^e siècle », *Histoire urbaine*, n° 36, Juin 2013, pp. 5-28. Consulté sur Cairn le 10 avril 2016.

WILHELM Abel, « Louis Stouff, Ravitaillement et alimentation en Provence aux XIV^e et XV^e siècles », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 29, n° 4, 1974, pp. 827-829. Consulté sur Persée le 3 août 2016.

Histoire culturelle et scientifique

BEROUJON Anne, « *L'Écrit dans la ville : Espaces, échanges et identités à Lyon au XVIII^e siècle* », thèse de doctorat en histoire, Lyon, Lyon 2, 2006.

CHARTIER Roger, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1987, 369 p.

LAVAGNE Xavier, « Michel Marion, recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle », *Bulletin du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale*, n^o 2, 1980, pp. 76-77. Consulté sur le site <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1980-02-0076-015> en juillet 2016.

PITOU Frédérique, « Les pratiques de divertissement à Laval au XVIII^e siècle », *Histoire urbaine*, n^o 1, janvier 2000, pp. 87-104. Consulté sur Cairn le 10 avril 2016.

RAJAT-ROCHAS Joëlle, *Du cabinet de curiosités au Muséum: les origines scientifiques du Muséum d'histoire naturelle de Grenoble (1773-1855)*, thèse d'histoire, Université Pierre Mendès France, Grenoble, 2006, 878 p.

VARRY Dominique, « L'histoire des bibliothèques en France: Etat des lieux », *Bulletin des bibliothèques de France*, n^o 2, 2005, pp. 16-22.

VARRY Dominique, « Sous la main de la Nation »: les bibliothèques de l'Eure confisquées sous la Révolution française, *Centre International d'Étude du XVIII^e Siècle*, n^o 16, 2005, 285 p.

VERDIER Nicolas, *La carte avant les cartographes: l'avènement du régime cartographique en France au XVIII^e siècle*, Paris, Publication de la Sorbonne, 2015, 377 p.

Sitographie

Archives Portal Europe, Guide des sources de l'histoire des parcs et jardins :
<https://www.archivesportaleurope.net/ead-display/-/ead/pl/aicode/FR-SIAF/type/sg/id/parcs-jardins-10-03-1>

Site de la Société Nationale d'Horticulture de France : <http://www.snhf.org/>

Site du patrimoine horticole lyonnais : <http://www.horti-lyon.fr/>

Site du bulletin des bibliothèques de France : <http://bbf.enssib.fr/>

Centre de ressource de botanique appliquée : <http://www.crba.fr/>

Catalogue collectif de France : <http://ccfr.bnf.fr/>

Gallica : <http://www.gallica.fr/>

Hortalia : <http://www.hortalia.org/>

Cairn : <http://www.cairn.info/>

Persée : <http://www.persee.fr/>

Sigles et abréviations utilisés

ADI : Archives départementales de l'Isère.

AMG : Archives Municipales de Grenoble

CRBA : Centre de Ressources de Botanique Appliquée

INHA : Institut National d'Histoire de l'Art.

SNHF : Société Nationale d'Horticulture de France.

Table des matières

<i>Introduction</i>	8
PARTIE 1 - ECRIRE L'HISTOIRE DES JARDINS : UNE HISTORIOGRAPHIE PLURIELLE ET PARADOXALE	12
<i>Chapitre 1 : L'historiographie des jardins, une source plurielle et paradoxale</i>	14
I. Les jardins français en histoire	14
a. l'histoire des jardins, un sujet pluridisciplinaire.....	14
b. Un premier regain d'intérêt pour l'étude des jardins autour des années 1980	17
c. Les années 2000 : L'histoire des jardins relancée ?.....	19
II. La place des jardins potagers-fruitiers dans l'historiographie française	20
a. Potager et fruitier, des lacunes historiographiques communes.....	20
b. Florent Quellier, le renouveau de l'histoire arboricole française...?	22
c. ...Et potagère ?.....	23
<i>Chapitre 2 : Des thèmes complémentaires à l'histoire des jardins potagers</i>	26
I. Alimentation et approvisionnement.....	26
a. « Faire l'histoire de l'alimentation c'est se donner les moyens d'approcher l'histoire totale de la société »	26
b. La place des fruits et légumes dans l'histoire de l'approvisionnement	28
c. Au-delà de l'alimentation, l'étude de la relation entre les hommes et les jardins	30
II. Au delà de l'historiographie : L'histoire des jardins potagers, un phénomène de mode ?.....	33
a. La Société Nationale d'Horticulture de France, sa bibliothèque numérique et l'association des jardins potagers et fruitiers de France.	33
b. «A vos potagers, prêts, semez »	35
PARTIE 2 - SOURCES ET METHODE DE L'HISTOIRE DES JARDINS POTAGERS GRENOBLOIS	39
<i>Chapitre 3 : Où trouver des informations sur les jardins potagers grenoblois ?</i>	41
I. Des problématiques diverses	41
a. A l'origine de ce travail.....	41
b. Une histoire « de la graine à l'assiette » ?.....	42
II. Trouver des sources : présentation de la méthode	42
a. Dégager des problématiques précises	42
b. Un exemple de problématiques : les vendeurs de graines	43
III. Visions globales sur les sources utilisées	45
a. Sources manuscrites et plans	45
b. Sources imprimées	45
<i>Chapitre 4 : Des sources partagées pour une histoire des hommes et des jardins</i>	47
I. Des graines dans les inventaires ?.....	47
a. De l'intérêt des inventaires après-décès et de boutiques pour une histoire des jardins potagers grenoblois.	47

b.	Le choix des inventaires consultés.....	49
c.	Conclusion de l'étude des inventaires.....	51
d.	Des inventaires de bibliothèque aux cabinets de curiosités : d'autres pistes pour l'histoire des potagers grenoblois.....	53
II.	Minutes notariales.....	56
a.	Retrouver les actes notariés concernant des jardins.....	56
b.	Quels actes pour quelles informations ?.....	57
c.	Pistes de recherches.....	61
III.	Les archives de l'hôpital de Grenoble.....	63
a.	Pourquoi ces sources ?.....	63
b.	Sources consultées.....	64
	Chapitre 5 : Les sources « géographiques » de l'étude des potagers grenoblois.....	67
I.	Les Archives de l'instruction publique.....	67
a.	Le collège de Grenoble.....	68
b.	La pépinière et le jardin botanique de Grenoble.....	69
c.	Des sources à couper avec d'autres fonds.....	70
II.	L'apport des sources de l'administration.....	72
a.	Méthode pour l'étude de la capitation.....	72
b.	Résultat de l'enquête sur les registres de la capitation.....	73
	Nota : Les nombres indiqués représentent les personnes mentionnées dans les capitations.....	74
c.	Les états de sections.....	76
III.	Les jardins dans les représentations figurées.....	79
a.	Les plans, sources de l'histoire des jardins.....	79
b.	La plan Lomet : quelle représentation des jardins ?.....	80
c.	Des plans pour replacer les jardins dans les rues de la ville.....	82
d.	D'autres formes de plans.....	83
	PARTIE 3 - « LA CLE DU JARDIN » : A LA DECOUVERTE DES JARDINS POTAGERS GRENOBLOIS DU XVIII^E SIECLE.....	88
	Chapitre 6 : Essai de positionnement des jardins Grenoblois au/du XVIII^e siècle.....	90
I.	Un cadastre du XIX ^e siècle pour l'histoire des jardins du siècle précédent.....	90
a.	Registre et plans, des données complémentaires.....	90
b.	Le recoupement des sources.....	92
c.	Limites de l'étude comparative.....	93
II.	«Un bon croquis vaut mieux qu'un long discours».....	94
a.	Des plans dans le corps du texte.....	94
b.	Légende.....	95
c.	Les plans.....	96
III.	Remarques et observations sur les plans.....	99
a.	Grenoble Intra-muros.....	99
b.	Faubourgs et Mas de la ville.....	101
	Chapitre 7 : Des jardins potagers chez les élites.....	103

I.	Le potager et l'hôtel du commandant	103
a.	Construction et propriétaire.....	103
b.	Entre propriétaires et locataires : bail et condition d'utilisation du jardin	104
c.	En entrant dans le potager	106
d.	Le Comte de Tonnerre, un mauvais locataire ?	108
II.	Un exemple de jardin potager-fruitier à la campagne : le jardin du château d'Uriage	110
a.	La double résidence appliquée aux jardins.....	110
b.	« Etat des graines de jardin a Uriage».....	111
c.	« Etat des outils du jardin d'Uriage »	113
	<i>Chapitre 8 : Des jardins potager dans les hôpitaux : données sur le jardin de l'hôpital général et sur celui de la Charité</i>	116
I.	Petit historique de la création de l'hôpital général de Grenoble et de l'hôpital de la Charité.....	116
a.	La création de l'hôpital général, le plus grand ensemble hospitalier de Grenoble.....	116
b.	L'hôpital de la Charité, une création issue du regroupement des établissements hospitaliers grenoblois	117
II.	De l'importance du jardin potager de l'hôpital de la Charité	118
a.	Quand le risque de destruction du jardin témoigne de son importance	118
b.	Quelques données sur la construction du jardin	119
III.	Le jardin de l'hôpital général	120
a.	Dans le jardin.....	120
b.	Le travail des jardiniers à côté du jardin	124
c.	Vie des jardiniers au sein de l'hôpital	125
	<i>Conclusion</i>	129
	<i>Sources.....</i>	133
I.	Sources manuscrites.....	133
II.	Sources imprimées	144
	<i>Bibliographie</i>	147
	<i>Sitographie.....</i>	155
	<i>Sigles et abréviations utilisés</i>	156



RÉSUMÉ

Artichaut, carotte, haricot, melon ou encore topinambour, au XVIII^e siècle, la liste des graines potagères est longue. Des jardins de nécessité aux luxueuses parcelles nobiliaires, les potagers répondent, jusque dans les villes, à toutes les exigences de la société. Présents au sein des différents milieux sociaux, ces jardins apparaissent comme de riches pépinières d'études historiques. Ce mémoire s'intéresse aux potagers grenoblois du siècle des lumières. Il cherche à savoir, au travers de différentes problématiques, s'il est possible d'étudier ces jardins à l'intérieur de la ville. Au delà de cette question, il apporte des données sur la position des jardins dans le maillage urbain, sur les vendeurs de graines, sur les légumes cultivés et sur quelques jardiniers. La place des jardins potagers est ici interrogée « de la graine à l'assiette », à la croisée d'une histoire sociale, culturelle et technique.

SUMMARY

Artichoke, carrot, peas, melon... During the eighteenth century, the list of vegetable seeds is quite extensive. From small simple gardens to more luxurious and noble ones, and all the way to the cities, vegetable patches fulfill all of society's demands. Present among all social classes, these gardens appear as rich nurseries of historical studies. This essay is about Grenoble vegetable gardens from the Enlightenment. Its goal is to find out, by exploring various issues, if it is possible to study these gardens within the city. Furthermore, this essay provides data regarding the location of gardens in the mesh of urban areas, the seed vendors, the vegetables that were grown and informations on some gardeners. The position of vegetable gardens is here studied "from seed to plate", at the crossroads of a social, cultural and technical history.

MOTS CLÉS :

Jardin potager
Jardin
Grenoble
Légumes
Fruits
Jardiniers
Graines
XVIII^e siècle.



KEYWORDS :

Kitchen garden
Garden
Grenoble
Vegetables
Fruits
Gardeners
Seeds
Eighteenth century